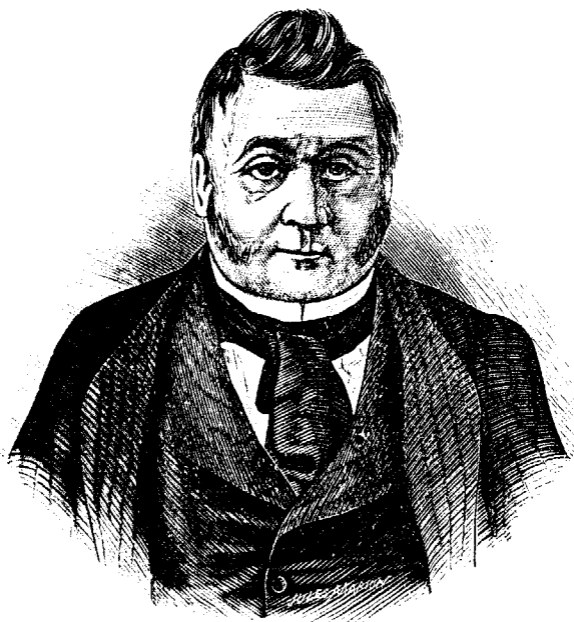


BIOGRAPHIES
DE
L'HON. BARTHÉLEMI JOLIETTE
ET DE
M. LE GRAND VICAIRE A. MANSEAU.

ENREGISTRÉ, conformément à l'Acte du Parlement
du Canada, en l'année mil huit cent soixante-
quatorze, par EUSÈBE SENÉCAL, au bureau du
Ministre de l'Agriculture.



J. Gray White

BIOGRAPHIES

DE

L'HONORABLE

BARTHELEMI JOLIETTE

ET DE

M. LE GRAND VICAIRE

A. MANSEAU

MONTRÉAL

EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE ST. VINCENT, N^{os} 6, 8 ET 10

1874

DEDICACE.

A SA GRANDEUR,

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET,

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSEIGNEUR,

Je viens déposer aux pieds de Votre Grandeur un doux et, pour mon cœur, trop léger tribut de ma filiale affection : la biographie de l'Honorable Barthélemi Joliette.

L'hommage de cet opuscule destiné à rappeler le souvenir de l'une de nos plus pures gloires religieuses et nationales, vous appartient, Monseigneur, à plus d'un titre.

Plus qu'aucun autre, vous avez intimement connu l'homme éminent, l'objet de ces lignes.

Honoré de votre amitié, c'est aidé de vos sages conseils, soutenu par vos puissants encouragements, que le fondateur de Joliette a opéré de si grandes choses pour l'honneur de la Religion, la prospérité et le bonheur de ses concitoyens.

En daignant donc bénir ce petit travail, veuillez l'agréer Monseigneur, comme l'humble et sincère

offrande d'un cœur rempli de l'admiration de vos vertus, et qui ne cessera d'unir sa voix à celle du clergé et des fidèles confiés à vos soins, pour demander au Ciel la prolongation de vos jours et le triomphe des bons principes dont vous êtes, depuis un demi-siècle, le si courageux défenseur.

Je demeure avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant

Serviteur et fils,

JOS. BONIN, P^{tre}.

LETTRE DE SA GRANDEUR,
MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

EN RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE DÉDICACE.

MONSIEUR,

Vous me faites l'hommage de votre *Biographie de l'Honorable Barthélemi Joliette*, avec une affection toute filiale. J'y suis très-sensible. J'en accepte donc de grand cœur la dédicace ; parceque je vois que cet opuscule est destiné à faire vivre, jusqu'à la dernière génération, un homme dont la vie, quoiqu'assez longue, a été beaucoup trop courte, pour lui permettre d'opérer les grandes et belles œuvres qu'il avait en vue, pour l'honneur de la religion et la prospérité de la patrie.

Pour ma part, j'ai beaucoup admiré et aimé ce grand homme, parceque j'ai pu me convaincre, par les rapports fréquents et intimes que j'ai eus avec lui, qu'il comptait surtout sur l'appui de la religion, pour le succès de ses entreprises, que l'on peut et doit assurément regarder comme *des gloires religieuses et nationales*.

Aussi, tous, prêtres et laïques, aimeront-ils à se procurer cet opuscule et à le lire et relire, pour que le souvenir de ce grand citoyen se perpétue d'âge en âge ; et que nos petits neveux bénissent le nom du *fondateur de Joliette*, en apprenant qu'il a opéré

de si grandes choses, pour le soutien de la religion, la prospérité et le bonheur de ses concitoyens.

Comme beaucoup d'autres jeunes canadiens, vous lui devez votre éducation ; car c'est dans le collège qu'il a bâti et doté, dans l'ancienne forêt, qu'a remplacé le beau Village d'Industrie, qui s'est développé en si peu d'années et est devenu une de nos plus jolies petites villes, que vous avez fait votre cours d'études.

Cette circonstance nous fait comprendre pourquoi vous avez consacré vos petits moments de loisir à recueillir et à consigner, dans votre opuscule, les traits les plus saillants de la vie de ce généreux fondateur et bienfaiteur du beau Collège Joliette. Vous avez voulu payer ainsi à cet ami de l'éducation un juste tribut d'amour et de reconnaissance.

En cela, vous avez donné une preuve non équivoque que vous saviez reconnaître, pour vous-même et au nom de tous les élèves de cette maison, les précieux avantages que vous avez retirés de l'éducation soignée qui s'y donne.

Je vous loue et vous bénis pour cette bonne action qui, vous devez l'espérer, ne restera pas sans récompense.

Dans ce ferme espoir, je demeure bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

AU LECTEUR.

Nous offrons aujourd'hui au public, la biographie de l'honorable Barthélemi Joliette, fondateur du village d'Industrie, actuellement la ville de Joliette.

La gloire impérissable attachée au nom et aux travaux de cet homme extraordinaire, ne saurait dispenser ses concitoyens d'apporter à sa mémoire, le tribut de leurs sentiments de reconnaissance.

Joliette surtout, qu'il a entourée de toutes parts, qu'il a environnée comme d'un réseau de bienfaits, ne doit pas être la dernière à mêler sa voix dans ce concert de louanges et

de gratitude qui, de toutes les parties du pays, s'élève en l'honneur de l'un de ses insignes bienfaiteurs.

Pour nous, élève du Collège de M. Joliette, nous avons pensé nous acquitter d'un pieux devoir, en recueillant les détails d'une vie si dignement remplie.

Malgré les minutieuses recherches que nous nous sommes imposées pour arriver à la vérité, malgré les modifications que nous avons fait subir à notre travail, il nous arrivera peut-être de donner dans quelques légères erreurs. Nous en demandons d'avance pardon à ceux qui daigneront nous lire.

Ces lecteurs bienveillants voudront bien aussi se souvenir, en parcourant ces pages, qu'il nous a fallu les écrire le plus souvent à la hâte, et cela, à travers mille interruptions

qui devront quelquefois, laisser du décousu dans notre essai.

Les traditions orales étant les seules sources auxquelles on peut encore recourir avec la certitude d'y trouver d'exacts renseignements, il est hors de doute, que si on eût remis à une époque plus reculée le soin de consigner les événements dont les détails vont suivre, les difficultés d'un pareil travail auraient été beaucoup plus grandes, et des erreurs plus nombreuses s'y seraient inmanquablement glissées.

Ce dernier motif devra servir d'excuse à notre témérité d'avoir ravi une tâche si délicate à une plume plus exercée et plus habile que la nôtre.

Il nous reste un devoir à remplir ; nous nous empressons d'autant plus de nous en acquitter, qu'il est pour nous un besoin du cœur et l'occasion

de plus d'un agréable souvenir : ce devoir, c'est d'offrir nos sincères remerciements aux personnes bienveillantes qui nous ont fourni de précieux renseignements sur la vie de l'honorable Joliette.

A ce titre, Mgr. de Montréal, les RR. F. Dorval, P. D. Lajoie, E. Champagneur, MM. de Lanaudière, G. Baby, M.C.C., Chs. Panneton, J. O. Leblanc, P. C. Léodel, Ecrs., ont droit à toute notre reconnaissance, comme à celle du public en général, et surtout de celui de Joliette.

Puisse le consolant témoignage d'avoir fait mieux connaître l'une de nos illustrations canadiennes, les récompenser de la lumière qu'ils ont jetée sur cette page de notre histoire !

A la biographie de l'honorable Joliette, nous joignons celle du regretté Grand Vicaire Manseau.

Unis pendant plus de vingt ans, pour la prospérité matérielle, intellectuelle et morale d'une ville fondée par leur énergie et leur patriotisme, ces deux hommes bienfaisants ne doivent pas être séparés après leur mort.

Le burin de l'histoire doit tracer en caractères ineffaçables sur la même page, ces deux noms bénis, comme la reconnaissance les fera vivre éternellement dans le cœur de tous les habitants de Joliette.

Pénétré de cette pensée, nous avons déjà formé le dessein d'esquisser rapidement la carrière de M. Antoine Manseau pour en joindre le récit à celui de la vie de l'honorable Joliette, lorsque, par un bonheur inespéré, nous avons vu nos espérances dépassées.

Apprenant que la biographie de ce saint prêtre avait été préparée, il y a déjà plusieurs années, par le vénérable Evêque de Montréal, nous avons fait de vives instances pour nous la procurer ; et aujourd'hui, nonobstant les réclamations dictées par la modestie, nous prenons sur nous de la publier pour la satisfaction du public.

Maintenant, que le lecteur n'aille pas se scandaliser de notre prétention de placer nos humbles essais à côté des écrits si solides, si dignes, si pleins de mérite de Sa Grandeur, Mgr. l'Evêque de Montréal. Au sein du même parterre, la rose brillante, gloire du printemps, et la violette à la modeste parure ne s'épanouissent-elles pas sous les rayons du même soleil ? N'entendons-nous pas dire tous les jours qu'il faut des ombres à tout tableau ?

Eh bien ! nos écrits seront ces ombres qui feront ressortir d'avantager la beauté du tableau qu'a tracé Monseigneur. C'est le seul honneur auquel ils aspirent.

L'HONORABLE
BARTHELEMI JOLIETTE.

Sortir heureux et triomphant de tous les obstacles que présentent au jeune homme orphelin, pauvre et sans appui, les premiers pas de la vie ; parvenir, à l'aide de quelques leçons élémentaires, à l'honneur d'une profession libérale ; se concilier pendant quinze ans, la sympathie, l'estime et la reconnaissance d'un vaste district ; puis, après ce laps de temps, braver hardiment toutes les prédictions sinistres, s'en venir, sous l'inspiration d'une pensée créatrice, planter sa tente dans l'épaisseur de la forêt qui va disparaître bientôt pour faire place à un riant village ; couvrir de moulins, de manufactures, etc., le nouvel établissement qui, comme par enchantement, a surgi sur les rives pittoresques de la rivière de l'Assomption ; emprisonner les eaux dans leurs lits ou se servir de leurs chûtes et de leurs courants pour transporter sur une distance de 60 à 80 lieues, le bois des Vallées et des Montagnes du Nord ; ouvrir des routes à

travers la forêt et les marécages ; relier ce centre commercial à la navigation du St. Laurent, par le moyen d'un chemin de fer ; favoriser puissamment l'éducation, par la fondation d'un collège ; enfin, couronner toutes ces œuvres par la construction d'un temple splendide : solennel et vivant témoignage de foi et d'attachement à l'église ; voilà certes, de quoi illustrer plus d'une vie ; et pourtant, tel est le fruit du génie, du dévouement et du patriotisme d'un seul homme, de l'Honorable Barthélemi Joliette.

C'est le récit aussi fidèle que possible des principales phases de cette belle vie, que nous offrons au public de Joliette. Ce n'est pas que les citoyens de cette localité ignorent leur bienfaiteur ou les grandes choses qu'il a accomplies, non : mais, chacun a pu l'éprouver, il y a toujours un charme nouveau à entendre résonner à nos oreilles le nom et les louanges de ceux qui nous sont chers, et l'on pardonne alors volontiers au narrateur ses défauts de langage, pour ne savourer que le plaisir qu'apporte délicieusement au cœur, les agréables souvenirs qu'il rappelle. " L'amour, dit Lacordaire, n'a qu'un mot, en le disant toujours il ne le répète jamais." Parlant de M. Joliette, à une population objet de sa munificence et de ses bienfaits, nous laisserons couler doucement notre plume,

racontant simplement les faits, sans nous inquiéter beaucoup ni des ornements du style, ni de l'harmonie des périodes. Le sujet que nous traitons devra assez intéresser par lui-même sans qu'il soit besoin de recourir à la magnificence des images pour fixer l'attention du lecteur.

I.

NAISSANCE DE B. JOLIETTE.

Barthélemi Joliette vit le jour à St. Thomas de Montmagny, le neuf Septembre dix-sept cent-quatre-vingt-neuf, époque mémorable de la révolution française qui a eu un retentissement dans le monde entier.

A l'encontre de cette phalange de révolutionnaires, hommes sans principes, sans honneur et sans foi, mais enivrés du vin de toutes les mauvaises passions, et qui, comme une nuée de vautours, s'abattirent sur la France pour la dévorer, comme ils se dévorèrent eux-mêmes plus tard ; Barthélemi Joliette, né à cette époque de troubles et de bouleversements sociaux, devait à lui seul, devenir l'homme d'une autre révolution : révolution pacifique et régénératrice, qui, au lieu de changer la patrie en désert, transforma la forêt et le désert en une

ville florissante ; qui, au lieu de décimer les citoyens par le fer et le feu, les fit prospérer sous la triple influence de la foi, du commerce et de l'industrie ; qui, au lieu de renverser les autels de Jésus-Christ, en éleva de nouveaux sur ce sol canadien fécondé par le sang de nos premiers missionnaires.

II.

ANCÊTRES DE B. JOLIETTE.

La famille Joliette est originaire de l'ancienne province de Brie, dans cette partie du département de la Seine, connue aujourd'hui sous le nom d'arrondissement d'Épernay.

Ce fut sous le gouvernement de M. de Montmagny, qu'au nombre de ces émigrants que la mère-patrie versait chaque année, d'une main avare, sur les rives lointaines du Canada, arrivait au pays, Jean Jolliet, qui, le neuf Octobre seize-cent-trente-neuf, épousait à Québec, Marie d'Abrancourt, de St. Varx, près de Soissons.

Le nouveau colon n'était ni de noble extraction, ni favorisé des biens de la fortune ; il était tout simplement le charron de la Compa-

gnie des Cent Associés ; mais, comme tous nos pères, les anciens canadiens, il avait de la foi, de l'intelligence et du cœur.

Dans ces temps de luttes continuelles, où, disséminés de Montréal à Tadoussac, deux cents européens devaient défendre le pays contre des tribus sauvages qui, par milliers, semblaient sortir de terre pour ravager les propriétés et massacrer les habitants de la colonie ; à cette époque de glorieuse mémoire, où, bien des fois, le colon dut arroser du sang de l'ennemi le sillon qu'il traçait, c'était là, les plus beaux titres de noblesse et le plus précieux apanage qu'on pût posséder.

Le 23 Avril 1651, Jean Jolliet mourait à Québec, âgé de 55 ans, laissant aux soins de sa femme, quatre enfants : trois garçons et une fille. Voici leurs noms : Adrien, *Louis*, Zacharie, Marie.

Ce fut l'un de ces enfants, le jeune Louis, dont les RR. PP. Jésuites découvrirent la haute intelligence, qui fut instruit par leur zèle et leur sollicitude, et que nous retrouvons plus tard, avec la soutane et le titre de clerc minoré, au collège de Québec.

Cependant, cette vie toute spirituelle n'allant pas à son caractère et à l'activité dévorante de son esprit, il se tourna vers un autre

avenir, et, laissant là l'étude de la théologie, on le vit faire ses adieux au pays, pour s'en aller à travers les immenses solitudes, faire la traite des pelleteries au sein des tribus indiennes.

Dans cette vie de courses et d'aventures, il se rendit familiers les idiômes des nombreuses tribus nomades qu'il visita. C'est ainsi que, sans s'en douter, il se préparait à l'avance, les ressources nécessaires pour la grande entreprise qui couronna son existence, en attachant à son nom un impérissable souvenir.

L'histoire nous a dit comment, en compagnie du père Marquette, et au prix de quels dangers, Jolliet, après une excursion de deux mois dans les pays de l'Ouest, découvrit le fleuve Mississippi.

Ce fut en récompense de sa découverte et en considération de ses connaissances géographiques, qu'il fut nommé hydrographe du roi et qu'il reçut, à titre de fief, avec pouvoir de haute, basse et moyenne justice, la seigneurie de l'île d'Anticosti.

Plus tard, en l'année 1697, le roi joignit à ses domaines, la seigneurie de Joliette possédée aujourd'hui par quelques-uns de ses descendants.

Voici les détails que nous fournissent à ce sujet, les notes précieuses du savant abbé Ferland :

“ Québec a le droit de revendiquer Louis Jolliet comme un de ses enfants. Après avoir fini son cours d'études chez les Jésuites, il embrassa l'état ecclésiastique. Le 16 Août 1662, n'ayant pas encore 17 ans accomplis, il reçut la tonsure et les ordres mineurs dans la chapelle de la Congrégation, au Collège des Jésuites. Son père, Jean Jolliet, était mort en 1650 : et en 1651, sa mère avait épousé en seconde noce, Geoffroid Guillot de Beauport. Il avait reçu les ordres mineurs depuis plusieurs années, lorsqu'il termina sa philosophie en 1666.

“ Joliet avait encore l'habit ecclésiastique en 1667 et demeurait au Séminaire de Québec. Ayant tourné ses vues d'un autre côté, il fut en 1673 chargé par le comte de Frontenac, d'aller à la découverte de la grande rivière que l'on prétendait se décharger dans le Golfe de Californie, et le père Marquette fut invité à accompagner le jeune explorateur. Ce sont les expressions du Révérend Père qui continue à parler dans les termes suivants de son compagnon de voyage.

“ Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent du sieur Jolliet, car c'était un jeune homme natif de ce pays, qui a pour un tel dessein tous les avantages qu'on peut souhaiter ; il a l'expérience, la connaissance des langues

du pays des Outaouacs, où il a passé plusieurs années ; il a la conduite et la sagesse, qui sont les principales parties pour faire réussir un voyage également dangereux et difficile.

“Enfin, il a le courage pour ne rien appréhender, où tout est à craindre. Aussi, a-t-il rempli l'attente qu'on avait de lui, et si, après avoir passé mille dangers, il ne fût venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault-St-Louis, proche de Montréal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a échappé que par une espèce de miracle, il ne laissait rien à désirer au succès de son voyage.”

L'on voit par là que Jolliet avait déjà fait de longs voyages ; il s'était occupé de la traite des pelleteries, mais en tout temps, il avait conservé l'amitié de ses anciens maîtres d'études.

Deux ans après la découverte du Mississipi le 7 Octobre 1675, Louis Jolliet épousa Claire Françoise Bissot, née à Québec et fille de François Bissot, Seigneur de Vincennes, de Normandie, et de Marie Couillard, de Québec.

En 1680, il reçut en récompense de ses services, la seigneurie de l'île d'Anticosti qui était une des plus considérables du pays à cause de la traite des pelleteries qui s'y faisait.

sur une grande échelle, et à cause de sa position avantageuse à l'entrée du fleuve.

Louis Jolliet commença alors à signer : " Louis Jolliet d'Anticosti." Il fut aussi nommé hydrographe du roi, et en 1697, il obtint la seigneurie de Jolliet.

Le recensement de 1681 donne les détails suivants sur sa famille demeurant à l'île d'Anticosti. " Louis Jolliet, 42 ans, Claire Bissot, sa femme, 23 ans. Leurs enfants : Louis, âgé de cinq ans ; Jean, 3 ans ; Anne, 2 ans ; Claire, un an ; six serviteurs ; 6 fusils ; deux bêtes à cornes, 2 arpents de défriché.

Nous ne connaissons pas la date précise de la mort de Louis Jolliet qui est arrivée entre Mai et Octobre de l'année 1700.

Louis Jolliet laissa plusieurs enfants dont les descendants sont nombreux dans le district de Québec et dans celui des Trois-Rivières. Les fils de Louis Jolliet paraissent avoir été engagés dans la traite des pelleteries et avoir principalement résidé soit dans l'île d'Anticosti, soit sur la côte voisine, au Nord.

L'un d'eux, Jean Jolliet, prit le surnom de Mingan ; il maria sa fille Anne Jolliet de Mingan en 1742 au sieur Jean Taché de Ganganville, diocèse de Montauban, fils d'Etienne Taché, commissaire des vivres à St. Malo. La.

famille Taché, à laquelle appartiennent Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de St. Boniface, l'honorable receveur-général et le représentant du comté de Rimouski, est descendue de ce mariage.

Claire, fille de Louis Jolliet, épousa le 11 Mai 1702, Joseph Fleury Deschambeault; de deux filles nées de ce mariage, l'une Marie-Claire, épousa Thomas Jacques Taschereau, trésorier de la marine en ce pays, natif de Tours et tige de la nombreuse et respectable famille de ce nom (qui a aujourd'hui l'insigne honneur de compter dans son sein le pieux et savant Archevêque de Québec.)

L'autre, Louise, se maria avec Pierre François Rigaud de Vaudreuil, né à Québec et fils de Philippe Rigaud de Vaudreuil et de Louise Elizabeth Joybert de Soulanges.

Après la prise de Montréal, Pierre Vaudreuil passa en France avec sa femme et ses enfants."

Alliée à plusieurs de nos nobles familles canadiennes, celle de Jolliet n'a terni l'illustration d'aucune d'elles. Ce nom de Jolliet s'unit à celui des Taché, des Taschereau, des Fleury Deschambault, des Pierre de Vaudreuil dont le père gouverna longtemps ce pays, et dont le fils eut l'honneur d'être nommé gou-

verneur à l'époque de la lutte suprême de nos pères, en dix-sept-cent cinquante-cinq.

En descendant l'arbre généalogique de la famille de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, l'on trouve à la cinquième génération, Barthélemi, fondateur de la riante petite ville dont la reconnaissance des habitants a changé le nom primitif d'Industrie en celui de Joliette.

Antoine Jolliet, père de Barthélemi, exerçait la profession de notaire. Nous voyons, par les registres ecclésiastiques, qu'il s'était marié à Berthier, en 1785, à Demoiselle Catherine Faribeault, dont le père devint plus tard membre de notre conseil législatif. Antoine Jolliet était allé se fixer à St. Thomas de Montmagny où il mourut en 1789. (*)

Orphelin dès sa naissance, Barthélemi fut élevé en compagnie d'Antoine, son frère aîné, sous les soins affectueux de sa mère, femme d'un mérite supérieur, dont la piété égalait l'intelligence et la persévérante énergie.

A l'instar de la plupart des anciennes femmes canadiennes, elle était douée d'une robuste constitution; sans cesse sur pied, on la voyait travailler le jour et une partie des nuits, faire elle-même sans le secours d'autrui, le service de sa maison toute reluisante de propreté.

Elle décéda à l'Industrie, aujourd'hui Joliette, en 1854, à l'âge avancé de 92 ans.

Jusqu'au dernier moment, elle conserva cette lucidité d'esprit, cette heureuse mémoire, cette foi et cette aimable piété qui la distinguèrent toute sa vie.

III.

LA FAMILLE JOLIETTE A L'ASSOMPTION.

De St. Thomas, la petite famille transporta successivement son séjour à Berthier où des parents, des connaissances, et tous les doux souvenirs du jeune âge attiraient la mère, puis à l'Assomption, où résidait l'oncle et le protecteur des enfants, l'Honorable Joseph E. Faribault qui, depuis plusieurs années, y exerçait sa profession de notaire.

IV.

PREMIÈRE ÉDUCATION DE B. JOLIETTE.

Ce fut peu de temps après sa première communion à laquelle il fut préparé avec soin, et par sa mère et par le zélé curé de l'Assomption, que le jeune Joliette commença à fréquenter l'école du village, tenue par M. Nepveu, dont il garda toujours un excellent souvenir.

Dans son âge mûr, il aimait à se rappeler ces

douces années de l'enfance où, en compagnie de ses livres bien-aimés, il passait si agréablement les heures de la veillée. C'était pour lui, disait-il, un véritable délassement; car ne sortant que rarement de chez sa mère, il avait fait de ses livres, ses plus intimes amis. Heureuse la jeunesse d'aujourd'hui si elle se formait sur de pareils modèles!

Bien loin de partager les sentiments et la manière de voir de la plupart des écoliers pour qui l'étude est un supplice, il ne se contentait pas des leçons ordinaires du professeur, mais n'écoutant que son ambition de s'instruire, il s'imposait des tâches surnuméraires dont il allait rendre compte, en sollicitant l'explication des passages qu'il ne comprenait pas parfaitement.

Une estime mutuelle s'était établie entre l'enfant et le précepteur qui ne faisait mystère à personne, du bel avenir qu'il présageait pour son jeune élève.

V.

B. JOLIETTE, ÉTUDIANT EN DROIT.

Cinq années avaient passé bien rapidement, et malgré les regrets du bon et dévoué professeur, malgré le sacrifice de ses inclinations pour

l'étude, Barthélemi dût faire ses adieux aux classes de M. Nepveu pour entrer comme clerc-notaire chez son oncle, M. Joseph Edouard Faribeault. Là, comme à l'école, il déploya la même ardeur pour l'étude, la même application à ses devoirs.

Toujours assidu au bureau, on l'y trouvait constamment occupé. Lorsque dans le cours de son travail, il lui survenait quelques difficultés, il prenait pour pratique de ne jamais passer outre, sans s'être rendu compte des obscurités qu'il avait rencontrées.

La science et le jugement de son estimable patron étaient pour lui une précieuse ressource qu'il ne manqua pas d'utiliser. C'est ainsi, qu'à force de travail, de réflexion, et de persévérance, il se préparait une belle carrière pour l'avenir. A cette époque, où l'on ne comptait encore que deux collèges dans le Bas-Canada, où l'éducation classique n'était que le privilège des grandes villes, il fallait aux jeunes gens placés et élevés en dehors de ces centres, une dose de courage et de talent plus qu'ordinaire pour aborder les professions libérales. Les intelligences distinguées seules ôsaient se lancer dans ces carrières heureusement plus redoutées qu'aujourd'hui.

Aussi, est-il digne de remarque, que les an-

ciens officiers publics, nonobstant l'instruction très-limitée qu'ils avaient pu recevoir, étaient profondément versés dans toutes les questions de la jurisprudence.

Les articles qu'ils ont laissés, bien que départés par certaines locutions un peu bizarres, et bon nombre de fautes d'ortographe, sont rédigés de la manière la plus claire et toujours basés sur l'exacte interprétation de nos lois.

Ah ! si ces hommes, qui, après quatre à cinq ans de séjour dans une pauvre école de village, se virent obligés, sans aucune autre préparation, à commencer leurs études professionnelles ; si, dis-je, ils avaient pu jouir des avantages des étudiants de notre temps, combien ils en auraient mieux profité que quelques-uns d'entre eux ! et combien nombre de ces derniers auraient à rougir de la comparaison des connaissances des anciens avec celles des contemporains !

VI.

B. JOLIETTE ADMIS A LA PRATIQUE DU NOTARIAT.

Le jeune Joliette avait terminé ses études légales. Muni de bonnes recommandations et des certificats flatteurs de son digne patron, il partit plein de confiance pour aller se soumettre

aux épreuves de l'examen. Ce jour fut pour lui un beau triomphe et l'occasion de nombreuses félicitations de la part des amis que sa bonne conduite avait attirés autour de lui.

Ce fut le trois Octobre mil-huit-cent-dix, qu'il reçut de Sir James Craig, sa commission de notaire. Il y avait près de 6 ans qu'il avait commencé sa cléricature.

Combien, en entendant les réponses si justes de son protégé et les compliments que lui adressaient les examinateurs, le cœur du bon oncle, J. E. Faribault, dut battre de joie et d'espérance ! Il aimait son neveu comme son fils et ce qui redoublait son affection, c'est qu'il était payé d'un juste retour.

Une nouvelle ère allait donc commencer pour B. Joliette. Derrière lui, il voyait déjà se replier et disparaître les scènes riantes de son printemps. Déjà plus de vingt années avaient fui, rapides comme l'éclair ; il était au seuil d'un nouvel avenir dont il lui tardait de voir entr'ouvrir les portes.

Le jeune homme pauvre, qui, après de rudes épreuves, beaucoup de fatigues, de travail et de soucis, est enfin parvenu à vaincre toutes les difficultés de la situation, voit enfin poindre ce jour désiré qui réalisera ses plus chers espé-

rances, doit sentir palpiter son cœur, sous l'effet d'une bien douce émotion.

C'est le voyageur empressé, qui, après avoir franchi les déserts et les solitudes, aperçoit enfin, du sommet d'une montagne qu'il vient de gravir, la patrie, le clocher de son village, le toit de ses pères.

En effet, celui-ci n'a pas le cœur plus joyeux, ne respire pas plus à l'aise que l'étudiant qui, après les anxiétés de l'examen, emporte sur son cœur le parchemin chéri, désiré depuis si longtemps.

C'est le premier triomphe de la vie ! Quel suave parfum il doit apporter à l'âme confiante, de cette jeunesse, avide d'honneur, et dont le cœur s'ouvre aussi naturellement à l'espérance du bonheur, que le calice des fleurs aux rayons du soleil qui les fait s'épanouir !

Et, il est si doux de se bercer que ce succès n'est que le premier anneau d'une longue chaîne de prospérité !...

Illusion du jeune âge ! Combien il serait à souhaiter que tes charmes ne s'évanouissent sitôt !

Hélas ! bien souvent, les orages du cœur, le vent du malheur et de l'adversité viennent déchirer trop soudainement les voiles trompeurs qui nous laissent entrevoir la vie, comme

un Eden délicieux, où nous n'avons qu'à tendre la main pour cueillir les fleurs odorantes et les fruits savoureux.

Toutes les âmes cependant ne se prennent pas du même enthousiasme ; certains esprits plus sérieux n'osent se flatter que le chemin de la vie sera pour eux sans épines et sans douleurs. Barthélemi Joliette fut du nombre de ces derniers. D'un naturel réfléchi, il entrevoyait l'avenir avec ses phases inconstantes, variables à l'infini : ses alternatives de succès et de revers, ses sacrifices tempérés par l'espérance, ses travaux et ses souffrances adoucis par les joies de la vertu et le témoignage d'une conscience heureuse de l'accomplissement de ses devoirs.

Il était en droit cependant, d'envisager d'un regard confiant, la carrière qui s'ouvrait devant lui, sous les plus beaux auspices. Sa commission professionnelle, il l'avait bien et dûment acquise par six années d'un travail rude et constant.

Il se mit aussitôt à l'œuvre, et dès la première année de sa vie publique, on vit dans sa personne et dans ses actes, l'homme vertueux et intègre qui, pendant quarante ans, honora la profession de notaire par une conduite sans reproche.

A cette époque, le village et la paroisse de

l'Assomption étaient déjà florissants. De plus, l'état d'aisance dans lequel se trouvait la population des lieux circonvoisins, ayant son centre d'affaires au même village, contribuait à rendre plus favorable à M. Joliette, les succès de l'avenir.

La confiance publique ne tarda pas à prouver au jeune notaire combien l'on savait apprécier son savoir, sa rectitude de jugement et sa probité.

Son bureau était le rendez-vous de cinq à six paroisses. Il suffisait qu'une affaire parût embrouillée pour qu'on recourût au discernement de M. Joliette.

Ce surcroit de labeurs l'obligeait à passer souvent les jours et les nuits sans sommeil ; c'était à peine, s'il pouvait expédier cette multitude d'affaires dont on le surchargeait, de toutes parts.

Homme de conseil, il avait la patience d'écouter pendant des heures entières, les raisons, les disputes des deux parties qu'il lui fallait accorder. C'est ainsi qu'il exemptait une foule de procès insidieux et de chicanes : source de tant de désordres et de tant d'implacables rancunes.

Mais ce qui est admirable, ce qui fait le plus bel honneur à M. Joliette, c'est sa généro-

sité et son désintéressement. Jamais on ne le vit exiger aucune rémunération pour les conseils qu'il donnait, et pour lesquels il sacrifiait des moments si précieux.

Belle et précieuse qualité trop rare de nos jours !

VII.

BARTHÉLEMI JOLIETTE, MAJOR DE MILICE. CAMPAGNES DE 1812 ET DE 1813.

Mais voilà que des nuages s'amoncellent à l'horizon politique du Canada. La république américaine ayant violé le blocus continental imposé par la Grande Bretagne, en haine de la France et en représailles de celui qu'avait ordonné Napoléon, s'irrita de la capture de ses vaisseaux pris en flagrant délit et confisqués par les Anglais. N'écoutant que son ressentiment, forte de la puissance numérique de ses armées, elle déclara la guerre à son ancienne métropole.

On sortait alors de cette époque malheureuse de fanatisme et de persécutions qu'avait inaugurée l'administration de Sir James Craig.

L'Angleterre effrayée, comprit alors qu'elle devait changer sa politique envers les Canadiens-Français, et que la concession des droits et des privilèges qu'ils réclamaient depuis longtemps,

lui servirait beaucoup plus avantageusement que le despotisme de son autorité.

“ D’heureuses circonstances favorisaient ce retour à des idées plus justes, et surtout plus honorables de la part d’une grande et puissante nation.”

La politesse, la déférence et l’impartialité de Sir Georges Prévost, successeur de Sir James Craig, l’avaient rendu l’idole de la population. De plus, la nomination aux premières dignités militaires de plusieurs de nos compatriotes distingués, achevèrent de populariser le gouverneur.

Il était temps, car la lutte menaçait d’être terrible et sanglante. C’était sur nous que devaient tomber les premiers coups, et cependant, cette prévision n’épouvantait personne. A peine la déclaration de guerre avait-elle été signifiée, qu’un cri universel de patriotisme souleva la poitrine de tous les Canadiens.

A ces nobles accents, on reconnaissait les descendants des vaillants soldats de 1759 et de 1760.

Non, l’ardeur guerrière de ce peuple de braves qui, à la pointe de la baïonnette, avait purgé le sol des hordes indiennes et sauvé la patrie des invasions redoutables de la Nouvelle-Angleterre, non cette fougue chevale-

rière ne s'était pas éteinte dans un lâche et indolent sommeil.

A l'appel de la mère-patrie, le Canada fidèle à sa foi, fier de ses vieilles gloires, se leva comme un seul homme pour voler à la défense de ses frontières menacées.

De toutes parts, accourait se ranger sous la bannière nationale, une foule de nobles cœurs, qui tous, brûlaient de donner un solennel démenti aux accusations mensongères portées contre la loyauté du peuple Canadien. Aux premiers rangs, figurait le jeune notaire de l'Assomption, B. Joliette.

Nommé enseigne et aide-major par Sir James Craig, en mil-huit-cent-huit, il obtint successivement les grades de capitaine et de major, sous le gouvernement de Sir George Prévost. C'est sous ce dernier titre, qu'il servit en mil-huit-cent-douze et en mil-huit-cent-treize, dans la division du lieutenant-colonel Fleury-Deschambault.

Quelques lettres adressées à sa famille, vers cette époque, nous donnent quelques détails sur le moral excellent des soldats placés sous ses ordres :

“ Nous sommes toujours sur le Qui-Vive ! écrivait-il : tous brûlent de se mesurer avec l'ennemi, et j'espère que nous aurons bientôt

l'occasion de satisfaire notre légitime désir... Sous la tente, tout n'est pas rose : il arrive souvent que nous manquons du plus indispensable. Il ne faut pas s'en plaindre; c'est la condition du soldat. Deux choses cependant plus utiles que les autres ne nous ont jamais manqué : C'est l'honneur et le courage de nos bons vieux pères !”

VIII.

MARIAGE DE B. JOLIETTE.

Dans l'intervalle qui sépara les deux campagnes de mil-huit-cent-douze et de mil-huit cent-treize, le brillant major, de retour dans ses foyers, conduisait à l'autel la noble demoiselle Marie Charlotte Tarieu Taillant de Lanau-dièrre qui devait plus tard lui apporter en dot une partie de la seigneurie de Lavaltrie. Le mariage fut célébré à Lavaltrie, le 27 sept. 1813.

Mais les événements se précipitaient. Le lendemain de son union, le jeune officier dût faire ses adieux à son épouse pour courir à la tête de son régiment qui repartait pour la frontière.

A quelques jours de là, les milices canadiennes remportaient la brillante victoire de

Châteauguay qui jeta sur nos armes un dernier reflet de gloire.

Ce triomphe de la valeur, de la tactique sur la supériorité numérique, nous a été utile sous plus d'un rapport. Non-seulement, il a légué à la postérité le nom de Salaberry qu'il a couronné d'une gloire immortelle, mais encore, il nous a fait reconquérir dans l'estime des peuples ces titres d'honneur, de bravoure, d'inébranlable fidélité qu'un certain parti d'une race victorieuse avait voulu injustement nous ravir.

Tous nos compatriotes qui marchèrent alors à l'ombre du drapeau militaire, peuvent revendiquer leur part de gloire dans cette mémorable journée. En effet, si tous ne furent pas décorés de nobles cicatrices, si tous ne rougirent pas leur épée ou leur baïonnette du sang de leur ennemi, c'est que l'obéissance et l'accomplissement d'un impérieux devoir, les retinrent impatients, loin du théâtre du combat auquel ils assistèrent tous et d'esprit et de cœur.

Repoussés sur tous les points, honteux de leurs défaites multipliées, Hampton, Wilkinson et leurs troupes avaient repassé la frontière. Le Canada venait d'être sauvé, encore une fois, par la valeur de ses enfants.

De ce moment, les volontaires reçurent leur congé et reprirent joyeusement le chemin de leurs paroisses respectives.

Rendu à sa famille et à ses amis, Barthélemi Joliette se livra de nouveau, avec ardeur, à ses travaux professionnels dont le fardeau allait s'augmentant tous les jours.

La gestion des affaires de la seigneurie de Lavaltrie qu'on lui avait confiée, doublait ses occupations.

Cette agence cependant, ne lui déplaisait nullement, parce qu'elle lui fournissait l'occasion de fréquents voyages bien propres à fortifier sa santé qu'altérait la vie sédentaire du bureau.

Sur ces entrefaites, une épreuve bien douloureuse vient assaillir les jeunes époux. Au mois de Juillet mil-huit-cent-vingt, la mort toujours cruelle, toujours sourde aux vœux et aux prières, venait leur ravir, à l'âge de six ans, leur unique enfant. C'était sur cet être chéri que reposait leurs plus douces espérances.

Pétillant d'esprit, d'une intelligence au-dessus de son âge, d'un naturel affectueux, aimable et bon, le jeune Charles, promettait de devenir plus tard l'honneur de sa famille. Mais les calculs de l'amour, les espérances d'avenir, l'illusion de la tendresse et de l'affection,

tout fut déjoué ; tout s'évanouit en un clin d'œil, pour faire place au deuil et à la douleur.

Néanmoins, tout en ressentant l'épreuve qui les blessait dans leurs sentiments les plus doux, M. et Madame Joliette s'y soumirent en vrais chrétiens. Leur foi, et les consolations de la religion leur donnaient la force du sacrifice, voire même d'une entière résignation.

Souvent dans la suite, à l'évocation du souvenir de ce jour de tristesse et de torture morale, de grosses larmes roulaient brûlantes sur les joues de la mère au cœur si sensible ; mais bientôt, un regard plein d'espérance vers le ciel, une parole pleine de douceur tombée des lèvres du mari bienveillant et affectueux, ramenaient la sérénité du bonheur au foyer conjugal.

IX.

M. JOLIETTE, DÉPUTÉ DU COMTÉ DE LEINSTER.

En l'année mil huit-cent-dix-sept, M. Joliette, cédant aux sollicitations de ses nombreux amis, s'était porté candidat pour le comté de Leinster, en opposition à M. Jacques Lacombe, marchand de l'Assomption. La victoire vail-

lamment disputée de part et d'autre fut remportée par M. Lacombe à une majorité de 36 voix. M. Joliette n'entra en chambre qu'à la suite de l'heureux résultat de la contestation de cette chaude élection.

Ce fut, paraît-il, le premier exemple d'un procès de ce genre en Canada. Est-ce pour cette raison, que la corruption électorale n'y pût triompher de la justice ?

Mais le triomphe du député légitime du comté de Leinster fut de bien courte durée, car le lendemain de son entrée à la chambre d'assemblée, le parlement fut dissous par l'arrivée de la nouvelle de la mort de George III.

Comme on le voit, la contestation avait duré trois ans; c'était autant de temps qu'il en fallait, pour rendre sur la cause en litige, un jugement prudent et pèsé au poids de la sagesse.

Aux élections suivantes, M. Joliette fut élu aux acclamations unanimes de la même division électorale.

Tout le monde avait confiance en son dévouement, sa droiture d'intention, ses talents solides et son patriotisme éclairé. Il ne brillait pas en chambre par ces éclats d'éloquence qui soulèvent, passionnent, électrisent les auditeurs, mais sa parole facile,

claire et raisonnée, lui donnait une place distinguée parmi les représentants du peuple.

Aussi, avait-il conquis le respect, l'estime et la confiance de ses collègues qui le consultaient sur une foule de questions relatives au commerce ou à l'industrie.

Son passage à la chambre d'assemblée fut marqué par l'adoption de plusieurs mesures protectrices de nos intérêts commerciaux et industriels. C'était lui qui en avait été le plus zélé instigateur, comme le conseiller le plus éclairé par l'expérience.

Cependant le tracas des affaires politiques n'allait que médiocrement au caractère de M. Joliette : il résolut de s'y soustraire ; à l'expiration de son second mandat, il annonça à ses électeurs sa détermination de renoncer à la charge dont ils l'avaient honoré.

Dès lors, aucune considération ne put l'engager à reprendre ses fonctions de député.

X.

DÉCOUVERTE DU SITE QU'OCCUPE AUJOURD'HUI LA VILLE DE JOLIETTE.

Nous avons dit précédemment que M. Joliette avait été chargé de l'administration de la seigneurie De Lanaudière dont il était l'un

des cohéritiers. Sur les terres de St. Paul, à la distance de deux milles de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Joliette, s'élevait, au pied de l'une des cascades de la rivière, un vaste moulin à farine abandonné depuis 1826 et tombé aujourd'hui en ruine.

La surveillance de cet établissement amenait souvent M. Joliette en cet endroit.

Dans une des visites que fit le jeune seigneur sur les beaux domaines que son épouse lui apportait en dot, il côtoya un jour les mille sinuosités de la rivière l'Assomption depuis l'endroit appelé aujourd'hui "Vieux Moulin," jusqu'aux profondeurs de la seigneurie de Lavaltrie.

Accompagné d'un ami, il s'avancait silencieux à travers l'épaisseur des bois, admirant les cascades murmurantes de cette rivière limpide qui se déroulait sous les arceaux de la forêt vierge, en ce moment toute retentissante des harmonieux concerts des oiseaux.

C'était en 1823, par une délicieuse journée du mois de juin. Sous le ciel serein, le soleil souriait amoureusement aux fleurs nouvellement écloses, versant dans l'atmosphère parfumée par les arômes des plantes, la douce et vivifiante chaleur projetée par les rayons d'or de son disque embrasé.

La nature dans toute sa fraîcheur, étalait aux regards, le spectacle de ses rameaux en fleurs, de ses mousses chatoyantes, de ses tendres gazons, de ses jeunes ombrages, des perles de la rosée scintillante à travers le feuillage, du cristal des eaux, réfléchant comme des miroirs, l'image tantôt gracieuse, tantôt bizarre des plantes, des bois et des rochers semés sur leur cours ; en un mot, elle présentait, sous l'éclat de sa charmante parure, toute la magnificence de sa résurrection printanière.

Les deux explorateurs foulaient, en ce moment, ce sol de l'industrie que devaient féconder tant de travaux et de vertus.

Tranquillement assis sous les rians ombrages, nos deux voyageurs contemplaient avec délices les beautés de ce site solitaire qui aurait inspiré les poétiques accents de plus d'un amant de la belle nature.....

Inclinée vers le Sud-Ouest par un gracieux détour, la rivière qui, jusqu'alors, coule tranquille et profonde sur un fond uni et sablonneux, change subitement d'allure : parsemée de cascates, elle roule bruyamment sur un lit de cailloux, ses eaux blanchissantes d'écume.

Sur sa rive occidentale, la plaine parfois

légèrement ondulée, se déroule agréablement au regard. Un riche manteau de verdure semble la recouvrir tout entière, déroband à la vue, le triste aspect des marécages que la persévérance et l'industrie assainiront bientôt.

Sur le fond du paysage, apparaissent avec un heureux agencement de couleurs et de formes, mille ornements divers ; ce sont les verts érables, les pruches aux teintes si sombres, les noirs sapins, les ormes aux longs et flexibles rameaux, les hautes épinettes rouges et blanches, les pins gigantesques, les merisiers touffus et les bouleaux mobiles.

De ce côté, vis-à-vis du premier rapide, le rivage est peu élevé ; la plaine monte insensiblement jusqu'à la hauteur d'une quinzaine de pieds environ, au-dessus du niveau de la rivière. Dès lors, le terrain enfermé dans le coude formé par les eaux, offre sur une grande distance, une surface plane et richement boisée.

C'est là, qu'on abattra plus tard, ces pins superbes qui serviront à la construction du moulin, premier berceau de la nouvelle colonie. C'est là encore, que, dominant les têtes vulgaires, s'élevaient les fronts altiers de ces ormes magnifiques qu'on aurait voulu conserver, mais qui sont disparus dans les incendies de la forêt.

Un seul, survivant d'un autre âge, a échappé à la destruction ; il a été laissé, comme un témoin du passé, comme un poétique souvenir des gloires de ces forêts vierges.

Il est là, avec sa taille d'athlète, ses rameaux séculaires, ombrageant majestueusement le manoir seigneurial vide et désolé. Comme un saule pleureur penché sur le bord d'un tombeau, il semble, lui aussi, porter le deuil de ses possesseurs d'autrefois.

Sur le versant oriental de la rivière, en face de St. Thomas, un tout autre horizon s'offre à la vue. Dans tout le parcours extérieur du circuit dont nous avons parlé, les rives sablonneuses s'étendent d'abord en une jolie terrasse, puis, un peu plus loin, changeant d'aspect, elles commencent à s'élever graduellement jusqu'à une si grande hauteur qu'elles dominent presque les sommets des bois de la plaine opposée.

Ces côteaux pittoresques et charmants sont couronnés eux aussi de la plus luxuriante végétation. Le pin, la prûche, les bois francs, tels que le merisier, le hêtre, le bouleau, et surtout l'érable et le plaine y croissent abondamment.

Quelle impression la vue d'un pareil tableau ne dût-elle pas faire sur l'imagination de M. Joliette ! quels éclairs durent illuminer son

génie hardi, lorsque les rayons radieux du soleil réfléchés sur les chûtes, faisaient jaillir dans les airs mille arcs-en-ciel ravissants ! De quels rêves d'or, de quels brillants projets son cœur et son esprit ne durent-ils pas être bercés et agités à l'aspect de cette belle rivière d'un parcours d'une centaine de lieues, à travers les riches forêts de la vallée et des sommets des Laurentides !

D'un rapide coup d'œil, il avait compris tous les avantages d'une position si exceptionnelle. Placé au centre d'un territoire très-étendu, et déjà en partie, ouvert au travail de la colonisation, l'établissement qu'il projetait d'asseoir en ce lieu, ne pouvait manquer de prospérer rapidement. Une rivière aussi riche en pouvoirs d'eau, aussi avantageuse pour la descente des bois dont regorgeaient les montagnes et les plaines, c'en était assez, pour faire concevoir les plus belles espérances.

Quelques heures après, les deux visiteurs rebroussaient chemin pour retourner à St. Paul.

Dès lors, un projet unique absorba toutes les réflexions de M. Joliette.

XI.

MOYENS DE M. JOLIETTE.

Sa fortune n'était pas considérable ; néanmoins la nombreuse clientèle que sa réputation de probité lui avait acquise, l'économie de son administration, l'avaient placé dans un état au-dessus de l'aisance.

D'un autre côté, de précieuses et inestimables qualités devaient suppléer abondamment à l'insuffisance de ses ressources pécuniaires. Doux, affable, bienveillant, généreux envers tout le monde, d'une exquise sensibilité d'âme, d'un caractère noble, hardi, persévérant, d'une activité dévorante dont la mort seule a pu arrêter le cours, d'un jugement supérieur, d'un esprit observateur et inventif, il était trempé pour les grandes entreprises dont il eut l'instinct dès le début de sa carrière.

Tel était le fondateur de l'Industrie, lorsque abandonnant le village de l'Assomption, les amis nombreux qui l'estimaient si hautement, il s'en vint planter sa tente au plus épais de la forêt, sur les confins de la seigneurie de Lavaltrie.

La foi et le patriotisme, héréditaires dans la famille Joliette, lui faisaient entrevoir dans

son entreprise, une nouvelle glorification de la religion et un immense bienfait pour ses compatriotes.

C'est fortifié, inspiré par ce double amour de la religion et de la patrie, qu'il devait opérer ces grandes choses qui lui ont mérité l'admiration et la reconnaissance de l'une et de l'autre.

Et qu'on ne perde pas de vue cette vérité : M. Joliette n'est véritablement grand aux yeux de ses concitoyens, son nom n'a mérité les honneurs de l'immortalité, que parce que, comme tous les hommes illustres, il s'est oublié lui-même pour se dévouer au succès des deux plus nobles causes : celle de la religion et celle de son pays.

XII.

PREMIER TRAVAIL DANS LA FORET.

Cinq mois après l'exploration dont nous avons parlé, la forêt retentissait encore sous les pas de nouveaux visiteurs.

Cette fois, ce n'était plus seulement deux touristes qui, longeant les bords de "l'Assomption," s'amusaient à écouter les murmures des ruisseaux ou le mugissement des châtes.

Ceux qui s'avançaient, le sac au dos, la hache

à l'épaule, ne s'enthousiasmaient guère de la beauté des paysages, de ces verts érables dont les rameaux embaumés se balançaient, quelques mois auparavant, au-dessus de la tête des premiers voyageurs. Non, ces hardis et vigoureux travailleurs ne venaient pas en ce jour, savourer le parfum des brises, ou écouter les voix harmonieuses des musiciens des bois.

Voyez-les, pleins de gaieté et de courage, marchant d'un pas rapide, écartant les broussailles qui obstruent l'étroit sentier de la forêt, tout en faisant retentir les échos du refrain populaire :

“ En roulant ma boule,”
Derrière chez nous y-a-t-un étang,”
“ En roulant ma boule.”

M. Joliette est à leur tête, son cœur bondit de joie dans sa poitrine ; l'espérance brille dans son regard ; sa figure si calme d'ordinaire, s'est épanouie ce jour-là, sous l'impression des plus douces pensées.

A un signal donné, la caravane s'arrête. Elle est arrivée à la tête des rapides, situés au-dessus de la ville. C'est ici qu'il faut abattre l'épaisse forêt, déblayer un terrain spacieux pour y asseoir sur les bords de la rivière, un splendide

moulin en pierre à deux étages, de cent pieds de longueur sur une largeur de cinquante.

Une heure plus tard, au milieu des hourrahs enthousiastes des braves travailleurs, cent échos sonores roulant de cascade en cascade, de colline en colline, repercutaient au loin, la chute des pins gigantesques s'abattant avec un bruit épouvantable, entraînant sous leur poids, les rameaux fracassés des arbres voisins. Ainsi tombaient les rois de la forêt ; ainsi le fer meurtrier faisait partout de larges trouées dans ces bois que la main de l'homme avait jusque-là respectés.

C'était au mois de Décembre de l'année mil huit-cent-vingt-trois.

En quelques heures, un chantier de bois rond, calfaté de mousse, recouvert de *calles*, était élevé sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la maison du meunier du grand moulin.

Ce fut sous ce toit rustique, que passèrent l'hiver les premiers défricheurs de l'Industrie. Ces colons intrépides formèrent le premier noyau de cette population laborieuse, pleine d'intelligence, d'activité et de courage, qui a tant aidé le fondateur de Joliette dans son œuvre religieuse et nationale.

Braves artisans, qui, les premiers, avez été au labeur et à la peine dans cette grande entreprise, laissez-nous vous payer une juste dette de reconnaissance.

Permettez que nous répétions encore, ce qui a déjà été dit plusieurs fois : Honneur au courage et à la persévérance des premiers colons de l'Industrie !

XIII.

CONSTRUCTION DU MOULIN.

Malgré les neiges et les frimats, malgré les tempêtes de l'hiver, la hache ne cessait son travail d'impitoyable destruction. La forêt cernée de toutes parts, attaquée par tant d'ennemis, tombait entre-mêlée, interceptant tout paysage à travers ses immenses ruines. Les plus gros arbres jugés propres à la construction étaient coupés en billots ; puis, traînés sur l'emplacement des édifices projetés.

C'est là, que des ouvriers actifs fabriquaient les madriers, les planches et les bardeaux, etc., etc.

Non loin de l'emplacement du moulin qu'il s'agissait de bâtir, et en descendant le cours de la rivière, s'étendent sur ses bords, de vastes carrières de pierre calcaire d'une qualité supé-

rière. Elles furent exploitées immédiatement et fournirent les matériaux nécessaires à la construction du moulin.

Les cent ouvriers que M. Joliette avait sous ses ordres firent tant de diligence que la bâtisse fut achevée, l'année suivante.

Mais cette œuvre avait coûté bien des travaux, occasionné beaucoup de sacrifices. Il avait fallu asseoir, élever une digue puissante pour intercepter le cours de la rivière, afin que son niveau fût en harmonie avec le mécanisme des moulins dont elle allait régler la force motrice.

Cette entreprise conduite par M. Joliette, dont l'œil attentif veillait scrupuleusement à l'exécution des plans médités et muris à l'avance, s'exécuta en quelques semaines.

L'on peut juger de sa solidité, lorsqu'on se rappelle que, depuis cinquante ans, cette chaussée est restée inébranlable :— résistant chaque année, à l'inondation des eaux refoulées par la pression de milliers de billots qu'entasse sur ses jetées, la rapidité du courant.

Dans l'automne de 1824, un moulin à farine et un moulin à scie fonctionnaient parfaitement dans cette bâtisse dont nous avons parlé, et que devait enrichir plus tard, plus d'une manufacture.

La plus grande activité régnait dans tout le chantier de M. Joliette.

Tandis qu'un parti de travailleurs abattaient les pins superbes, les longues épinettes et les cèdres odorants pour fournir un aliment quotidien aux scies rapides du moulin, d'autres pionniers traçaient hardiment les routes : artères indispensables qui devaient amener jusqu'au cœur de l'Industrie, la richesse et la vie des populations d'alentour.

XIV.

VOYAGE DE M. JOLIETTE AUX ETATS-UNIS.

Epuisé par ses travaux continuels, M. Joliette, sur les instances de ses nombreux amis, quitta ses occupations pour aller redemander au ciel plus doux de Philadelphie le rétablissement de sa santé.

Accompagné de son épouse, de M. Paul De Lanaudière, son beau-frère, du Dr. Henri Lœdel, il partit, non sans adresser à regret, un adieu momentané à sa chère Industrie où il se proposait d'amener bientôt sa famille.

L'air de la grande République lui fut salubre, et trois mois après son départ, parfaitement reposé, il reprenait joyeusement le

chemin du pays, et surtout de sa chère colonie, l'objet de sa constante sollicitude.

XV.

NOUVELLES MANUFACTURES.— CLOCHE DU MOULIN.

Son voyage lui avait donné l'occasion d'une foule de précieuses observations qu'il sut bientôt utiliser.

Aux deux moulins dont nous avons parlé, vinrent s'en adjoindre d'autres dont il avait pris le modèle chez nos industriels voisins.

Bientôt des manufactures à carder, à fouler, à presser, des moulins à berly, des fabriques de clous et à bardeaux vinrent mêler leurs voix bruyantes au concert déjà assourdissant des premiers mécanismes. Toutes ces manufactures, fabriques, avaient été concentrées dans la grande bâtisse en pierre, appelée : " le grand moulin."

Pour compléter la toilette du nouvel édifice, on avait couronné son sommet d'un riant et joli clocher. Quelques semaines plus tard, une cloche de deux à trois cents livres y était installée aux acclamations de tous les travailleurs.

Ce dût être, en effet, pour eux, une jouissance bien agréable, que d'entendre retentir au

milieu des bois, les accents sonores de l'airain qui, dès l'aube matinale, les invitait joyeusement au travail. Cette voix qui, trois fois le jour, mêlait son harmonie au chant des oiseaux, au mugissement des rapides, aux mille bruits de la forêt, réveillait dans leurs âmes les plus doux souvenirs : ceux de la paroisse natale, du clocher de leur village, des parents et des amis laissés là-bas.....

Et lorsqu'aux approches du soir, la cloche jetait de nouveau, sur l'aile des briscs ses harmonieuses volées que répercutaient au loin les échos de la rivière, l'outil s'échappait de la main des ouvriers, toutes les oreilles étaient tendues pour savourer délicieusement ce beau concert.

XVI.

PREMIÈRES HABITATIONS DU VILLAGE D'INDUSTRIE.

Aux environs du moulin, avaient été élevées, en peu de temps, plusieurs élégantes habitations que l'on voit encore sur la rue De Lanaudière, appelée alors " le chemin de St. Paul."

Ces demeures étaient celles du meunier, celle du Dr. Leodel occupée actuellement par Mme Chaput, celle de M. François Panneton,

et enfin, celle de M. Joliette devenue la résidence actuelle de madame Edouard Scallon.

En outre, à travers les éclaircis de la forêt, l'œil apercevait épars çà et là, une quinzaine de chantiers occupés par les travailleurs. Quelques-uns d'entre ces derniers, commençaient à y amener leurs familles.

Les cabanes qu'ils habitaient, construites à la hâte, et presque sans aucune dépense, convenaient à la situation des nouveaux colons, car à cette époque, où le terrain était encombré de débris, de branchages, d'abattis d'arbres, des incendies fréquents balayaient tout sur leur passage. C'était à peine, si les habitants pouvaient sauver de la conflagration les quelques pièces de leur modeste mobilier.

Mais la ruine d'un chantier était peu de chose. On en était quitte pour un jour de travail auquel prenait part toute la colonie. C'est à qui montrerait le plus de zèle, le plus d'empressement à secourir le pauvre incendié.

Qu'il était beau ce dévouement ! On aurait dit une famille tendrement unie ! Touchante union ! Bienveillante sympathie ! Honorable cordialité qui fait encore aujourd'hui, le caractère distinctif des citoyens de Joliette !

En ces vertus, comme en beaucoup d'autres qui les honorèrent, les anciens habitants de

l'Industrie ne faisaient qu'imiter la générosité du seigneur Joliette dont la bourse, ainsi que celle de toute la noble famille seigneuriale, était ouverte à toutes les infortunes.

XVII.

PONT DES DALLES.

Mais, hâtons-nous de suivre l'infatigable fondateur se transportant trois à quatre fois la semaine, du pont qu'il faisait jeter sur la rivière de l'Assomption, à l'immense chantier de billots organisé par ses soins, sur la paroisse même de l'Industrie.

En descendant vers son embouchure, à la distance d'un demi-mille du moulin de pierre, la rivière engagée dans les rapides, se précipite en mugissant sur un lit rocailleux : ses rives abruptes et élevées se resserrent tout à coup, ne laissant au passage des eaux bouillonnantes qu'un canal d'une soixantaine de pieds de largeur.

Cet endroit fut désigné sous la dénomination de Dalles de la rivière ; de là, le nom de *Pont des Dalles*, donné à la construction qu'y fit M. Joliette.

Par cette communication, il ouvrait la porte de son village aux paroisses de Ste. Elizabeth, de St. Thomas et autres, amenant à son établissement, le commerce de ces localités, dont les produits étaient auparavant dirigés sur Sorrel et Berthier.

XVIII.

CHANTIERS.

Pendant que le marteau retentissait sur le pont sonore, deux cents bûcherons échelonnés sur un espace de six à sept milles, s'attaquaient aux pins séculaires qui, débarrassés de leurs branches, coupés en billots, étaient traînés sur les bords de la rivière. C'est de là, qu'à la débâcle du printemps, les *draveurs* secondés par les courants, devaient les diriger jusqu'au *boom*, situé un peu en amont de la chaussée du moulin à scie.

Devant nécessairement parler du commerce de bois, branche d'industrie qui, habilement exploitée, devint pendant vingt-cinq ans, la source où M. Joliette puisa abondamment de quoi subvenir aux frais de ses grandes entreprises, nous arrivons tout naturellement

à quelques détails sur l'organisation d'un chantier.

Lorsqu'un exploitateur a résolu de faire chantier, il commence par réunir le nombre d'hommes voulu, pour conduire à bon terme son entreprise. Les uns sont engagés comme bûcherons, d'autres sont loués avec leurs voitures comme charretiers.

Au jour indiqué, la caravane, composée de cent à deux cents hommes ou plus encore, s'embarque sur les sleighs surchargés de toute une cargaison de piques, de haches, de scies, de raquettes, de pelles, de quarts de fleur, de lard, de couvertures, et aussi, n'allons pas l'oublier, d'une batterie de cuisine ; le tout en rapport avec les besoins et les exigences indispensables des lieux.

Soudain la voix redoutée du *foreman* se fait entendre.

“ Vite, vite Pierrot ! dépêche-toi Baptiste ! ”
Il faut partir malgré les attrait de Bacchus ; il faut dire adieu à l'auberge, et se jeter ou être jeté sur les traîneaux qu'entraînent avec vitesse, les chevaux aiguillonnés par le fouet dont leurs flancs sont labourés. Tous les charretiers en effet, ne sont pas en état de mesurer leurs coups. Nonobstant les précautions et les défenses sévères des conducteurs, les têtes sont

échauffées sur plusieurs points. De tous côtés, s'échappent les éclats de rire qu'accompagnent les joyeux refrains de la chanson des voyageurs :

“ Dans les chantiers nous hivernerons,
“ Dans les chantiers nous hivernerons.
“ A Bytown, c'est une jolie place,
“ Mais il y a beaucoup de crasse, etc.

XIX.

DANS LA FORÊT.

Les travailleurs sont arrivés au milieu de la forêt. Ça et là, sur les sommets et le versant des montagnes, au fond des humides vallées, dominant avec majesté le faite des bois, apparaissent par groupes, les pins géants qui balancent orgueilleusement leurs têtes verdoyantes. Voilà les ennemis auxquels il faut s'attaquer et dans cette guerre contre ces rois de la forêt, il faut frapper sans pitié, jusqu'à la dernière tête.

Mais auparavant, il s'agit d'asseoir le chantier. La troupe se divise par bandes de vingt à trente hommes. Chacun de ces corps doit pourvoir à son habitation respective. Échelonnée sur une distance de quatre à cinq milles, et plus encore, chaque nouvelle famille de bûcherons se met hardiment à l'œuvre.

En quelques heures, une foule de cabanes en bois rond surgissent comme par enchantement dans l'épaisseur des bois. Des *calles* ou planches de pin fendues avec la hache et le coin, recouvrent ces palais forestiers dont les fentes sont calfatées avec de la mousse ou avec l'écorce des arbres.

Au centre de ces toits rustiques, on a eu soin de pratiquer une large ouverture afin de faciliter le passage de la fumée qu'exhale sans cesse le feu dévorant du foyer.

Entrons dans le chantier ; voyez-vous tout autour de la nouvelle demeure, ces larges bancs recouverts de branchages ! Ce sont les lits des travailleurs dont la paille, les rameaux de cèdre et de sapin forment le plus moëlleux édredon.

Malgré la fureur des vents, le craquement épouvantable des bois, le hurlement des loups, les cris sinistres du hibou perché au-dessus du chantier, c'est là, que l'on dort d'un sommeil non interrompu ; que l'on repose légèrement, bercé par les songes les plus doux.

D'énormes quartiers de roches posés les uns sur les autres et disposés en cercle constituent la cambuse ou foyer qui, durant tout l'hiver, ressemble à une forge embrasée.

C'est là, que le *coolé* (cuisinier) d'une pro-

preté souvent équivoque, armé d'une pelle en fer, bouleverse dans la profonde chaudière, le lard, les pois et le blé-d'Inde entassés ; du sein de la marmite bouillonnante, s'élèvent dans les airs, en parfumant la cabane, les odeurs savoureuses de la soupe du soir. Ce succulent potage dont les voyageurs seuls ont le secret, se sert trois fois le jour dans de larges écuelles en ferblanc dont les parois portent souvent l'empreinte des soupes et des ragoûts de la veille, quelquefois même, des semaines et des mois précédents. Affaire de détail ; personne n'y fait attention.

Voilà pour l'intérieur du chantier ; franchissons un intervalle de quinze à vingt pas, et nous examinerons le style des écuries. Leur architecture ne diffère en rien de celle des chantiers, à la seule exception, que les fentes en sont calfatées plus soigneusement et que la porte en ferme plus exactement.

Tournons maintenant le dos à ces élégants édifices ; laissons le *cook* et ses aides occupés à préparer le repas du soir, pour suivre le *foreman* et ses hommes marchant bravement à l'assaut des premières redoutes.

Levez les yeux. Voyez-vous ces pins de quatre, de cinq et même de six pieds de diamètre ? Ce sont ces Goliaths de l'armée fores-

tière qu'il faut renverser, terrasser et dépouiller. Les bûcherons disposés par couples, au pied de chaque géant, saisissent leurs haches tranchantes. Le signal est donné : Les coups redoublés et terribles résonnent en cadence, faisant jaillir de toutes parts, les larges copeaux qui parsèment le blanc manteau dont l'hiver a recouvert la terre.

Tout-à-coup, on voit frémir et s'agiter les têtes des arbres ; les colosses s'ébranlent. Hôlà ! Hôlà ! prenez garde ! prenez garde ! s'écrient les bûcherons, en prenant la fuite. En même temps, et au milieu du roulement d'un tonnerre épouvantable, les pins s'abattent pêle-mêle sur le sol qui tremble sourdement sous leur poids énorme. A l'instant, les *ébrancheurs* s'élancent sur leur tronc pour les dépouiller ; les *scieurs* se sont armés du *Godendard* pour les séparer en billots : les charretiers les roulent sur les traîneaux pour les transporter à la rivière, tandis que les *abatteurs*, fiers de leur succès, courent à de nouvelles conquêtes.

C'est ainsi que se passent les jours à l'horizon desquels, durant tout l'hiver, on ne voit jamais apparaître l'aurore d'un lendemain nouveau.

XX.

AMUSEMENTS AU CHANTIER.

Cependant on ne s'ennuie pas au chantier. Après les rudes travaux de la journée, lorsque les mets succulents du souper ont reconforté les estomacs, les hommes du chantier s'amuse joyeusement autour du foyer, où flamboient en pétillant, le hêtre à la flamme bleuâtre, le pin résineux, le sapin et le cèdre odorants.

Les histoires les plus comiques, les contes les plus étranges, les histoires de revenants, toujours piquantes d'intérêts, les légendes de chasse-galerie, de loups-garous, de feux-follets, de bêtes à la grandqueue, font passer les auditeurs de l'hilarité la plus désopilante au frisson de la plus vive frayeur; d'autres fois, aux accents mélodieux d'un violon, la cabane se transforme soudain en une bruyante salle de bal.

Les *reels* à huit, les gigues-simples, les menucts, les chansons canadiennes se succèdent, pendant une partie de la nuit, avec un entrain qui ne permet pas d'envier de plus éblouissants théâtres. Telle est, durant l'hiver, la vie des hommes de chantiers.

Il va sans dire que nous passons sous silence les orages du cœur et des passions qui n'épar-

gnent pas ces rudes natures que le missionnaire a fini pourtant par apprivoiser. Néanmoins, le blasphème, les paroles licencieuses, l'immoralité exercent trop souvent leurs ravages chez un certain nombre de ces robustes artisans.

XXI.

DESCENTE DES BILLOTS.

Lorsqu'à la fonte des neiges, il faut s'embarquer dans les canots pour dégager et conduire à travers les roches, les battures, les rapides, les mille détours de la rivière, cette immense armée de billots, c'est encore un travail incalculable, ainsi que la source de mille dangers.

Au début de son commerce de bois, M. Joliette n'avait pas besoin de s'éloigner pour exploiter les belles forêts de pins qui abondaient jusqu'aux alentours de son domaine. Mais lorsqu'après une dizaine d'années, il fallut remonter jusqu'au lac des Français, puis, à celui de l'Assomption distant de 60 lieues de l'Industrie, les dépenses de l'exploitation durent augmenter considérablement.

L'opération la plus pénible, la plus dangereuse est celle appelée : le *dravage* des billots.

Sur le chemin que doivent parcourir les *draveurs*, sont échelonnés de nombreux rapides qui, presque chaque année engloutissent quelques victimes. Les plus célèbres chûtes de la rivière de l'Assomption, sont celles de *Montapeine* et celle des *Sept*.

La première s'engouffrant d'abord dans un canal retréci et profond, précipite ses eaux furieuses pour les laisser tomber ensuite du haut d'un rocher perpendiculaire de cinquante à soixante pieds d'élévation.

Son bruit est assourdissant comme celui du tonnerre ; sur ses bords escarpés, ne croissent que les mousses humides, les plantes grimpan-tes au milieu desquelles, rares et dispersées, apparaissent tristement les têtes des sapins rabougris. Ces lieux arides offrent à l'œil un aspect désolé et étrangement sauvage. La nature ici, semble avoir horreur d'elle-même : l'alouette à la chanson matinale, le délicieux rossignol, la douce fauvette, la grive mélodieuse, tous les aimables chantres des bois se sont envolés loin de ces sombres bords.

Seuls, perçant les éternels mugissements de la cataracte, les cris lugubres des corneilles et des hiboux révèlent en ce lieu, la présence d'êtres vivants. Ces oiseaux sinistres semblent tinter le glas funèbre des infortunés devenus

la proie du torrent, et dont ils ont dévoré les cadavres revomis sur le rivage.

Là, au pied du torrent, creusé par les eaux, dans les flancs déchirés du rocher, sont des enfoncements profonds, où, chaque année, une quantité de billots s'engouffrent pour ne plus réparaître.

Dans la chute des *Sept*, située en amont de la première, sept rapides étroits obligent à *draver* les billots sur un long trajet. Joignez à cela les sinuosités capricieuses d'une rivière qui semble se jouer à travers les montagnes et les plaines, qui, par exemple, dans un circuit de neuf milles, revient à neuf pas de son point de départ, formant une presqu'île appelée "la Pointe-à-neuf pas," et vous aurez une idée de l'énergie, de la persévérance qu'il faut déployer pour y conduire à terme heureux, un chantier de billots. C'est ce que, pendant vingt ans, entreprit et exécuta avec les plus magnifiques succès, le père et le fondateur de l'Industrie.

De son temps, lorsqu'à la crue des eaux du printemps, le bois encombrant la chaussée, les moulins redoublaient de vitesse, roulant nuit et jour, ils transformaient en madriers, en planches, en lattes, etc., les vingt à trente mille billots enlevés chaque année aux forêts séculaires. C'était le travail de l'été.

Ces bois de service étaient de nouveau remis à flot, les draveurs reprenaient leurs leviers, leurs piques et leurs gaffes pour l'escorter jusqu'à l'embouchure de la rivière de l'Assomption. C'est de là, qu'embarqué sur des barges, il était dirigé vers Québec pour y être livré aux acheteurs.

Tant de labeurs de la part de M. Joliette devaient bientôt avoir leur couronnement. Dans la pensée de cet homme éminent, s'enfantaient déjà toutes ces merveilleuses créations qui ont rendu son nom si cher à ses compatriotes.

Tout en dirigeant avec intelligence les travaux de ses chantiers dont il suivait de l'œil les moindres détails, on le voyait s'occuper des dispositions topographiques de son établissement naissant. C'est ainsi que dans la prévision de l'avenir, il traçait dès 1826, au milieu des souches et des bruyères, l'alignement des rues de la cité future, qui ne comptait guère alors, plus de dix à douze colons résidants.

XXII.

MANOIR SEIGNEURIAL.

Quelque temps après, en 1828, il jetait les fondations du splendide manoir que l'on admire encore aujourd'hui. Au moment où les

heureux possesseurs de cette demeure vraiment princière allaient en faire la solennelle dédicace un accident imprévu, en retarda d'une année la cérémonie.

Le jour de Noël, pendant que la famille Joliette et tous les habitants du Village d'Industrie s'étaient transportés à St. Paul, pour assister à l'office divin, l'incendie se déclara tout-à-coup, au manoir.

Le feu, d'après toute probabilité, s'était communiqué du poêle aux planches et aux madriers que l'on avait rangés au-dessus afin de les faire sécher plus promptement. Malgré l'activité et la diligence des courriers qui coururent porter l'alarme dans l'église de St. Paul, l'incendie dévora en quelques heures, les plafonds, les toits et tout le bois accumulé dans les appartements du château ; le mur d'arrière fut si endommagé, qu'il croûla pendant l'embrâsement.

Loïn de se décourager, M. Joliette se remit à l'œuvre, fit refaire à neuf, ce que le feu avait détruit, et en 1830, il put célébrer avec ses amis, la fête du premier de l'an, dans le manoir seigneurial, devenu plus brillant qu'auparavant. Dès lors, il ne quitta plus ce séjour, que lorsqu'il dut dire à la vie le dernier et solennel adieu.

XXIII.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MOULINS EN
1835 ET EN 1836.

Le fondateur de l'Industrie poursuivait les travaux et les améliorations qui devaient assurer à sa fondation un avenir prospère. Sur les bords de la rivière, on vit s'élever deux nouveaux moulins; le premier destiné à la mouture des avoines et appelé pour cela : " moulin à avoine." Il n'existe plus aujourd'hui; un incendie l'a ruiné de fond en comble, vers l'année 1863. A la droite du manoir seigneurial, un monceau de ruines indique seul l'endroit où il a été bâti.

Quant au second, il fut construit sur la rive opposée de la rivière; il était destiné à aider le premier moulin à scie, dans la manufacture des bois de service, il a conservé sa destination primitive et ne cesse ni jour ni nuit, de remplir son industrielle mission.

XXIV.

CANAL POUR LA DESCENTE DU MENU BOIS
EN 1837.

Cependant les Américains que l'on rencontre partout où il y a une industrie nouvelle à exploiter; les Américains avaient envahi à leur

tour, les bords de l'Assomption, et faisaient, par leur commerce de bois, une rude concurrence à M. Joliette.

Outre les billots de pin, ces compagnies étrangères faisaient descendre une quantité de menues pièces, telles que perches, piquets, bois de corde, etc. L'accumulation de ce bois obstruait les abords des *booms* qui ne pouvaient que difficilement lui livrer passage, vu l'énorme quantité de gros billots qui les encombraient à l'avance. Afin de remédier aux plaintes émises à ce sujet, M. Joliette chargea son agent, M. Chs. Panneton, de diriger les travaux d'un canal qui, prenant le plus court chemin, devait, après un parcours d'une dizaine d'arpents, venir déboucher en aval de la chaussée. Par ce moyen, les bois légers trouvant une facile issue, tomberaient immédiatement dans les rapides pour poursuivre leur course sans aucune interruption.

Ce canal de six pieds de largeur sur trois ou quatre de hauteur, et que l'on prit soin de boiser en madriers, fut parachevé dans le court espace de vingt-cinq jours.

Malheureusement, il ne produisit pas le résultat désiré, car, à cause de la nouvelle élévation de la chaussée, ses eaux ne coulant plus sur un plan assez incliné, le bois ne pouvait

s'écouler qu'avec le secours d'un grand nombre de bras. Ce défaut le fit abandonner, et aujourd'hui, il n'en reste plus que quelques vestiges, au milieu des marécages situés en arrière du Collège et du Noviciat des Clercs de St. Viateur.

XXV.

PERTE DE VINOT MILLE BILLOTS.

Ce ne fut pas le seul échec qu'éprouvèrent les affaires de M. Joliette, en cette année de 1837.

Au moment où tous les billots de ses chantiers d'hiver couvraient la rivière, aux alentours des moulins, une crue extraordinaire des eaux, refoulée par un vent violent, rompit les chaînes qui retenaient les *booms*. Alors une débâcle effroyable eut lieu. Vingt mille billots s'ébranlèrent, et se précipitant les uns sur les autres, culbutèrent de la chaussée dans les rapides.

Une digue s'était formée au pont des dalles ; un instant, on avait conservé l'espoir de voir s'arrêter ce torrent débordé. Mais à peine un quart d'heure s'était-il écoulé, que le pont, cédant à l'énorme pression des eaux envahissantes, se disloqua avec un craquement épouvantable, laissant un libre passage aux billots qui, bon-

dissant sur les rochers, reprirent leur course effrénée.

Dès lors, tout fut perdu, et, de cette immense quantité de bois, une partie s'égara sur les rives de l'Assomption, tandis que l'autre, suivant le cours des flots, fut entraîné dans le fleuve St. Laurent.

Un si grand malheur n'altéra en rien la sérénité d'âme de M. Joliette. Lorsqu'on vint lui annoncer cette triste nouvelle, il répondit au messager : Eh bien ! c'est le bon Dieu qui l'a voulu ! tâchons de nous résigner à sa volonté !

XXVI.

CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ EN 1837.

Sous l'influence de son fondateur, le village d'Industrie prenait chaque jour de nouveaux développements. Les habitants des paroisses de Ste. Elizabeth, de St. Thomas et de St. Paul, oublièrent un peu la route d'autrefois, pour s'y acheminer.

C'est alors que l'on songea sérieusement à la construction d'un marché assez vaste pour les besoins de la population et les développements du commerce.

D'après les conseils de M. Joliette, M. Chs. Panneton et feu le docteur Barbier érigèrent, sur les bords du canal, une bâtisse devant en tenir lieu, et qui dura jusqu'en 1854.

A cette époque, les habitants de la localité comprirent la nécessité de remplacer ce marché primitif qui n'avait qu'une cinquantaine de pieds de longueur, par un autre plus spacieux, mais qui, n'en déplaît à son architecte, ne semble guère plus élégant que le premier. L'érection de cette nouvelle construction fut le sujet d'une opposition assez vive entre quelques citoyens du village, qui voulaient le marché sur le terrain occupé aujourd'hui par M. Clements. Le premier choix fut maintenu et les contestants durent céder. Disons qu'ils le firent d'assez bonne grâce, et que l'harmonie, un instant troublée par ces quelques contestations, reprit heureusement son empire sur le village d'Industrie.

XXVII.

TROUBLES DE 1837 ET DE 1838.

Cependant un cri de liberté avait retenti d'un bout à l'autre du Bas-Canada.

Excitée par la parole ardente et enthousiaste de MM. Papineau, Lafontaine, Nelson et au-

tres, la population de la rive droite du St. Laurent, s'était soulevée en masse, pour venger ses droits méconnus.

Une foule de révolutionnaires sillonnaient en même temps le pays, dans le but d'enrôler des volontaires pour la *cause sacrée* de l'affranchissement de ce qu'on appelait la tyrannie anglaise. Dans un grand nombre de localités, la voix des Evêques, les conseils des hommes sages retinrent les habitants dans les limites du devoir.

A l'Industrie et à St. Paul les tentatives des fils de la liberté échouèrent complètement, grâce à l'intelligence et au dévouement de M. Joliette. Faisant taire la voix d'une ancienne amitié pour n'écouter que celle de sa conscience, il répondit aux avances du chef de l'opposition Bas-Canadienne par une énergique protestation de fidélité à la couronne d'Angleterre. "Plutôt, disait-il, briser mille fois les liens de notre amitié que de me déshonorer au point de forfaire à mon serment d'allégeance."

Pendant que sur plusieurs points, les agitateurs semaient ces étincelles qui devaient allumer les funestes incendies de St. Charles, de St. Denis et de St. Eustache, M. Joliette parcourait son district, calmant partout les passions

surrexcitées. Aux cris de: "liberté," et de: "à bas les Anglais" il opposait le cri du devoir, la doctrine de la soumission au pouvoir établi, les conséquences désastreuses de l'insurrection, couronnant toutes ces exhortations en exigeant des citoyens la prestation du serment de fidélité au gouvernement Anglais.

Aussi, après les effusions de sang qui couvrirent de deuil plusieurs villages du Bas-Canada, M. Joliette reçut-il les plus chaleureux remerciements de la part de ses concitoyens qu'il avait préservés de la contagion de la révolte.

La divergence d'opinions politiques qui pendant les troubles, avait opéré une scission entre lui et ses anciens collègues du Parlement, n'avait laissé dans son esprit aucun sentiment d'aigreur.

Dix ans après les malheureux événements dont nous venons de parler, un de nos plus illustres patriotes de l'époque descendait à son manoir pour s'acquitter, de ce qu'il appelait, une réparation envers les devoirs de l'amitié.

M. Joliette versait des larmes de bonheur en recevant dans ses bras ce vieil ami qui, après un long exil, rentrait dans la patrie qu'il avait conduite à l'abîme en voulant la sauver.

"Mon cher ami, lui dit le nouveau venu,

avant de franchir le seuil de votre demeure, de me livrer à la joie de notre intimité d'autrefois, j'ai à vous demander pardon de notre refroidissement apparent et dont mon long silence a été la cause. Hélas ! que d'événements depuis dix années ! Je le sais, on m'a accusé de tous les malheurs qui ont fondu sur nos infortunés concitoyens ; on m'a reproché d'avoir ensanglanté la patrie et d'y avoir semé la tempête. Je ne puis répondre à ces graves et terribles accusations, qu'en protestant de mon amour pour mon pays ; je ne voulus jamais sa ruine ni son malheur, puisque j'ai travaillé toute ma vie pour sa gloire et sa liberté. Mon patriotisme a toujours été sincère et si nous n'avons pas réussi dans notre entreprise, il n'en faut accuser que le sort qui nous a été contraire ! ”

Assez, assez, reprit M. Joliette, tirons un voile sur ces malheurs que vous n'avez pas prévus. Rappelons des souvenirs plus heureux.

Et l'entretien se poursuivit, sans qu'une allusion tant soit peu pénible n'attristât le front déjà si pensif de notre grand orateur canadien.

Plus d'une fois, dans la suite, M. Papineau se donna la jouissance d'une visite aux aimables seigneurs du manoir de Joliette.

XXVIII.

M. JOLIETTE, JUGE ET PÈRE DE LA POPULATION DE SON VILLAGE.

Durant le laps de temps qui suivit sa résignation de mandataire du peuple, M. Joliette fut sollicité plus d'une fois, d'entrer de nouveau dans la politique. Il refusa constamment de se rendre à ces instances. Un but unique, constant lui faisait concentrer toutes ses ressources matérielles et intellectuelles vers le charmant village qui, comme une fleur bien-aimée, croissait sous sa tutelle protectrice et s'épanouissait sous le regard de son amour.

Nous avons déjà dit que M. Joliette avait cessé l'exercice de sa profession de notaire. Cet office était rempli par un citoyen dont la ville de Joliette a appris à respecter l'intégrité, le dévouement et cette aimable modestie qui est le caractère distinctif du vrai mérite. Cet honorable monsieur, que personne ne saurait méconnaître sous ce portrait, est M. J. O. Leblanc, Ecr., ex-régistrateur du Comté de Joliette.

Quant au fondateur de l'Industrie, il n'en rendait pas moins à l'égard des habitants de la

localité, les services qu'on pouvait attendre d'un notaire savant et dévoué.

Pendant de longues heures, il se prêtait de la meilleure grâce du monde, à écouter les demandes qu'on lui adressait sur les questions litigieuses. Il se montrait, tout à la fois, le père dévoué et le juge impartial de cette population qui se groupait autour de son manoir. Il arrêtait les procès ; admonestait les citoyens coupables de quelque injustice ; les engageait à la réparation des torts qu'ils avaient causés : faisant le tout, avec tant de bonté, d'esprit de justice, de prudents ménagements, que chacun, renonçant à sa prétention ou à son ressentiment, se trouvait heureux de se rendre à ses raisons et à ses avis paternels.

Sa patience était admirable ; car, malgré les manières rudes, les répliques parfois grossières et injurieuses des parties dont il avait à régler les différends, jamais, ni le ton de ses réponses, ni l'altération de son visage, ne laissaient apercevoir l'indignation ou l'impatience qui aurait éclaté chez un caractère moins trempé, moins accoutumé à réprimer ses saillies.

Et lorsqu'au sortir de ces longs entretiens, après l'heureux dénouement d'une affaire embarrassée, on venait lui demander ce qu'il exigeait pour sa peine : " Ce n'est rien, mes amis,

leur disait-il ; soyez toujours unis ; je serai assez récompensé de mes conseils, si j'apprends que vous vivez en paix et que vous êtes toujours de bons citoyens et surtout de bons chrétiens."

SA CHARITÉ.

Ce n'était pas seulement par sa douceur qu'il s'attirait l'affection de la population, car sa charité n'était pas moins admirable que sa bienveillance.

C'est un fait publiquement avéré par tous ses contemporains, que jamais un malheureux n'a frappé en vain, à la porte de son manoir.

Il allait jusqu'à prévenir les demandes des nécessiteux en leur envoyant avec libéralité de quoi soulager leur misère.

Rencontrait-il un homme sans occupations, il l'arrêtait sur le champ, l'amenait avec lui, et lui mettant en main un instrument de travail, il lui disait : " Eh bien ! mon ami, voici un moyen de gagner honorablement ta vie et celle de ta famille. Fais cette besogne, tu viendras ensuite recevoir la récompense de ton labour. Il en sera ainsi tant que tu n'auras rien à faire chez toi."

Comme tous les grands cœurs, M. Joliette aimait à garder le secret de ses bonnes œuvres.

Mais c'était en vain que sous le voile de sa modestie, il s'efforçait de les dérober à tous les regards, leur parfum les révélait et les faisait bientôt découvrir.

Souvent, vers le soir, on le voyait se diriger vers une ou deux des plus pauvres habitations de son établissement. A son aspect, la joie renaissait dans l'âme de la mère affligée; les petits enfants, le front rayonnant de bonheur, s'approchaient avec confiance de celui qu'ils chérissaient comme un père. Après quelques unes de ces douces paroles, qui tombaient sur les plaies du cœur, comme un baume bienfaisant, après avoir glissé quelques pièces d'argent dans la main tremblante de la mère reconnaissante, l'heureux seigneur repartait, au milieu des bénédictions de cette famille consolée, emportant dans son âme plus de bonheur que s'il eût gagné une fortune.

XXIX.

MADAME JOLIETTE.

Nous devons ajouter à l'honneur et à la juste louange de sa noble épouse qu'elle ne lui en cédait guère, sous ce rapport. Digne héritière de la noblesse d'origine et de sentiment, de la charité proverbiale de la famille de Lanaudière,

jamais on ne vit son cœur et sa bourse fermés devant l'infortune ou la misère.

Type de la femme forte et accomplie, on la voyait dès l'aurore, occupée aux soins de sa maison qu'elle dirigeait à la tête de ses servantes. Un pauvre frappait-il à la porte du manoir ? Elle-même allait s'informer et du motif de sa visite et des détails de son indigence. Elle s'affligeait avec lui, au récit de son malheur ou de ses privations. Là ne s'arrêtait pas sa sympathie et sa charité ; car, après l'avoir fait manger en le servant elle-même, elle ne manquait pas de le gratifier encore d'une abondante aumône.

Un, jour c'était en l'absence de son époux. La seigneuresse assiégée par un certain nombre de mendiants, n'avait su résister à l'entraînement de son bon cœur : d'une aumône à l'autre elle avait donné jusqu'à quatorze minots de blé ! A la fin de la journée, réfléchissant qu'elle avait peut-être plus consulté sa générosité que sa discrétion, elle craignait de recevoir des reproches à cause d'une pareille prodigalité. Son inquiétude était assez vive. Pour prévenir la réprimande, elle avait chargé un ami d'avertir son époux de ce qui était arrivé.

En apprenant cette conduite, celui-ci vint la trouver, et la félicitant sur sa bonne action :

“ fais à l'avenir, lui dit-il, selon que te le conseillera ton cœur généreux, tout ceci t'appartient, ajouta-t-il, en lui désignant du geste, le manoir et les environs.” Digne et noble réponse, qui entoure de la même gloire, et la charité de l'épouse et la grandeur d'âme de l'époux.

Dans une autre circonstance, madame Joliette, dont l'œil vigilant surveillait tout, s'était transportée auprès du vaste four, d'où l'on retirait en ce moment le pain qui devait nourrir sa nombreuse famille de serviteurs. Sur ses pas, comme d'habitude, les pauvres étaient accourus demandant l'aumône. Emue jusqu'aux larmes à la vue des haillons qui les couvraient, de la misère peinte sur leur figure, la noble dame leur distribua toute la fournée de pain. Les mendiants s'en retournèrent en bénissant son nom et celui de son époux, tandis qu'en souriant, elle donnait des ordres pour une nouvelle fournée.

XXX.

ETABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Au milieu de la prospérité matérielle de son village, M. Joliette n'oublia pas les établissements religieux dont la fondation devait cou-

ronner sa belle carrière. Il était profondément pénétré de cette conviction qu'une société, qu'une association quelconque ne saurait prospérer sans la religion. Il reconnaissait que cette dernière est la base, le fondement indispensable de tout progrès véritable, comme de toute vertu et de toute grandeur.

Aussi l'aimait-il de tout son cœur, cette religion pour l'honneur de laquelle il sacrifia une partie de sa fortune. Il la vénérât dans la personne de ses ministres dont les plus marquants figuraient au nombre de ses amis les plus chers.

Le Vénérable Evêque de Montréal avait en grande estime ce généreux citoyen. Cette haute considération, qui ne souffrit jamais d'atteinte, ne manqua pas d'être payée d'un juste retour de la part de l'Hon. Joliette.

Ce fut en témoignage de son dévouement pour l'Eglise, ainsi que pour remplir le vœu de la population dont il était le père, que dans l'automne de 1841, il suppliait Monseigneur I. Bourget de lui permettre d'ériger à l'Industrie, un temple dont il ferait tous les frais de construction.

En attendant que le nouvel édifice put être livré au culte divin, il sollicitait pour son vil-

lage, la faveur d'avoir l'Office divin tous les dimanches et les fêtes. Le prélat, qui connaissait ses bonnes dispositions, lui accorda de grand cœur, ce qu'il avait déjà sollicité en vain, auprès de feu Mgr. Lartigue.

“ Nous permettons, disait l'Evêque dans un décret, nous permettons qu'une chapelle soit bâtie par contribution volontaire, sur la terre que l'Honorable Joliette et sa femme promettent de donner pour sa fondation.”

Le curé de St. Paul, qui s'était offert pour desservir la nouvelle mission, reçut en même temps que M. Joliette, la réponse favorable de l'Evêque.

Voici un extrait de la lettre que Sa Grandeur, Monseigneur Bourget lui adressa à cette occasion.

MONTRÉAL, 7 Décembre 1841.

MONSIEUR,

“ Pour récompenser les généreux sacrifices qu'ont fait et que veulent encore faire vos seigneurs et seigneuses, et encourager le zèle et les bons sentiments du village d'Industrie, je me rends à vos demandes instantes et réitérées, en vous permettant de biner tous les dimanches et fêtes, à la chapelle située au dit vil-

lage d'Industrie ; cette permission est pour un an, à commencer du 8 décembre courant. Ne manquez pas de remercier la Vierge Immaculée, car c'est à Elle que vous êtes redevable de cette faveur. J'espère qu'elle bénira ce pauvre village et qu'elle en fera un village de saints, ce qui est très-digne de sa grande miséricorde, et ce que je lui demande de tout mon cœur."

† IG. *Evêque de Montréal.*

REV. F. M. TURCOTTE, *curé de St. Paul.*

CONSTRUCTION D'UNE EGLISE.

Quelques jours après, dans le haut du moulin le plus voisin du château, (le moulin brûlé en 1863), une chapelle fut préparée pour recevoir, chaque dimanche, les habitants de la localité. A chaque solennité, c'était toujours un nouveau et édifiant spectacle, que la vue de cette fervente population appelant les bénédictions célestes sur elle et sur ses bienfaiteurs. Mais la modeste chapelle devait faire place à un temple plus digne de la future paroisse de St. Charles Borromée. C'était là, le plus vif désir du fondateur du village d'Industrie.

Avec son activité ordinaire, il s'était déjà mis à l'œuvre. Des riches carrières, qui bor-

dent la rivière de l'Assomption, sortit bientôt la pierre nécessaire pour l'érection de la nouvelle Eglise. Au printemps suivant, tous les matériaux étaient rendus sur place. On se mit au travail avec une incroyable ardeur.

L'activité fut si grande qu'au treize juin, cédant à la sollicitation de M. Joliette, Mgr. Bourget put venir faire la bénédiction de la première pierre de l'Eglise de St. Charles. Le jour de la cérémonie s'annonça d'abord sous les couleurs les plus tristes. Il pleuvait à torrents. M. Joliette, qui se promettait tant de joie pour la circonstance, désespérait de l'arrivée de l'Evêque, lorsqu'à travers les brouillards et l'orage, il aperçut sa voiture s'arrêtant à l'entrée du manoir. Un cri de joie et de reconnaissance s'échappa de sa poitrine. Merci Monseigneur, du bonheur que vous me procurez en venant aujourd'hui bénir notre Eglise !

“ Mon cher monsieur Joliette, reprit l'Evêque avec un doux sourire, convenez qu'il faut bien vous aimer pour vous faire visite en un jour comme celui-ci ; mais, poursuivit-il, nous devons nous réjouir, car cette pluie abondante, c'est la rosée du ciel qui fécondera la bonne semence que vous venez de jeter sur le sol de l'Industrie.”

Malgré le mauvais temps, un grand concours

de peuple assistait à la cérémonie. Monseigneur ne put s'empêcher d'adresser la parole à cette population qui était accourue pour le voir et entendre sa voix toujours aimée. Lorsqu'après avoir expliqué, avec son onction ordinaire, les cérémonies imposantes de la bénédiction, il en vint à parler de l'immortalité des œuvres entreprises pour la gloire et l'honneur de l'Eglise, de la grandeur du citoyen qui se sacrifie pour sa religion et sa patrie, un murmure approbateur parcourut l'assistance transportée : tous les cœurs palpitaient sous le coup d'une violente émotion, et l'on vit tous les regards pleins d'admiration, d'amour et de reconnaissance se diriger vers M. Joliette, l'objet de ces justes éloges.

Pendant ce temps-là, confondu dans la foule, baissant humblement la tête, le noble seigneur ajoutait, par sa modestie, un nouvel éclat à la gloire si pure de ses vertus de foi, de dévouement et de patriotisme.

Ce zèle ardent, cette générosité inépuisable qu'il montrait pour la construction de son Eglise devinrent contagieux pour la population de son village qui ne voulut pas rester en ardens dans une si belle œuvre. Les habitants étaient pauvres ; ils donnèrent de leur pauvreté ; on les vit offrir le secours de leurs bras, de leurs

chevaux, de leurs voitures pour aider à la construction de leur temple.

Leurs efforts, couronnés splendidement par la générosité de la famille seigneuriale de Lanaudière, eurent un résultat si efficace, que le treize Octobre 1843, l'Evêque de Montréal descendait de nouveau à l'Industrie pour procéder solennellement à la bénédiction de l'édifice religieux. Pour le plaisir de nos lecteurs, nous leur mettrons sous les yeux le compte-rendu de la circonstance, publié dans le temps, dans les "Mélanges Religieux."

Il y a dans ces lignes d'intéressants détails qu'il importe de conserver.

"Mercredi, douze courant, Monseigneur de Montréal avait consacré l'autel de l'Eglise de St. Paul avec toute la solennité d'usage ; le soir du même jour, le seigneur Joliette envoya son carrosse traîné par deux chevaux, pour transporter l'Evêque au village d'Industrie. Il y arriva vers le couchant du soleil par un très-beau temps. Tout le village avait un air de fête et ses habitants se trouvaient sur la rive principale, où passa l'Evêque suivi d'un nombreux cortège. Ce fut le lendemain qu'eut lieu la bénédiction de l'Eglise.

L'Eglise de St. Charles est bâtie d'après un très-beau plan et des proportions telles qu'elles

rendent cet édifice un des plus élégants du pays. Elle a cent-dix pieds de long, trente-deux de haut, et cinquante de large. Elle a deux rangs de fenêtres; le deuxième rang de moindre dimension sert à éclairer les galeries latérales qui se prolongent jusqu'aux angles des chapelles. Un beau jubé est construit au bas de l'Église. Le portail de l'édifice est en pierres de taille exploitées et taillées sur le lieu même.

A la suite de l'Église, et aux murs mitoyens, sont la sacristie et un presbytère à deux étages, de quarante pieds sur trente, ce qui forme cent-cinquante pieds de maçonnerie. Les ouvrages doivent se continuer immédiatement, et au mois de mars, l'Église sera complète; voûte en plâtre, murs imités en marbre, galeries décorées, bancs du meilleur goût, sanctuaire orné, etc., On couvre maintenant le clocher en fer-blanc; il y a place pour trois cloches qui ne se feront pas attendre longtemps; j'ai compris qu'elles arriveraient dans le cours de l'année.

Le presbytère doit aussi être fini au mois de mars. Une ferme sur laquelle l'Église est bâtie est donné par le seigneur Joliette pour aider à la subsistance du curé auquel cent louis sont assurés annuellement, outre le casuel, le revenu de la ferme et quelques dîmes.

Quelques minutes après huit heures, commença la cérémonie qui se fit avec toute la solennité possible, au milieu d'un concours tel, qu'au moins un tiers des assistants ne pût trouver place dans l'Eglise. Il était plus de onze heures, lorsque la consécration de l'autel fut terminé. M. Quiblier avait été invité pour faire le discours dans cette circonstance. Quoiqu'il eût accepté l'invitation, une indisposition l'empêcha de s'y rendre. Il fallut qu'un des prêtres présents, M. le Grand-Vicaire Manseau montât en chaire et improvisât un discours de circonstance.

Le seigneur Joliette, le seul auteur du bel établissement au Village d'Industrie, méritait la reconnaissance publique : les habitants du village n'ont fourni que quelques matériaux bruts : bois rond, pierre, chaux, sable, point ou presque point d'argent. L'orateur les louant sur le zèle, la piété, la générosité démontrés par leur superbe édifice dont la première pierre avait été bénite quatre mois auparavant, s'est arrêté et a repris : La vérité et la justice demandent de moi, dans ce moment, quelque chose de plus. Je dois le dire, cet édifice magnifique est le fruit des efforts généreux d'un honorable citoyen bien connu de tout cet auditoire, d'un citoyen dont la grande âme a conçu

L'HONORABLE B. JOLIETTE.

et réalisé un projet sans précédent et unique quant aux moyens qu'il a employés,—unique par l'esprit de bienveillance et de vraie philanthropie qui a présidé à cette œuvre admirable, œuvre admirable que je ne peux louer qu'avec faiblement, mais qui sera louée et mieux appréciée par la génération présente, et par toutes celles qui la suivront ; elle doit être appréciée surtout par tous les citoyens de cette localité qui doivent en tirer le principal avantage.

C'est à eux surtout, qu'est imposé le devoir d'une reconnaissance continuelle, et, ils le rempliront ce devoir par les égards, la franchise et la probité qu'ils apporteront dans leurs rapports avec leur commun bienfaiteur, etc.

Le village d'Industrie contient quatre-cent communians. L'exploitation des bois, les moulins à carder, à fouler, etc., etc., tout cela produit par le génie de M. Joliette, doit faire surgir dans cette place une ville à l'avenir. Ce monsieur est comme le père nourricier de toute la population.

“ Jeudi, treize courant, le tout s'est terminé par un banquet, où une cinquantaine d'amis prirent place.

Village d'Industrie, 18 Octobre 1842.

Les commentaires sont ici inutiles ; qu'i

suffise de faire remarquer avec le regretté Grand Vicaire Manseau, que la gloire dont l'Hon. Joliette a entouré sa vie par la fondation d'une ville et la construction d'une Eglise, vivra à jamais dans le souvenir des citoyens objets de sa munificence.

Nonobstant les immenses sacrifices déjà accomplis, le bienfaiteur de l'Eglise voulut parachever son œuvre. La voûte, les galeries, les peintures des murs, les autels, les décorations du chœur, les bancs, la chaire, etc., tout fut terminé au printemps suivant :

A ces dépenses considérables, le généreux donateur avait ajouté celle d'une maison pour le public, d'une cuisine au presbytère, des granges, remise, hangar pour l'usage du curé, de l'entourage du cimetière, des cours, des jardins, etc., etc. Joignons à cela, l'achat des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, des parures de l'autel, et nous aurons une idée des sacrifices qu'il dût s'imposer. Il semblait que sa bourse ne devait pas plus s'épuiser que la générosité de son cœur.

Jusqu'à cette époque, l'Eglise du village d'Industrie n'était qu'une succursale desservie par le curé St. Paul. Cet état de choses ne pouvait durer. Au premier janvier de l'année

1843, M. Neyron fût nommé curé résidant de la paroisse de St. Charles Borromée. Le nouveau curé ne remplit ses fonctions que pendant dix mois, après l'écoulement desquels, il fut remplacé par le Révd. Antoine Manseau, l'un des Grands Vicaires de Mgr. l'Evêque de Montréal. Deux mois après l'installation du deuxième curé de l'Industrie, le 23 décembre 1843, Monseigneur Bourget lançait le décret de l'érection canonique de la paroisse de St. Charles.

La nouvelle circonscription ecclésiastique comprenait une étendue de territoire de forme irrégulière, d'environ huit milles de longueur sur deux milles de largeur. L'érection civile, demandé par l'Honorable B. Joliette, n'eut lieu qu'en juin 1845.

XXXI.

DON DE TROIS CLOCHES À L'ÉGLISE, PAR
LA FAMILLE DE LANAUDIÈRE.

CÉRÉMONIE DE LA BÉNEDICTION,
LE 6 SEPT. 1843.

Quelque chose manquait encore au temple splendide,—témoin vivant de la foi de son fondateur. Ce brillant et gracieux clocher, qui dominait majestueusement les habitations du

village, ne disait pas au cœur ce qu'on pouvait en espérer ; il était resté sans voix. Cette voix, dont les accents mystérieux se mêleront bientôt à ceux de la cité et de la famille, " pour en consacrer les joies, en pleurer les douleurs, en rappeler les devoirs," ce sera celle de la cloche catholique, objet d'amour et d'espérance pour toutes les âmes chrétiennes.

Quel langage, en effet, plus éloquent et plus doux, plus fort et plus tendre, plus mélancolique et plus suave que celui des cloches de nos Eglises. " On dirait la voix de l'ange tutélaire que la foi nous montre à côté de chaque homme, guidant ses pas, inspirant son cœur, souriant à ses innocents plaisirs, sympathisant avec ses souffrances, gémissant sur ses erreurs. " C'est elle, qui à notre entrée dans la vie, nous salue d'une voix maternelle, et annonce par ses joyeux carillons, un nouveau-né à la famille, un citoyen à la patrie, un élu pour le ciel. Du haut de sa flèche aérienne, elle est comme une sentinelle dont le regard protège les champs et les cités. Si les orages et les tempêtes dévastent les campagnes, si des toits de nos maisons jaillit la flamme de l'incendie, c'est elle qui réunira la population et sauvera les vies et les propriétés en péril.

" C'est par la cloche que la terre chrétienne

fait monter vers le ciel, ou ses gémissements ou sa reconnaissance.

“Ainsi, elle symbolisera la communauté de biens spirituels ; sa voix imposante proclamera dans les airs, la majestueuse union de foi, d'espérance et de charité que l'Eglise seule a reçu mission de réaliser parmi les hommes.”

Le bienfaiteur de l'Eglise de St. Charles avait deux raisons de soupirer ardemment après le beau jour où le temple qu'il venait d'élever à Dieu, chanterait à sa manière, la gloire de l'Eternel, transportant jusqu'au ciel, sur les notes de l'airain sonore, l'hymne pieux de sa foi et de sa reconnaissance.

Voix imposantes et harmonieuses des cloches, lorsque vous éclaterez pour la première fois, vous redirez encore d'autres louanges ; car vous publierez en même temps, et la gloire du fondateur de l'Industrie, et la générosité de la famille qui vous aura installées dans votre demeure aérienne !.....

C'était la noble famille de Lanaudière qui s'était réservé l'honneur de fournir au prix de six mille-cinq-cents francs, le joyeux carillon, qui fut importé d'Angleterre. Ajoutons que ce ne fut pas le seul sacrifice qu'elle s'imposa pour seconder la bienfaisance de l'Honorable Joliette et de sa dame.

Combien l'âme de ces personnes généreuses dût tressaillir de bonheur en la fête joyeuse de la bénédiction de ces trois belles cloches auxquelles la reconnaissance donna le nom de leurs donateurs et donatrices !

Chaque vibration de l'airain consacré, retentissant sous les voûtes pavoisées du temple, devait faire palpiter leur cœur sous l'effet de mille souvenirs attendrissants.

Aussi, le Père Boué, prédicateur de la circonstance, ne manqua pas de faire là-dessus de touchantes et spirituelles allusions auxquelles tout l'auditoire, plein d'émotion, applaudissait de cœur, d'âme et de regard.

XXXII.

TÉMOIGNAGE D'HONNEUR ET D'ESTIME RENDU A L'HONORABLE B. JOLIETTE, PAR LA COUR DE ROME.

Les éclatants témoignages que l'Honorable Joliette venait de donner de sa foi et de son attachement à l'Eglise lui avait attiré les félicitations de ses compatriotes catholiques dont il se montrait le si glorieux modèle. Les journaux du temps ne tarissaient pas d'éloges à son adresse.

Au milieu de ce concert des catholiques et de toute la presse canadienne, la voix de Rome se fit entendre pour proclamer les services éminents rendus à la cause religieuse par le fondateur du village d'Industrie. Cette pièce fait trop d'honneur à un enfant du Canada pour être passée sous silence. Nous nous faisons un devoir de la reproduire, persuadé que la lecture de ce document sera un véritable plaisir pour tous les citoyens de Joliette.

“ TRÈS-ILLUSTRE MONSIEUR.”

“ C'est avec la plus grande satisfaction que la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi a appris que, parmi les sacrifices que fait votre Seigneurie pour le soutien de la religion, sacrifices que vous continuez encore avec la même ardeur, vous avez bâti à grands frais une magnifique Eglise, pour y célébrer dignement le culte divin et procurer le salut des âmes.

Quoique nous sachions bien qu'en tout cela, vous avez recherché non les louanges des hommes mais la plus grande gloire de Dieu, et que votre zèle bien connu n'a pas besoin d'être excité, cependant, nous ne pouvons nous empêcher, au nom de la Sacrée Congrégation, de louer dans le Seigneur, votre amour ardent et votre

piété, de vous témoigner notre affectueuse estime et de vous exhorter en même temps, à continuer de protéger et soutenir de toutes vos forces la sainte religion catholique.

A cela, nous ajoutons un petit cadeau en argent, savoir : une médaille de l'œuvre précieuse de la propagation de la foi, que vous recevrez volontiers, comme gage de notre attachement et de notre considération.

Nous prions Dieu qu'il conserve longtemps votre seigneurie et la préserve de tout danger.

De Votre Seigneurie,

Le très-affectionné,

J. Th. FRANZONI, *Préfet.*

Rome, 25 juillet 1844.

Des paroles aussi flatteuses et tombées de si haut, redisent trop éloquemment, le zèle, le dévouement, la générosité, la modestie de l'Honorable B. Joliette, pour qu'il soit besoin d'y joindre le tribut de nos faibles éloges. Et pourtant ces belles actions qui lui valaient ces pompeuses louanges, n'étaient encore que le prélude des œuvres vraiment admirables, qui jetteront sur le soir de sa vie de si brillants reflets de gloire.

XXXIII.

IDÉES DE L'HONORABLE JOLIETTE SUR
L'ÉDUCATION.

Avec son jugement si sûr, la haute intelligence dont il avait donné des preuves si convaincantes, le seigneur Joliette comprenait qu'il manquait quelque chose d'essentiel à la prospérité de son établissement et au bonheur de la population qui s'y acheminait chaque année.

Il comprenait que son œuvre resterait inachevée, s'il ne réussissait à doter sa ville naissante d'une maison d'éducation dont le programme des études fut en rapport avec les besoins du temps.

“Rendre la jeunesse heureuse en développant ses perfections morales et intellectuelles pour la rendre utile à ses semblables et à elle-même, pour la former aux luttes et aux devoirs de la vie publique et privée,” telle était l'idée que cet illustre citoyen avait conçue de la mission de cette éducation qu'il se proposait de faire donner à ses compatriotes. Avant tout, catholique sincère, il voulait que cette éducation fût essentiellement religieuse. Il était persuadé que sans cette condition, elle ne saurait être bonne et utile à la société.

A son langage et à ses actes, on voit que, contrairement à l'opinion d'un certain nombre de nos prétendus esprits forts, il était convaincu que l'éducation qu'il fallait à notre jeunesse canadienne, n'était pas celle donnée si imprudemment à la génération française du dix-huitième siècle, et qui, aux jours radieux de la foi, aux sublimes dévouements, fit succéder les tempêtes sociales, et amena le débordement de toute les mauvaises passions au sein de la société que l'on corrompait dans sa source.

Non, élevé dans les principes du plus pur christianisme, habitué dès son enfance à la pratique de ses devoirs religieux, l'Honorable Joliette sentait le besoin de répandre autour de lui les bienfaits de cette religion d'amour qui, en grandissant les sentiments du cœur de l'homme, lui procure en même temps, de si douces consolations aux heures mêmes de ses sacrifices.

Il croyait à bon droit, que le premier devoir de la société était de donner à l'enfant avant toute autre connaissance la connaissance de Dieu et du bien, et qu'elle la lui devait, pour lui-même d'abord, et pour elle ensuite.

10. " Pour lui-même, afin qu'il ne s'engageât pas sans boussole sur cette vaste obscurité de la

vie, afin qu'il ne demeurât pas sans consolation, sans secours, durant ces naufrages auxquels sont communément réservées les plus chères espérances du cœur, et que, frappé dans ses biens, dans son esprit, dans son âme, dans son corps, un indescriptible appui restât à son âme immortelle, et la sauvât du désespoir. Cet appui, il le savait, il le proclamait, c'est Dieu.

“ Où l'homme le prendra-t-il, s'il ne le connaît pas ? Où trouvera-t-il son unique refuge, s'il n'a, dès la jeunesse, dès l'enfance, contracté l'habitude salutaire d'y porter, avec la soumission d'un égal amour, l'offrande de sa joie et de ses pleurs.

“ Il souffrira en vain, tout sera funeste dans sa vie; ce peu de bonheur amer qu'il arrachera à la morne âpreté de son destin, ces fruits rares et chétifs qui pendent aux buissons de la mauvaise vie,—mauvais comme elle, tromperont la soif de son cœur, et chargeront son âme d'un aliment empoisonné.

“ 2o. Pour elle-même. Cette connaissance, la société la doit encore pour elle-même ; car un jour, face à face avec les graves et austères devoirs de la vie, le jeune homme sera appelé à secourir ses frères, à diriger une famille.

Il devra donner le bon exemple à ses inférieurs, la soumission aux lois, le respect aux

supériorités ; il faudra que l'humanité règle ses entreprises, que la chasteté gouverne ses sens, qu'une rigide probité le guide dans les affaires, que la religion reçoive publiquement ses hommages. Il faudra tout cela, s'il ne veut produire autour de lui une effrayante démoralisation." Voilà l'homme tel que la société a droit de le demander à l'éducation du Collège et de l'Académie. C'est ainsi, que voulut le donner, et que le fit instruire l'Honorable B. Joliette.

XXXIV.

FONDATION DU COLLÈGE JOLIETTE EN 1845.

Depuis longtemps, le projet de bâtir une grande maison d'éducation germait dans son esprit. Il n'attendait que l'occasion favorable pour réaliser ce vœu de son cœur.

Bientôt, à côté de l'Église, sur un vaste terrain qui devait servir de dot à la nouvelle fondation, on vit s'élever les murs d'un édifice de quatre-vingts pieds de longueur sur quarante de largeur ; c'était le futur Collège Joliette. Commencé en 1845, cette bâtisse en pierre de rang, à deux étages, se terminait l'année suivante.

Quelques semaines plus tard, dans le joli clocher qui en couronnait le toit, la cloche du grand moulin changeant de domicile et de mission, appelait dans l'enceinte du Collège naissant, l'intéressante jeunesse du Village d'Industrie.

Le bienfaiteur de l'institution, qui voulait imprimer à son œuvre le cachet de la stabilité, s'était proposé de confier le soin de cette maison d'éducation à une communauté religieuse. Dans ce but, il entreprit plusieurs démarches auprès de Mgr. Bourget qui, avec son zèle ordinaire, seconda puissamment son dessein.

En attendant que le projet en question pût être effectué, l'Evêque chargea le Rév. M. Rester, MM. Barret et Dequoy, ecclésiastiques, d'aller, en compagnie de quelques professeurs laïques, ouvrir les classes du Collège. (1)

Mais auparavant, il était juste que l'inauguration d'un établissement fondé sous l'inspiration d'une pensée de foi, empruntât à la religion quelques-unes de ses splendeurs.

En fait d'entreprises religieuses, l'Honorable B. Joliette ne faisait rien sans les conseils et

¹ M. Rester n'était que clerc à son arrivée au Collège, mais il fut ordonné prêtre quelques semaines plus tard, à Joliette, par Mgr. Gaulin, ancien Evêque de Kingston.

la direction de son Evêque. La construction de l'Eglise, l'érection de son Collège et la direction qui y fut donné ne passèrent de l'état de projet à celui de faits accomplis, qu'après beaucoup de consultations dans lesquelles il se fit toujours remarquer par sa docilité, son humble soumission aux intentions et aux désirs de Mgr. de Montréal qu'il aimait et vénérât comme un bon fils aime et vénère son père. L'affection et l'estime dont l'entouraient son Evêque, le payaient largement de retour.

Le 22 Septembre 1846, fut un jour mémorable pour la paroisse de St. Charles. Feu Mgr. Prince, alors coadjuteur de Mgr. Bourget, s'était transporté au Village d'Industrie pour y faire la bénédiction du Collège qui venait d'être achevé.

Il était accompagné de feu M. le Grand-Vicaire Truteau, d'heureuse mémoire. Il y eût ce jour-là à l'Eglise de St. Charles, messe pontificale solennelle. En cette circonstance, comme au jour de sa bénédiction, ce temple tapissé de tentures, de verdure et de fleurs, tout retentissant de chants pieux, semblait n'avoir qu'une voix pour chanter en l'honneur de son fondateur l'hymne de la reconnaissance.

Après l'Evangile, l'Evêque monta en chaire et dans un discours plein de force et d'onction,

il développa devant la foule que l'Eglise pouvait à peine contenir, les inappréciables avantages de l'éducation et surtout de l'éducation religieuse et catholique.

L'encouragement constant donné au Collège de M. Joliette prouve suffisamment que ces paroles avaient été comprises de la population. L'office terminé, au son des cloches et au bruit du canon, Mgr. se rendit au Collège pour en faire la bénédiction solennelle.

Les prières de l'Eglise étaient achevées, et la foule nombreuse qui encombrait la cour du Collège attendait encore quelque chose. Dans sa muette attitude, dans ces regards affectueux dirigés vers l'Honorable Joliette, elle semblait supplier l'Evêque de se faire auprès de son bienfaiteur, l'écho de l'universelle gratitude.

Le cœur de Mgr. Prince avait compris et ressenti lui-même ce vif et profond sentiment qui agitait la multitude. Aussi, il ne se fit pas prier; sa bouche parla de l'abondance de son cœur. Sa pensée pleine d'heureux aperçus et d'ingénieux rapprochements se traduisit par une brillante improvisation qui laissa dans les âmes un profond souvenir.

Comme on le présume aisément, M. Joliette ne fut pas épargné, et sa modestie dût subir en silence, tous ces éloges mérités qu'accueil-

laient les nombreux et bruyants applaudissements de la foule.

Après avoir parlé des bienfaits de l'éducation religieuse et avoir félicité les citoyens de l'Industrie de l'heureuse fortune d'avoir au sein de leur village un établissement aussi précieux qu'une maison dirigée par les membres d'une communauté spécialement dévouée à l'instruction de la jeunesse, Mgr. Prince termina en disant : " En quittant ce Collège qui doit ouvrir ses portes aux jeunes gens de cette paroisse ainsi qu'à ceux des paroisses d'alentour, j'emporte dans mon cœur la douce pensée qu'il ne cessera de prospérer, et qu'il deviendra plus tard, une des plus florissantes maisons de cette province."

L'œuvre patriotique et religieuse de M. Joliette allait commencer à produire des fruits. Bientôt cinquante élèves recrutés dans le village et la campagne environnante, animèrent joyeusement les salles de la nouvelle institution. Tout allait bien sous la direction du prêtre zélé et intelligent que l'Évêque avait placé à la tête du Collège naissant.

XXXV.

ARRIVÉE DES RELIGIEUX DE ST. VIATEUR.

M. Joliette n'en poursuivait pas moins son premier plan, celui d'avoir des religieux pour son établissement.

Secondé des conseils du Grand-Vicaire Manseau et du zèle infatigable de Mgr. Bourget, il négocia les principaux arrangements du contrat qu'il proposait à la communauté des clercs de St. Viateur.

Au printemps de 1847, l'Evêque de Montréal revenant d'un voyage à Rome, passa par Vourles, leva les difficultés qui restaient encore et amena avec lui, trois religieux de cette communauté :—noyau fécond de cette association naissante, qui aujourd'hui, au nombre de cent membres, répand ses bienfaits dans le diocèse de Montréal, étendant ses ramifications jusqu'à la lointaine Colonie Canadienne de Bourbonnais (près de Chicago.)

Nous reproduisons ici, une lettre que Mgr. Bourget adressa alors à l'Honorable B. Joliette, pour lui rendre compte du succès de ses négociations. Elle dira aux habitants de Joliette qui pourraient l'ignorer, que dans l'établissement des religieux de St. Viateur au sein de leur

ville, le vénérable et saint Evêque de Montréal a aussi des titres bien chers à leur reconnaissance.

“ HONORABLE MONSIEUR, ”

“ En revenant de Rome, je me suis arrêté à Vourles, pour conclure avec Monsieur Querbes, curé de Vourles, l'affaire de la fondation des Frères de St. Viateur, à St. Charles de l'Industrie. J'ai pris sur cette Congrégation naissante toutes les informations possibles, et, autant que j'ai pu en juger, elle remplira parfaitement vos vues généreuses et bienveillantes. J'amènerai avec moi, au mois de mai prochain, trois de ces Frères, et un quatrième suivra de près.

En faisant les frais de cette fondation, vous vous proposez de propager d'une manière efficace l'éducation et l'industrie, dans votre ville naissante, et dans tout le pays. Or, je crois que vous trouverez dans les Frères de St. Viateur des hommes capables d'exécuter ce double projet si beau et si digne de vous.....

Veillez présenter mes respects à toute votre honorable famille, et me croire avec une haute considération,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

IG., EV. DE MONTRÉAL.

A l'Hon. B. Joliette.

En faisant à ses frères bien-aimés les adieux du départ, le Père Querbes remettait de son côté, au frère Etienne Champagneur, pour l'Honorable Joliette, les lignes suivantes :

“HONORABLE MONSIEUR,”

“C'est pour seconder vos généreux desseins que nous envoyons trois de nos frères dans vos contrées. Monseigneur de Montréal m'assure que vous êtes disposé à faire de grands sacrifices dans l'unique vue de procurer le bien-être religieux et temporel de vos concitoyens.

J'ai l'espoir que nos frères y répondront. J'ose les recommander à votre généreuse bienveillance. Leur reconnaissance sera partagée par tous les membres de leur institution et par leur supérieur en particulier qui est avec respect,”

Honorable Monsieur,

Votre très-humble et très-obt. servt.,

QUERBES, PTRE.

Vourles, 17 Avril 1847.

Le 28 Mai, après une heureuse traversée, les religieux annoncés arrivèrent à l'Industrie où ils furent reçus à bras ouverts par MM. Mansseau et Joliette.

En attendant que l'année scolaire commençât, ils furent logés au Collège. En Septembre, ils prirent la direction de cette maison qui, selon les prévisions de Mgr. Prince, n'a cessé de prospérer, bien que son ciel n'ait pas toujours été exempt d'orage

Tranquillisé sur le sort de sa fondation, se reposant entièrement sur l'habileté des religieux pour le soin et l'impulsion à donner aux études dont il avait pourtant tracé le programme, le fondateur n'apparaissait au Collège que pour y applaudir au travail et aux succès de ses chers enfants, pour y surveiller les améliorations temporelles dont sa générosité prévoyante ne se lassait pas de poursuivre le cours.

L'amour, le respect et la confiance dont l'entouraient les professeurs et les élèves "le dédommageait amplement, disait-il, des petits services qu'il avait essayé de rendre à la jeunesse de sa localité."

Il faut entendre parler les jeunes gens d'alors qui eurent le bonheur de le voir, de l'entendre, de jouir de sa présence au milieu d'eux, pour se faire une idée de l'attachement filial et de l'admiration qu'il inspirait à tous, par sa conduite si pleine de noblesse, de bonté et d'affec tueuse tendresse.

XXXVI.

ÉTABLISSEMENT D'UNE DISTILLERIE

Au milieu des préoccupations que lui causaient le coût et la surveillance des travaux de l'Eglise et du Collège, M. Joliette n'avait détourné en rien, le cours de ses entreprises industrielles. Le commerce du bois qu'il continua jusqu'aux dernières années de sa vie, lui procurait les ressources nécessaires à ses pieuses fondations.

D'autres entreprises avaient occupé quelque temps, cette intelligence qui ne pouvait rester en repos.

C'est ainsi qu'en 1840, de concert avec M. E. Scallon, il avait établi une distillerie de whisky qui donnait de l'occupation à une trentaine de personnes. Pendant une année, elle fonctionna, rendant un bénéfice au-delà de toute espérance, lorsque tout-à-coup une incendie la détruisit de fond en comble. L'élément destructeur arriva d'une manière si inopinée, envahit si rapidement l'édifice qu'on ne put rien sauver. Tonneaux d'eau-de-vie, machines, appareils distillateurs, tout devint la proie des flammes. On ne voit pas que ni M. Joliette

ni M. Scallon aient eu l'idée de tenter de nouveau la fortune sur ce point.

Quelques personnes trop sévères sans doute, ont reproché à M. Joliette sa coopération à l'établissement de cette distillerie. Telle n'est pas notre opinion, et voici pourquoi : M. Joliette poursuivait un but noble, digne de son grand cœur et de sa haute intelligence : la fondation d'un village et l'établissement d'une paroisse. Il usait ainsi les forces vives de son âge mûr, pour la prospérité de son pays et la gloire de l'Eglise. Dans ce dessein, et pour se procurer les ressources pécuniaires nécessaires à l'avancement de ses œuvres, il encourageait toutes les industries honnêtes, toutes les légitimes entreprises commerciales.

La fondation d'une distillerie opérée dans le but de procurer à sa population une plus grande somme de travail, de faire un commerce honnête, ne lui semblait pas une entreprise blâmable. L'abus probable d'une chose bonne en elle-même, ne saurait être une raison d'en condamner le raisonnable usage. M. Joliette, en homme sage et éclairé, que le préjugé et le fanatisme ne pouvaient ni égarer, ni jeter dans les extrêmes, croyait qu'il était permis de se livrer à cette exploitation et qu'il ne saurait y avoir de faute, à faire des liqueurs fortes un

usage nécessaire ou utile, pourvu que cet usage fût prudent et modéré.

D'ailleurs tout le monde sait que ce n'était pas le goût des boissons enivrantes qui l'avait tourné et poussé vers cette branche d'industrie.

Sa sobriété était exemplaire. Il ne prenait jamais d'eau-de-vie ; dans les repas, les petites réunions de famille ou d'amis, il n'usait que d'un peu de vin. Lorsque, dans ces circonstances, on portait des *santés*, un seule verre de vin lui suffisait pour toutes. Il détestait souverainement les ivrognes qu'il renvoyait impitoyablement de son service, lorsqu'après deux ou trois avertissements, ils retombaient dans leurs premières habitudes.

Quelque temps après la construction de sa distillerie, il avait songé à l'établissement d'une manufacture de verre. L'entreprise était résolue, mais les conseils de ses amis le détournèrent de ce projet qui resta abandonné pour toujours.

Cependant une autre entreprise plus vaste que les précédentes préoccupait l'esprit du fondateur de l'Industrie : cette entreprise, qui devait épuiser ses forces et le conduire au tombeau, c'était un chemin de fer destiné à relier son village au fleuve St. Laurent.

XXXVII.

CHEMIN DE FER.

Situé à quatorze lieues de Montréal et à douze milles au nord du St. Laurent, le "Village d'Industrie," isolé au milieu des campagnes encore peu défrichées, se voyait privé de communications faciles avec les grands centres de commerce. Il ne pouvait prospérer que par son industrie locale, par l'exploitation des chantiers, par les travaux incessants qu'exécutait l'homme extraordinaire que la Providence y avait suscité.

Ces ressources venant à manquer, advenant la mort de ce protecteur, l'établissement au berceau, aurait été condamné à languir dans son isolement, partageant le triste sort de ces villages stationnaires que le défaut de communication ou d'initiative retient dans l'engourdissement, empêche de progresser et de grandir.

Plein de sollicitude pour une œuvre en faveur de laquelle il avait consacré les forces de sa vie, l'Honorable Joliette ne songeait à rien moins qu'à relier par une voie ferrée, son établissement avec le St. Laurent.

Déjà un plan avait été conçu ; déjà sur ses cartons, une route avait été tracée de l'Indus-

trie à l'Assomption, lorsque les marchands de ce dernier Village, créèrent à ce projet une si vive opposition qu'il dût s'adresser à meilleure enseigne. Il se tourna vers Berthier : il offrit d'y diriger son Chemin de Fer, à la condition que le Village souscrirait une certaine somme en faveur de l'entreprise ; mais les citoyens de cette localité, à l'instar de ceux de l'Assomption, ayant refusé ses avances, il ne se découragea pas.

Ayant tenté de faire déboucher son chemin à Lavaltrie, de nouveaux obstacles surgirent et l'empêchèrent d'effectuer ce dessein. Il y avait de quoi réfléchir. Il résolut alors de choisir la voie la plus courte, malgré les immenses travaux que devait nécessiter son terrassement.

Le village de St. Thomas, qui ne comptait alors que quelques maisons, et celui de Lanoraie furent les jalons de cette artère féconde qui, avec le commerce, amènerait à Joliette, le mouvement, la vie et la prospérité.

En quelques mois, sous sa présidence et par ses soins intelligents, une compagnie puissante est formée ; une charte est sollicitée et octroyée. Enfin, au printemps de 1848, deux cents travailleurs, la hache et la pioche à la main, opéraient à travers la forêt, une large trouée que

devaient bientôt parcourir de lourds chariots, descendant au fleuve géant, les produits du Nord.

Le touriste à qui il a été donné de faire le trajet de Lanoraie à Joliette, qui a promené son regard sur ces immences savannes mouvantes et bourbeuses, couvertes d'eaux stagnantes que la persévérance a assainies ; qui a vu ces côteaux sablonneux à travers les flancs desquels il a fallu tracer un sillon profond ; qui a considéré ces dix milles d'abattis qui ont été faits ; qui a examiné les terrassements élevés qu'a nécessités l'ouverture de cette voie ferrée, peut se faire une idée des difficultés qu'a dû vaincre M. Joliette pour parachever son œuvre.

Président, conducteur, aviseur, il était tout à la fois ; qu'il fit beau ou mauvais temps, que le ciel fût sombre ou qu'un soleil de juillet embrasât l'atmosphère, il était là, au milieu des ouvriers, dirigeant toutes les opérations ; rien n'échappait à sa sagacité.

S'il arrivait à quelqu'un de ne pas comprendre sa tâche ou de la remplir négligemment, il pouvait être assuré de ne pas échapper à l'œil du maître. Une première et douce réprimande suivait cette première maladresse ou cette première faute. Si l'admonition ne suffisait pas pour amender les coupables, ils devaient

s'attendre à recevoir poliment leur argent et leur congé, sans plus de cérémonie.

M. Joliette n'aimait pas à perdre son temps dans les contestations inutiles. Très affable et très-conciliant pour ses employés qui, après leurs manquements, promettaient de mieux s'acquitter de leurs devoirs, il était inflexible envers les ivrognes, les paresseux et les scandaleux qu'il refusa toujours d'admettre à son service.

Six mois d'infatigable labour avaient englouti dans l'entreprise la somme de \$25,000. Au printemps suivant, les travaux furent repris avec une nouvelle vigueur. Aux derniers jours de la saison d'automne, signalés par une noire colonne de fumée, les chars nouvellement apparus dans ces régions solitaires se promenaient du St. Laurent au village de St. Thomas. Enfin, au printemps de 1850, au prix de \$55,300, la ligne du village d'Industrie au St. Laurent se trouvait parfaitement organisée, et fonctionnait à merveille, à l'extrême satisfaction de l'Honorable Joliette.

Mandé pour la circonstance, Monseigneur Bourget qui, en tant d'occasions, s'était rendu à l'Industrie pour bénir les travaux et les entreprises de M. Joliette, voulut encore cette fois, condescendre au vœu général de la popu-

lation, et venir procéder lui-même à la bénédiction du nouveau chemin de fer. Cette belle cérémonie eut lieu le dimanche, dans l'après-midi, au milieu d'un immense concours de peuple. L'Evêque y prononça une belle et touchante allocution.

Entr'autres considérations du plus haut intérêt, il peignit à grands traits, avec des éloges mérités, les œuvres de l'Honorable fondateur du village d'Industrie.

Puis, parlant de l'alliance intime de la Religion avec le progrès des arts, des sciences et de l'industrie, il rappela que c'était au foyer sacré de la Religion que s'était rallumé, au moyen-âge, le feu du génie, et que sous son inspiration créatrice, avaient été enfantés ces chefs-d'œuvre que la vieille Europe est aujourd'hui si fière d'offrir à l'admiration du monde.

“ Cependant, a-t-il ajouté, si bien des fois, à la vue des merveilles de l'art chrétien, le cri de : “ Gloire à nos pères ! ” s'est échappé de nos poitrines, nous pouvons répéter aussi : gloire à nos concitoyens qui, par leurs travaux et leurs sacrifices, ont procuré le bien être matériel et religieux de leurs frères ! gloire au génie qui rapproche les distances, suspend des ponts dans les airs, et qui, par la puissance de la vapeur donne à de lourds chariots l'agilité

de l'aigle et la rapidité de la flèche qui fend les airs.

.....
Amie constante du progrès, la Religion applaudit au succès de l'homme, se fait un bonheur de rendre un solennel hommage aux créations du génie. Voilà pourquoi elle vient aujourd'hui, entourée de sa pompe et de ses vœux, imprimer le sceau d'une salutaire consécration, à ce magnifique chemin de fer, triomphe de la persévérance et du patriotisme d'un grand citoyen..... Tout en encourageant ce progrès matériel, elle demande qu'il soit uni au progrès religieux et moral; elle nous fait ressouvenir qu'il ne faut pas oublier la main généreuse qui bénit les entreprises humaines et leur accorde un heureux couronnement. C'est ce qu'a compris le fondateur du beau Village d'Industrie qui, en nous appelant pour bénir chacune de ses entreprises, s'est rappelé la parole des livres saints: *Nisi Dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam.*"

Par cette nouvelle voie de communication, le coût exorbitant de la descente du bois de sciage qu'il fallait auparavant conduire au fleuve par les interminables sinuosités de la rivière, fut considérablement réduit. Il en fut

de même des produits de l'agriculture, qui, par des routes à demi-ébauchées, devaient être transportés soit à Berthier, soit à l'Assomption.

Dès lors, le Village d'Industrie prit un nouvel essor. Dès ce moment, son commerce quadrupla, et, en moins de cinq années, le chiffre de sa population fut doublé.

XXXVIII.

VUE DE JOLIETTE.

Lorsque, dans la belle saison d'été, le voyageur, entraîné par le vapeur sur le chemin de fer de Lanoraie à Joliette, entendant le sifflement aigu de la locomotive, signe précurseur de l'arrivée au terme de la course, promène son regard sur la ville et ses alentours, il voit se dérouler devant lui un panorama riant et gracieux.

A l'avant-scène, et comme une brillante émeraude sur un champ d'or et d'azur, se présente le joli bocage d'érables couronnant si pittoresquement les rives de l'Assomption.

A ses côtés, vers le Sud-Ouest, s'étendent les campagnes cultivées dont les replis onduleux, suivant parallèlement le cours de la rivière, vont se perdre du côté de St. Paul.

En face du débarcadère, apparaît la limpide rivière de l'Assomption. Descendant les rapides, ses eaux courent avec vitesse, battant les rives sonores qu'elles inondent de blanchissante écume.

Sur la rive occidentale, s'étend la grande plaine aux frontières de laquelle s'élève pour la dominer, l'industrielle cité de Joliette.

Bâtie en parallélogramme, Joliette ressemble beaucoup aux petites cités américaines qui se présentent à l'œil avec un air de jeunesse, d'aisance et de coquette élégance. Avec ses rues larges, parallèles et ombragées en plusieurs endroits, ses places spacieuses, ses maisons resplendissantes de propreté, ses moulins, ses manufactures, ses nombreux magasins de tout genre, ses édifices publics, tels qu'Église, chapelle, collège, couvent, école, hôpital, palais de justice, institut littéraire, cette petite ville canadienne se dessine aux regards de l'observateur sous l'aspect d'un tableau plein d'animation et de vie.

Au sortir des chars, le premier objet qui attire l'attention de l'étranger, est le manoir du seigneur et fondateur de la ville : l'Honorable Barthélemi Joliette.

A une demi-lieue de distance, le touriste avait déjà vu se dessiner à l'horizon le dôme

brillant qui couronne cet édifice. A mesure que les espaces s'effacent, il a vu le manoir s'élever par degrés et apparaître plus distinctement.

Comme sur l'Océan, un vaisseau lointain dont on n'aperçoit d'abord que l'extrémité de la mâture semble perdu, naufragé dans la plaine liquide, mais qui, en se rapprochant, grandit à vue d'œil et se dresse bientôt fièrement sur les flots qui le balancent majestueusement, de même, le manoir dont on ne voit d'abord que le faite, paraît surgir du sol, en grandissant peu à peu ; les ailes se découvrent et un quart d'heure après, à travers les magnifiques ombrages qui l'encadrent, il rayonne dans tout son éclat.

Construit en 1828, sur un plan moderne dont on peut retrouver le modèle à Philadelphie dans la vue du château du prince Joseph Bonaparte, le manoir de Joliette est assis sur le bord des bruyantes cascades de la rivière, au milieu des ondulations du coteau où prend naissance la rue de Lanaudière.

C'est un édifice à deux étages, de cent pieds de longueur sur une largeur de quarante. Deux ailes de vingt-cinq pieds de largeur sur une cinquantaine de profondeur, laissent saillir de cinq à six pieds, le corps principal qui,

orné d'un fronton semblable à celui des ailes, revêt par toutes ses proportions un air de force et d'élégance peu communes.

A l'instar de celles des châteaux féodaux du moyen-âge, ses ouvertures sont larges; les portes à double battant, ainsi que les larges fenêtres placées au-dessus d'icelles, se terminent par une ellipse à leur partie supérieure. Avec ses toits en fer-blanc, sa solide structure en belle pierre bleue, cet édifice grandiose et vraiment princier peut durer plusieurs centaines d'années.

Après un demi-siècle d'existence, il est encore aussi brillant qu'aux beaux jours de son inauguration : alors que dans son enceinte pompeusement décorée, une société d'élite se pressait autour de son hospitalier et très-noble seigneur.

Malgré le deuil qui l'entourne aujourd'hui, le manoir de Joliette a le privilège d'attirer à ses alentours, les pas du promeneur pensif et solitaire.

Lorsqu'au déclin du jour, dans les délicieuses journées de l'été, celui-ci se dirige vers cet endroit écarté et silencieux, il ne peut s'empêcher de contempler longuement le tableau qui parle si éloquemment à son imagination et à son cœur.

Outre l'aspect mélancolique des ruines colossales d'un ancien château jadis rival de celui de M. Joliette, mais dont les décombres épars çà et là sur le sol rappellent sans cesse à l'esprit les vers du poète :

« Les plus belles choses ont le pire destin ;
« Et rose, il a vécu ce que vivent les roses,
« L'espace d'un matin.

Outre ce tableau, dis-je, ce palais désert au sein duquel règne le silence de la tombe, ces jardins qui n'ont conservé que de légers vestiges de leur splendeur primitive, ces murs d'enceinte lézardés et délabrés, ces sombres peupliers qui murmurent sous la brise du soir, tout en ce lieu, porte l'empreinte de la tristesse et semble porter le deuil des anciens bienfaiteurs de la ville.

Au bruit continuel des chûtes, aux notes plaintives des oiseaux nocturnes, joignez le spectacle du soleil couchant, qui, à travers les branches des arbres fait miroiter ses rayons sur les toits et les vitraux de l'édifice abandonné en y projetant les lueurs de l'incendie, et vous aurez une idée des indescriptibles sentiments qu'un pareil spectacle doit inspirer aux âmes, tant soit peu impressionnables et sensibles.

XXXIX.

DONATION DE L'ÉGLISE, DU COLLEGE, DU
NOVICIAT ET DES TERRAINS
AVOISINANTS.

Jusqu'alors, l'Église, le Collège, le Noviciat et les terres qui en constituent les dépendances, étaient demeurés la propriété personnelle de l'Honorable B. Joliette.

En consultant les archives de la paroisse de St. Charles, on voit que jusqu'à la fin de l'année 1849, il avait tenu lui-même les comptes de l'Église. C'est ainsi qu'il avait pris le soin d'administrer au profit de ces établissements religieux, les revenus qui en étaient les fruits. Les affaires n'en pouvaient aller que mieux, car si la dépense courante excédait la recette, l'administrateur généreux comblait le déficit de ses propres deniers.

Malgré les dépenses considérables de la fondation, des réparations, de l'ornementation, de l'ameublement de ces vastes établissements, il arriva, qu'au jour où le donateur passa le contrat des uns à la Corporation Episcopale de Montréal et des autres à la communauté des religieux de St. Viateur, ces legs pieux se trouvèrent libres de toutes dettes et redevances.

Ce fut au commencement de Février de l'année 1850, qu'eut lieu la donation solennelle faite par l'Honorable B. Joliette et sa généreuse épouse. Mais, laissons parler un témoin oculaire qui va nous donner d'amples détails, sur la valeur de ces splendides cadeaux, sur l'imposante grandeur de la cérémonie, et surtout, sur le magnifique discours de Monseigneur L. Bourget, descendu à l'Industrie pour la circonstance.

Cette correspondance, publiée dans les journaux du temps, corrobore en tout point, les faits que nous avons puisés aux sources les plus autorisées.

“ MONSIEUR L'ÉDITEUR, ”

“ Ayez la bonté d'enregistrer dans vos colonnes, pour une perpétuelle mémoire, un trait de générosité trop sublime pour qu'il me soit permis de le qualifier. Vous connaissez le génie créateur de celui dont la main hardie posa naguère les fondements du Village d'Industrie, la Palmire de notre Canada.

Vous avez sans doute visité plus d'une fois ce magnifique Village, et admiré l'Eglise de St. Charles Borromée, ainsi que le Collège Joliette qui en fait le principal ornement. Ces deux

beaux édifices ne coûtent pas moins de 170,000 francs, y compris leurs ornements et les deux terres qui leur servent d'emplacement.

Un carillon mélodieux de trois belles cloches, annonce toutes les fêtes joyeuses qui s'y célèbrent avec transport, par les pieux habitants que la Religion y a régénérés. Trois membres de la famille seigneuriale ont élevé cet harmonieux monument, qui rend si cher au cœur de la population, le clocher de sa paroisse. Car ces cloches ont été données : la première par le seigneur Gaspard de Lanaudière, du poids de 1105 livres et du prix de 2,652 francs : la deuxième, par demoiselle Almésime de Lanaudière, du poids de 793 livres et du prix de 1,903 francs ; la troisième, par dame Antoinette de Lanaudière, épouse du Dr. Leodel, du poids de 782 livres et du prix de 1,876 francs.

Les habitants de cette heureuse localité, pour avoir part au mérite qu'il y a de bâtir un temple à la divine Majesté, se sont mis à contribution pour 4,400 livres fournis principalement en travaux et en main-d'œuvre ; car alors, ils étaient généralement très-pauvres.....

.....

“ Mais, j'arrive au trait de magnanime générosité dont je vous prie de faire part à vos lecteurs, pour qu'ils sachent que notre pays, tout jeune qu'il est, produit des hommes à grandes vues, tels qu'en produisait le moyen-âge que l'on méprise tant aujourd'hui, tout en profitant de ses immenses sacrifices.

Jusqu'ici, le Collège et l'Eglise avec leurs dépendances appartenaient à M. Joliette et à sa vertueuse dame. Il vient d'en faire un don pur et simple à la Religion et à l'éducation de la paroisse dont il est le père.

Dimanche, trois du courant, Monseigneur l'Evêque de Montréal annonçait avec toute l'émotion d'une âme reconnaissante, aux heureux habitants de l'Industrie ce que faisaient pour eux, leur seigneur et seigneuresse en donnant à leur jeune paroisse, une si magnifique Eglise pour qu'ils apprissent à y être de bons chrétiens, et un si beau Collège, pour que leurs enfants s'exercassent à être de bons citoyens.

Sa grandeur observait que ce don si magnanime était tout à fait gratuit et sans aucune espérance de redevance, de la part de ces généreux bienfaiteurs. Mais s'ils n'exigeaient rien, ils ne pouvaient empêcher la Religion et l'éducation de se donner la main pour leur payer un si juste tribut de reconnaissance.

A cette fin, l'Eglise fera chanter, chaque année, une messe solennelle, pour Madame Joliette, le jour de la St. Charles, qui est la fête patronale de la paroisse et celle de cette bonne dame ; et le Collège en fera célébrer une autre le jour de la St. Barthélemi, patron de l'Honorable seigneur donateur. De plus, il sera dit chaque mois, une messe basse pour ces deux bienfaiteurs.

A leur mort, la terre qu'ils ont ensemencée de tant de largesses, s'ouvrira gratuitement pour recevoir leurs restes mortels. Ainsi, l'Eglise, élevée par eux à la gloire de Dieu, couvrira leurs tombes et les ombragera bien mieux que le plus beau saule-pleureur.

Alors, l'Eglise quittera ses habits de joie pour reprendre ses ornements de deuil, pour accompagner, par ses chants lugubres, des âmes si justement chères à son cœur, et les présenter avec confiance à Celui qui a promis de récompenser un verre d'eau froide donné pour son amour.

Toutes les familles de la paroisse furent invitées par Monseigneur l'Evêque, à prier chez elles, tous les jours, et à se réunir aux époques ci-dessus mentionnées, dans la magnifique Eglise que leur avaient bâtie des seigneurs si bienfaisants, afin de prier pour qu'ils reçussent

le centuple promis ici-bas à ceux qui honorent Dieu de toutes leurs forces, et le repos éternel réservé au travail et au sacrifice, dans la terre des vivants. " Sa Grandeur, s'adressant alors aux donateurs, leur dit: " Monsieur le seigneur et madame la seigneuresse, la bouche ne doit s'ouvrir dans l'Eglise que pour louer Dieu ; mais la reconnaissance est un devoir de la Religion ; je puis donc m'en acquitter dans le lieu saint et l'offrir à Dieu comme un hommage qui lui appartient et donc il est jaloux.

Souffrez donc, qu'au nom de tous, de la Religion et de la Patrie, des Pasteurs et des brebis, de la génération, présente et de la génération la plus reculée, je vous remercie de l'immense sacrifice que vous faites pour la gloire de Dieu et l'amour de vos frères. Veuillez bien croire, qu'en ma qualité de Pasteur, je veillerai soigneusement à ce que vos intentions bienveillantes soient scrupuleusement respectées.

" En attendant, les mains de tous se lèvent vers le ciel, pour y aller chercher d'abondantes bénédictions pour vous et pour toute la famille seigneuriale.

Dans mes voyages, j'ai bien des fois admiré la foi vive des anciens bienfaiteurs de l'Eglise qui s'est peinte elle-même dans les magnifiques

vitraux qui décorent les riches cathédrales du Moyen-âge. Car on les voit représentés à genoux, dans un petit coin de tableau, offrant humblement au Seigneur, ces élégantes peintures dont le temps tout destructeur qu'il est des beaux monuments, a cependant respecté les vives et fraîches couleurs.

Ici, il y aura quelque chose de mieux, car quelque admirables que soient ces ouvrages de l'art, ce ne sont toujours que des peintures, au lieu que vous aurez toujours quelque chose de vivant pour dire au temps à venir, ce que votre cœur vous fait faire pour Dieu et le pays. Car dans ce coin du beau Village, qui est le tableau que vous peignez à grands traits, se verra cette Eglise toujours si fréquentée par de pieux fidèles qui béniront votre mémoire, et ce Village plein d'une ardente jeunesse qui, de votre vivant, déposera à vos pieds ses lauriers, et plus tard, ira couvrir votre tombe de ses regrets et s'inspirer sur vos cendres pour propager à jamais l'industrie religieuse et canadienne, et vous faire vivre après votre mort."

"Le lendemain, toute la famille seigneuriale se réunit pour applaudir, par un acte public et solennel, à la généreuse donation de Monsieur et de Madame Joliette, et, pour en donner une preuve non équivoque, Monsieur G. de La-

naudière, Mr. et Madame Léodel, Monsieur et Madame Voyer firent de bon cœur, remise des droits d'indemnité qu'ils pouvaient exiger d'après la loi des mains-mortes.¹

Aussi, seront-ils compris, eux et leur enfants, dans les suffrages que ne cessera de faire, comme une bonne mère, la Ste. Église, pour de si bons et de si généreux bienfaiteurs."

Ce grand acte de générosité de M. Joliette, fut la dernière œuvre imposante de sa vie. Il semblait qu'un secret pressentiment l'avertissait de ne pas s'engager dans de nouvelles entreprises. En effet, quelques mois plus tard, ruiné par les travaux et les inquiétudes d'une carrière si

¹ M. Gaspard de Lanaudière, co-seigneur de Lavaltrie, a contribué pour beaucoup dans les diverses entreprises de l'Hon. Joliette, son oncle. Il a généreusement sacrifié des sommes considérables dont celui-ci, qui était en même temps son tuteur, avait l'administration. Ainsi l'on voit que ce Monsieur doit avoir une large part dans la reconnaissance des citoyens de Joliette. En plusieurs de ses entreprises, M. Joliette, a été généreusement secondé par les membres de la famille seigneuriale de Lanaudière. On ne saurait faire assez l'éloge de leur libéralité lorsqu'il s'est agi de la fondation de l'Église et de son ornementation.

De plus, si nous ne craignons pas de répéter ici ce que personne n'ignore, nous dirions que la population indigente de Joliette ne pourra jamais oublier les bienfaits journaliers dont elle a été l'objet de la part de cette honorable famille.

laborieusement parcourue, il se sentait descendre lentement vers la mort qu'il entrevoyait sans crainte.

XL.

MALADIE DE M. JOLIETTE.

Dès les premières atteintes de sa maladie encore peu grave, ses parents, ses amis, M. le Grand-Vicaire Manseau à leur tête lui proposèrent de passer soit en Europe soit aux États-Unis, pour aller redemander à la température d'un climat plus doux la conservation d'une santé si précieuse à toute la population ; mais il leur répondit : " Mes bons amis, si le bon Dieu veut opérer ma guérison, il le fera bien sans le secours de ce voyage. D'ailleurs, je ne me sens pas assez de courage, pour quitter mon Village et m'exposer au danger d'aller mourir, sans consolations, sur une terre étrangère. . . . Avec la grâce de Dieu, je rendrai mon dernier soupir sur ce sol si cher à mon cœur."

Il ne souciait guère de recourir aux secours que la médecine aurait pu lui procurer. A plusieurs reprises, il empêcha ses parents d'aller quérir pour lui, les médecins les plus habiles de Montréal, parceque, disait-il : " ils ne peu-

vent rien faire pour moi dont la constitution est ruinée et épuisée."

Enfermé dans son manoir, cet homme dont l'énergie extraordinaire s'était déployé sur un si vaste théâtre, ne s'occupait plus d'aucune affaire temporelle.

La pensée de l'éternité absorbait toutes les facultés de cette puissante intelligence. Sa méditation était parfois si profonde, qu'il ne s'apercevait pas de l'entrée de ses amis qui venaient le visiter. La tête appuyée sur sa main, il songeait à la vanité de la vie, et à la futilité de la gloire mondaine, à la seule grandeur de la vertu qui donne l'immortalité et les joies du ciel. Perdu dans ces réflexions, ils n'en était tiré, que lorsqu'il entendait son nom résonner à son oreille. Alors, faisant effort sur lui-même il reprenait un visage plus joyeux, accueillant tout le monde, avec son urbanité accoutumée.

CE QU'IL PENSAIT DES MAUVAIS LIVRES.

Quoique habituellement peu causeur, sa maladie, son isolement qui le privaient de ses distractions ordinaires, l'avaient rendu plus communicatif. Il n'aimait guère à parler d'entreprises industrielles, mais il s'occupait volontiers de sujets moraux et religieux. Un jour, en pré-

sence de son neveu, le seigneur de Lanaudière et de son agent, M. Chs. Panneton, il fit tomber la conversation sur l'état moral de la société.

Après que ces deux amis eurent exprimé leur mutuelle opinion sur les causes de l'immoralité toujours croissante parmi la jeunesse, il garda un instant le silence, puis il reprit douloureusement : "Oui, cela n'est que trop vrai, l'immoralité de la société a sa source malheureuse dans la lecture des romans irréligieux, fruits délétères de l'impiété et de la corruption du cœur. Rien de plus funeste pour les jeunes âmes, que le poison distillé de ces coupes maudites sur les bords desquelles on parseme traîtreusement les fleurs séduisantes d'une littérature abâtardie et souillée dans sa source.

Une fois dans ma vie, et c'est trop, j'eus le déplorable malheur de promener mes regards curieux sur une de ces productions séductrices du jeune âge. Cet écrit me faussa les idées, et il me fallut toute l'autorité des sages et paternels avis d'un inappréciable ami, tout l'ascendant de l'éducation religieuse de ma première jeunesse, pour ramener mon esprit au droit sentier de la vérité. Mes amis, ajouta-t-il, gardez-vous, comme du plus subtil poison, de la lecture des écrivains impies et immoraux."

SON JUGEMENT SUR LES REFORMES.

Dans une autre circonstance, il s'entretenait des religions réformées, causant longuement sur la position de nos frères séparés, en Canada. Il lui semblait presque impossible que les protestants lettrés ne reconnussent pas la divinité de la religion catholique, dont les preuves sont si frappantes pour tout esprit réfléchi. "S'ils en nient la bonté et la divinité, disait-il, c'est parce qu'ils ne veulent pas rendre témoignage à la lumière ; car il est impossible qu'ils demeurent dans la bonne foi, s'ils se donnent tant soit peu de peine pour chercher la vraie doctrine."

XLI.

IL RECOIT LES DERNIERS SACÈMENTS.

Cependant la maladie poursuivait son travail de désorganisation sur cette constitution, hier, si robuste encore.

M. Joliette n'attendit pas qu'on l'avertit du danger que courait sa vie, pour songer à se préparer saintement au grand voyage de l'éternité.

Le Vénérable curé de St. Jacques, le bon

et vertueux M. Paré, dont une plume exercée vient de retracer la belle carrière, M. Paré, dis-je, avait toujours été en rapports intimes avec l'Honorable Joliette. Il conservait à l'égard de ce grand citoyen, une estime et une admiration que les années ne purent altérer. Ce digne ecclésiastique ne passait jamais à l'Industrie sans aller au manoir pour faire visite à son ami.

De son côté, M. Joliette aimait sincèrement et respectait grandement ce saint prêtre qui répandait autour de lui le suave parfum de toutes les vertus sacerdotales.

“ M. Paré, disait-il à ses amis, est un véritable saint ; de tous les prêtres que j'ai connus, c'est le plus humble et le plus attaché à son ministère. ”

Ce fut ce saint prêtre, qui, sur la demande de M. Joliette, vint recevoir l'humble et dernier aveu de ses fautes, et M. le Grand-Vicaire Manseau lui administra les sacrements de l'Eglise.

Ceux qui furent témoins de la piété de M. Joliette en cette circonstance, ne peuvent oublier l'impression que ce touchant spectacle fit sur leur esprit. Plus grand par sa foi et son inaltérable patience qu'aux jours de sa prospérité, il semblait, à ses derniers moments,

ne plus vivre sur cette terre, tellement ses pensées et ses sentiments ne se nourrissaient plus que de la contemplation et de l'espérance des joies éternelles.

SES DERNIÈRES CONVERSATIONS.

Lorsque les prêtres, les religieux et les laïques allaient le voir, il les entretenait des beautés et des consolations de la Religion. " Oh ! qu'elle est belle ! disait-il, qu'elle est douce à l'âme cette Religion d'amour qui protège le berceau du chrétien, charme les jours de son exil, et lui montrant le ciel, le console des oublis du tombeau. "

Lorsqu'on le plaignait à raison de l'ennui qu'il devait éprouver en se voyant dans l'impossibilité de se transporter sur le théâtre de ses travaux accoutumés, il répondait : j'ai assez travaillé pour la terre ; laissez-moi réparer le temps perdu, et travailler un peu pour le ciel. Je m'ennuie, et je souffre, c'est vrai ; mais Jésus-Christ n'a-t-il rien souffert pour nous ?

Lorsque sa tête alourdie par la fatigue, se trouvait assez reposée pour supporter la lecture, il priait quelqu'un de lui lire la passion du Sauveur. Souvent, à ce récit, des larmes coulaient de ses yeux. D'autres fois, il interrompait,

le lecteur pour commenter les endroits qui l'avaient frappé davantage.

Sur la fin de sa maladie, ses yeux tournoyaient ; d'intervalle en intervalle on voyait disparaître le cristallin, et il n'apparaissait plus à leur surface, que deux larges taies qui les recouvraient entièrement. Cela était dû à la fatigue excessive qu'il avait endurée, en passant des semaines entières exposé aux ardeurs du soleil afin de surveiller les travaux du chemin de fer.

Personne ne l'ignorait, c'était l'épuisement, causé par les veilles, les travaux du corps et de l'esprit qui le conduisait au tombeau.

Le 21 Juin 1850, après avoir reconforté son âme par les suprêmes consolations de l'Eglise, après avoir donné ses avis à sa famille, fait à son épouse, à ses parents, à ses amis en pleurs, les plus touchants adieux, il expira doucement en murmurant une dernière prière. Il était âgé de 62 ans, et en avait passé 25 à Joliette.

XLII.

PORTRAIT PHYSIQUE DE M. JOLIETTE.

Traçons en quelques mots le portrait de cet homme qui restera grand aux yeux de la postérité.

M. Joliette était de taille moyenne, mais d'une charpente fortement constituée : épaules larges, membres musculeux, poitrine bombée, tête élevée et majestueuse ; c'était un bel homme dans toute l'acception du mot.

Il avait l'ailure assez dégagée, et sa toilette, toujours propre et soignée, ne dénotait pourtant chez lui, aucune affectation ni vanité. Des traits réguliers, mais très accusés, des yeux bruns et pleins de feu révélaient son énergie, son courage et la perspicacité de son esprit.

Sa chevelure était abondante et d'un noir d'ébène ; son teint d'un brun clair disparaissant légèrement sous les couleurs plus vives d'un tempérament bilieux-sanguin. Sur son large front rayonnait l'intelligence, tandis que la douceur et la bonté se lisaient sur les contours de sa bouche souriante. En un mot, sur cette figure douce, calme, sereine, ouverte, expressive et pleine de noblesse, se reflétaient comme dans un fidèle miroir, la beauté de son âme, la générosité de son cœur, l'élévation de ses sentiments et la grandeur de son génie."

VERTUS MORALES.

Nous avons vu par les œuvres qu'il a accomplies pour la gloire de l'Église, quels étaient sa foi et son attachement à la Religion Catholique

dont il reçut les félicitations durant sa vie et les consolations à l'heure suprême de la mort.

Son dévouement envers toutes les généreuses entreprises ne fut pas moins pur que sa vertu de religion. Jamais homme ne fut plus désintéressé pour lui-même et pour sa famille. Toute son ambition était de faire du bien à ses semblables. Il semble que toute sa vie a été vouée au bien-être de ses concitoyens. Dans ce but, il a dépensé, sans y regarder : talents, travail, fortune, forces physiques et morales, tout, jusqu'à sa vie.

Parlerais-je de son humilité qui s'effrayait des moindres éloges que l'admiration ou la reconnaissance inspirait à ses compatriotes ? qui lui faisait baisser le front, garder le silence en toutes ces circonstances où il était fait mention de ses œuvres et de ses nobles sentiments ?

Comment louer dignement cette sagesse et ce discernement qui le guidèrent si heureusement toute sa vie, en firent une des lumières du conseil législatif, et pendant vingt-cinq ans, comme le mentor et le père de la population qu'il a entourée des marques si sensibles de sa bienfaisance et de son amour ?

Sa douceur et sa patience, comme nous l'avons vu, n'étaient pas moins dignes de louanges. Ces qualités ne se démentirent

jamais. D'une humeur toujours égale, il plaisait à tout le monde par son affabilité et ses bonnes manières.

XLIII.

VERTUS SOCIALES.

Il était le type du gentilhomme. Son urbanité et sa politesse, toujours prévenantes, lui gagnaient tous les cœurs. Quant à sa libéralité et à sa générosité, tant à l'égard des pauvres qu'envers ceux qui requéraient son assistance, elles ne se fatiguèrent jamais de rendre service. Il semblait plus heureux, chaque fois qu'il avait eu l'occasion de faire plaisir à quelqu'un en allégeant sa peine ou en soulageant sa misère.

Il serait difficile d'énumérer toutes les excellentes qualités de cet homme estimable et véritablement grand ; nous ajouterons pourtant un mot de souvenir touchant la fidélité qu'il conserva à ses amis.

Ni le temps, ni la diversité des emplois, ni la divergence d'opinions politiques ou religieuses ne l'empêchèrent de rester fidèle à ce devoir si touchant et si honorable de l'amitié. Aussi, lorsque dans son splendide manoir le digne seigneur, entouré, comme d'une couronne d'hon-

neur, des membres de sa famille distinguée, accueillait ses hôtes, c'était un spectacle digne d'envie que ces réunions amicales et joyeuses qu'animaient sa présence et sa douce gaieté.

Quoiqu'il prit ordinairement peu de part aux divertissements bruyants, et qu'il aimât mieux causer tranquillement avec quelques amis, il encourageait les autres à s'amuser, riait franchement et de bon cœur de leurs jeux, et de leurs bons mots.

XLIV.

TITRES D'HONNEUR ACCORDÉS A L'HONORABLE B. JOLIETTE.

Bien que sa modestie ne lui ait jamais permis d'entreprendre aucune démarche pour solliciter les faveurs gouvernementales, M. Joliette devait joindre à ses titres de notaire, de fondateur de la ville, de seigneur de Lavaltrie, ceux de lieutenant colonel de milice, de membre du conseil législatif, ainsi que du conseil spécial en 1840, où il eut le bonheur de siéger à côté de son oncle et de son protecteur, l'Honorable Joseph Edouard Faribeault, décédé en juin 1859.

Voici l'ordre chronologique des différents grades militaires qui lui furent conférés en ré-

compense de son mérite et de ses services. Le 20 décembre 1808, il fut nommé Enseigne et Aide-Major de milice de la paroisse de l'Assomption dans la division de Lavaltrie. Le quatorze Janvier 1812, Sir George Prévost l'éleva au grade de Capitaine pour la même division.

Le 22 Février 1814, le même gouverneur le créa Major. Enfin le 1er. Mai 1827, il reçut du comte de Dalhousie le titre de Lieutenant-Colonel pour le deuxième bataillon de Warwick.

Quant à ses fonctions de conseiller qu'il remplit en 1832 et en 1840, qu'il nous suffise de dire, qu'il y apporta ces belles qualités qui le distinguèrent toute sa vie, cet esprit juste et pratique, cette intelligence élevée que semblait ne borner aucun horizon, cette noblesse de sentiments qui en firent une des lumières des deux conseils du Bas-Canada.

Ses collègues aimaient à écouter, à recevoir ses suggestions, ses avis toujours marqués au coin du discernement, toujours assaisonnés de la plus exquise politesse.

Tous les membres du conseil l'entouraient de leur respect et de leur estime ; plusieurs d'entre eux lui avaient voué une amitié dont la mort même n'a pu briser les liens affectueux.

XLV.

DEUIL DE SA MORT.

Il serait difficile de peindre la consternation que répandit par tout le village, la funeste nouvelle de sa mort. Pendant les trois jours de son exposition, un morne silence régna sur l'Industrie plongée dans le deuil. On vit les scènes les plus attendrissantes. Une foule de malheureux, pour qui M. Joliette avait été une seconde Providence, accouraient tout désolés au manoir. Là, après s'être mis à genoux pour prier, ils demandaient qu'on enlevât le suaire qui recouvrait les traits de celui qui les avait tant aimés et secourus. A la vue de leur bienfaiteur inanimé, ils éclataient en sanglots ; leur douleur n'aurait pas été plus grande, s'ils avaient perdu leur propre père.

Mais ce n'était pas seulement la classe indigente qui venait épancher sa tristesse et ses regrets sur la tombe entr'ouverte de l'Honorable Joliette. Toutes les classes de cette société dont il avait été l'ami, le protecteur et le conseiller, manifestèrent publiquement leur profond chagrin. A peine le glas funèbre eut-il porté au sein des familles la navrante nouvelle, que sur-le-champ, les travaux cessèrent, les

boutiques et les magasins furent fermés; et même, lorsque la terre eût recouvert la dépouille mortelle du seigneur de Lavaltrie, les citoyens du village d'Industrie s'engagèrent à porter le deuil pendant un mois, à s'abstenir durant ce temps, de toute réunion bruyante, de chant et de musique "comme gage du sentiment de profonde tristesse dont ils étaient sincèrement pénétrés."

Ce ne fut pas seulement au village d'Industrie que fut pleuré et regretté l'Honorable Joliette. De toutes les parties du pays s'élevèrent en sa faveur, des témoignages de profond regret. Ce fut pour rendre un hommage solennel à ses vertus politiques, qu'à sa mort, sur la proposition de son Président, la chambre d'Assemblée fut ajournée, et que durant la session, les orateurs les plus distingués firent l'éloge de la belle et utile carrière de monsieur Joliette.

Inspirée par la reconnaissance, la poésie vint aussi à son tour, jeter quelques-unes de ses fleurs sur la tombe du Fondateur de l'Industrie.

Ses accents plaintifs dûs au talents d'un jeune protégé de M. Joliette sont un si fidèle écho de la douleur commune, que je ne puis résister au désir d'en citer quelque chose.

" Village inconsolable, ô plaintive Industrie !
 " Vierge, dont la beauté par les pleurs est flétrie,
 " Prends tes habits de deuil et suspends tes travaux
 " Pour prier et gémir au milieu des tombeaux !

.....
 " Cet homme qui faisait ta gloire et ton bonheur,
 " Déjà n'est plus pour toi qu'un sujet de douleur !

.....
 " Son nom est immortel, son mérite et sa gloire
 " Inscrits en lettres d'or, brilleront dans l'histoire.

.....
 " Ah ! quand je reverrai ce palais magnifique,
 " Où le grand homme assis au foyer domestique,
 " Avec les compagnons de ses rudes travaux,
 " S'égayait avec eux, comme avec des égaux,
 " Ou laissait volontiers même une affaire urgente
 " Pour consoler le pauvre ou la veuve indigente.
 " Ah ! quand je reverrai la rapide rivière
 " Qu'une digue retient dans son lit prisonnière,
 " Et dont chaque printemps, le cours capricieux
 " Entraîne un pont flottant d'un bois si précieux !
 " Quand j'entendrai rouler ces machines bruyantes,
 " Et tourner sourdement tant de meules bruyantes!

.....
 " Quand je voyagerai sur ces routes de fer
 " Dont l'effroyable bruit semble imiter l'enfer,
 " Et dont les chars brûlants, fidèles à leurs traces,
 " Par un élan rapide, effacent les espaces !

.....
 " Et quand je reverrai ce collègue, orgueilleux
 " De porter à jamais, un nom si glorieux !

.....
 " Et quand j'irai prier dans le riche et saint temple,
 " Où le fidèle adore et le prêtre contemple
 " Le Dieu qui tous les jours descend sur nos autels

" Enfin quand je prierai sur les restes livides
 " De l'auteur libéral de tant d'œuvres splendides,
 " Mon cœur, comme en proie aux tourbillons
 " Que tournent en grondant les fougueux aquilons,
 " Sentira bouillonner la source de ses larmes
 " Comme au jour où sa mort a causé nos alarmes !

" Pleurez riches, pleurez cet homme estimable !
 " Le meilleur citoyen, l'ami le plus aimable,
 " Vengeur de l'opprimé, défenseur de la paix,
 " Heureux du seul plaisir de semer les bienfaits ;
 " Digne ami du savoir, protecteur de l'étude,
 " Comprenant tout l'Etat dans sa sollicitude ;
 " Traitant comme les siens, vos plus chers intérêts,
 " Il a bien mérité vos plus cuisants regrets.

" Pleurez surtout, pleurez, ô fils de l'indigence !
 " Vous que le sort partage avec moins d'indulgence ;
 " Car vous ne serez plus l'objet de ses soins ;
 " Hélas ! il a cessé d'entendre vos besoins !
 " Le vieillard en lambeaux a vu mourir son frère,
 " La veuve son époux, l'orphelin son père,
 " L'infirme le soutien de ses pas incertains,
 " Le malheureux l'ami qui lui tendait les mains.

" Oh ! qui que vous soyez que la douleur anime,
 " Qui voyez dans cet homme un titre à votre estime,
 " Gardez son souvenir et donnez-lui des pleurs,
 " Faites monter vers Dieu, l'encens de la prière.
 " Allez-y, quand le jour vient ouvrir sa carrière ;
 " Allez-y, quand le soleil baissant vers son coucher,
 " Donne plus de hauteur à l'ombre du clocher.

" La prière du cœur que l'Eglise commande,
 " Est le dernier devoir que le chrétien demande,
 " En passant de la mort à l'immortalité,
 " Et du séjour des maux, dans la Félicité.

XLVI.

FUNÉRAILLES.

Les funérailles du regretté défunt se célébrèrent avec une solennité imposante. En sa qualité de lieutenant-colonel, l'Honorable Joliette avait droit aux honneurs militaires accordés en pareille circonstance. Accompagnés d'une foule immense, ses restes funèbres furent portés à l'Eglise par les officiers du bataillon de Berthier.

Monseigneur Ig. Bourget qui, en maintes occasions, était descendu à l'Industrie pour bénir ses œuvres et encourager ses efforts, ne manqua pas en ce jour de solennel hommage. Sa grandeur fit l'oraison funèbre; Elle laissa parler son cœur et couler de ses yeux ces larmes sincères de l'amitié et de la reconnaissance. Pendant une demi-heure, l'Eglise qui ne pouvait contenir que la moitié de la multitude, ne cessa de retentir des accents de cette poignante douleur que partageait tout l'auditoire.

Le service divin achevé, la dépouille mortelle de l'Honorable Joliette fut descendu dans le caveau de la famille situé au pied du cœur de l'Eglise. C'est là que depuis vingt ans, ce grand citoyen dort du sommeil des justes.

C'est là, qu'en 1871, à la mort de son épouse, dame Charlotte Tarieu Taillant de Lanaudière déposée à ses côtés, on ouvrit le cercueil scellé depuis un quart de siècle. Fait étonnant ! on y trouva intacts, et le corps et les habits de l'Honorable Joliette. Sa figure avait conservé son expression primitive et même plusieurs de ceux qui ne connaissaient ses traits que par les portraits qu'il nous a laissés, l'ont reconnu immédiatement.

De nouveau, le tombeau des deux personnages bienfaisants qui, à l'Industrie, passèrent "en faisant le bien," a été renfermé et scellé ; et cette fois, pour ne s'ouvrir qu'au jour du jugement, où ils sortiront, nous en avons la confiance, pour vivre dans la gloire et dans l'immortalité.

XLVII.

SOUVENIR RECONNAISSANT ENVERS L'HON. JOLIETTE.

En attendant, le souvenir de l'Honorable B. Joliette vivra dans le cœur des habitants de Joliette et de tout le peuple Canadien.

A Joliette surtout, où chaque édifice public, chaque industrie utile au progrès de la localité rappelle son zèle, son intelligence et sa sollici-

tude, son nom se trouve dans toutes les bouches.

Il n'y a pas de démonstrations nationales, pas de séance littéraire publique, pas d'assemblée importante, sans que le nom du Fondateur de la ville ne soit évoqué avec amour. D'époque en époque, les élèves du collège qu'il a fondé, se font un devoir de manifester par des discours publics, la reconnaissance dont ils sont pénétrés envers cet ami et cet insigne bienfaiteur de la jeunesse.

Parmi ces nombreux témoignages de gratitude, nous en citerons un qui, pour être celui de la date la plus reculée, n'en est pas moins précieux pour l'histoire. Tout en nous donnant une idée des sentiments de tristesse qu'avait provoqués dans toutes les âmes la mort de l'Honorable Joliette, ce joli morceau littéraire justifie notre préférence à un autre titre; c'est qu'il nous semble un résumé fidèle de tout ce que nous avons pu dire sur la personne et les entreprises du Fondateur de "l'Industrie."

M. G. Baby, l'honorable maire de la ville de Joliette, comme le digne représentant du comté du même nom, voudra bien nous pardonner d'ajouter aux notes précieuses qu'ils nous a transmises avec tant de bienveillance, cette fraîche et charmante production qui, outre son

utilité pour notre sujet, pourra être pour lui-même une douce réminiscence de ses belles années de collège.

Discours de M. G. Baby, élève de philosophie, prononcé en présence de Mgr. l'Évêque de Montréal, aux examens du collège Joliette en l'année 1850.

Monseigneur, respectable assemblée,

“ Il n'y a que peu de jours, une déplorable catastrophe jetait tout le monde dans l'abattement, dans la consternation, frappait tous les cœurs de la douleur la plus vive. Tout ici, semblait anéanti sous le poids d'un désastre terrible et inattendu : L'homme revêtu du caractère sacré, soupirait en adorant les décrets irrévocables de Dieu ; le commerçant cessait son calcul, l'industriel interrompait ses travaux, l'étudiant en pleurs, oubliait ses loisirs et ses livres ; la cognée s'échappait des mains du journalier, le laboureur sentait faiblir son courage et le pauvre désolé versait des larmes en abondance ; tous ces lieux semblaient frappés de stupeur à la pensée du malheur qui venait de les atteindre.

Quel était donc cet événement qui produisait une impression si profonde dans toutes les classes de la société ? Ah ! vous le savez comme

moi...; la mort, l'implacable mort, nous avait tous frappés au cœur. L'Honorable Barthélemi Joliette, membre du conseil législatif, seigneur et père de ces lieux, n'était plus ! Ou plutôt, cet homme si aimé, si vénéré succombait à une maladie opiniâtre qu'il avait supportée avec le calme d'un héros et la piété d'un chrétien. Le ciel sourd à nos prières, l'arrachait à une épouse chérie, à des parents désolés, à des concitoyens consternés. Sans égard pour ses grandes œuvres, la mort l'enlevait à son pays, comme le hardi chasseur enlève à ses petits la mère qui les soigne, le père qui les nourrit.

Il semblait que cet homme ne devait jamais mourir, tant il était utile et nécessaire à sa patrie. Mais hélas ! les pensées des hommes ne sont pas les pensées du Tout-puissant. Acquittons du moins à sa mémoire, le juste tribut d'éloges que nos cœurs lui ont voué.

Monsieur Joliette se faisait remarquer par son génie protecteur et infatigable, par son caractère réfléchi et entreprenant, par son imagination féconde, et par son esprit vaste et pénétrant, qui, d'un seul coup d'œil, embrassait en même temps qu'il les aplanissait, toutes les difficultés et les entraves qui pouvaient surgir dans le cours de ses nombreuses entreprises.

Par exemple, considérons un instant ce beau et florissant village de l'Industrie, si je ne puis l'appeler ville. Qu'était-il, il y a vingt ans ? Une forêt inculte et impénétrable, vrai repaire des bêtes sauvages. Quel courage ! quelle persévérance n'a-t-il pas fallu à cet homme infatigable pour convertir ces lieux, en ce que nous les voyons aujourd'hui ? c'est-à-dire pour rendre ce qui était sauvage, inculte et stérile, populeux, riche et riant.

Le voyageur, à l'approche de ce charmant village si gracieusement assis sur cette rivière pittoresque qui fait mouvoir ces nombreux moulins qui répandent tant de vie et tant d'activité ; à la vue de ce temple magnifique qu'il a élevé à Dieu qui l'avait toujours protégé et béni, à ce Dieu qui lui avait donné ce génie et ces qualités dont il fit un si noble usage ; à la vue de ces majestueuses demeures, les manoirs seigneuriaux qui nous reportent au temps de la féodalité ; à la vue de ces belles habitations qui portent le caractère distinctif du goût, de l'aisance et de la propreté ; à la vue de ce chemin de fer qui est comme la clef et le chef-d'œuvre de toutes ces entreprises, le voyageur, dis-je, pourrait-il s'empêcher de s'écrier avec le plus profond étonnement, avec l'enthousiasme le plus vif ? Oh ! quel est donc ce génie créateur !

Où est-il afin que tous ses compatriotes lui rendent un hommage universel de reconnaissance et d'admiration.

Dans sa carrière parlementaire, M. Joliette se fit estimer par son jugement profond et ses principes invariables. Il n'était pas doué d'une éloquence brillante, mais il savait par sa prudence et sa sagesse produire l'effet qu'il désirait. Aussi le parlement provincial lui a-t-il rendu un tribut d'hommage par la bouche de ses plus illustres orateurs.

Dans le sein de sa famille, M. Joliette était d'un abord facile et possédait quelque chose d'entraînant.

Il avait un tempérament doux et sensible, et était doué d'une conversation agréable et toujours instructive. Toute personne, après l'avoir vu, était frappé de son caractère affable, de ses manières aisées, franches et honnêtes.

Aussi je ne craindrai pas d'affirmer ici, que cet homme si estimable, n'avait pas un seul ennemi, dans toute la province.

Ainsi, soit que nous considérions sa vie publique ou sa vie privée, nous le voyons le même, c'est-à-dire, un homme au-dessus de tout éloge par ses vertus, par ses talents, par ses lumières et surtout par ses œuvres !

Oùï, nous pouvons pleurer la perte que nous

avons faite en la personne de ce grand homme. Le pays perd en lui un de ses plus beaux ornements ; la religion, un de ses membres les plus utiles ; l'éducation un de ses bienfaiteurs les plus constants ; l'industrie, le commerce et les arts, un protecteur infatigable ; mais surtout le pauvre, l'infirme, la veuve, l'orphelin ont vu disparaître leur support et leur consolateur. Tous, grands et petits, riches et pauvres, trouvaient en lui un cœur ouvert à tous leurs chagrins, à toutes leurs infortunes. Il savait répandre par ses avis salutaires, un baume bienfaisant sur les plaies envenimées de la société.

Combien de familles n'a-t-il pas protégées et sauvées d'une ruine imminente, en vidant leurs différends d'une manière paternelle ? Combien de malheureux n'a-t-il pas arrachés à une mort certaine, par sa bienfaisance, sa charité ? Mais c'est surtout sur la jeunesse que se portait toute son affection ; elle n'avait pas un ami plus sincère. Il l'aimait cette jeunesse, il ne cherchait que son bonheur et ce qui pouvait la rendre utile et glorieuse à son pays. Ce superbe Collège, élevé par sa munificence et sous sa direction le prouve assez ; et n'y aurait-il que ce seul monument pour attester son génie et son cœur, ce sol de l'Industrie aurait déjà un monument impérissable qui redirait

aux générations les plus lointaines, combien le nom de Joliette doit être cher à la jeunesse canadienne. Qu'il vive donc à jamais, ce nom chéri de notre bienfaiteur !

XLVIII.

UNE DERNIERE PENSÉE.

“ Qu'il vive donc à jamais ce nom chéri de notre bienfaiteur ! ”

Voilà la parole sur laquelle nous nous permettons d'arrêter nos réflexions. Nous ne l'ignorons pas ; la reconnaissance des citoyens de Joliette a élevé depuis longtemps, un monument impérissable à la mémoire du bienfaiteur de cette localité : ce monument, c'est son nom vénéré, son souvenir si cher, gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de cette population si distinguée par son bon esprit, sa cordiale entente, et son zèle bien connu, pour toutes les entreprises charitables et généreuses. Cependant, ce n'est peut-être pas encore tout ce que les enfants de l'Honorable Joliette pourraient faire pour honorer sa mémoire. Ne serait-il pas à désirer que le sentiment de reconnaissance qui les honore, se manifestât pour

l'exemple et l'instruction de la jeune génération, si elle devenait oublieuse de son devoir.

Dans tous les temps, la gratitude des peuples a élevé des statues, des monuments, pour transmettre à la postérité, le souvenir des hommes exceptionnels qui ont brillé au milieu de leurs concitoyens.

Naguère encore, on parlait avec raison, d'ériger des monuments de ce genre, en l'honneur de trois des plus illustres défenseurs de notre nationalité canadienne : les Honorables Lafontaine, Morin et Cartier. Eh quoi ! l'honorable Joliette, après vingt-cinq ans de sacrifices pour la fondation d'une ville aujourd'hui florissante, n'aurait pas mérité cet honneur ? N'est-il pas une de nos gloires nationales les plus pures ? Son intrépidité, son indomptable énergie, son dévouement à toute épreuve, son intelligence d'élite, ne l'élèvent-ils pas au rang de nos illustrations canadiennes ?

Sans lui, que serait la cité qui porte son nom ? Peut-être, encore une forêt, ou tout au plus, un champ à demi-défriché, dont le sol avare produirait à peine de quoi nourrir ses habitants ?

Non, la gratitude des citoyens de cette ville ne sera pas stérile, mais elle apparaîtra tôt ou tard, dans l'érection d'un monument digne de son nom, digne de sa générosité !

En exprimant ce vœu, nous craignons d'autant moins de ne blesser aucune susceptibilité, que nos paroles ne sont que l'écho fidèle d'un projet qui a déjà été agité, plusieurs fois. Depuis plus de vingt années, cette idée généreuse germe dans le cœur des citoyens de Joliette.

Durant cet intervalle, bien des voix ont redit éloquemment, et les titres de M. Joliette à cet honneur, et les motifs des citoyens pour le lui rendre. Voici entr'autres documents, un extrait d'une pièce poétique inspirée par ce sujet ; elle est trop précieuse pour notre cause pour qu'il nous soit permis de la passer sous silence.

Pour honorer un nom si cher à la Patrie,
 Qu'on répète souvent par toute l'Industrie ;
 Il faut un monument où l'on fasse exposer
 Les travaux que cet homme a voulu s'imposer.
 Qu'on y grave ces mots : " Par son noble courage,
 Il a fondé, fait croître et fleurir ce village."
 C'est ainsi que Québec veut honorer Champlain
 Et que Napoléon repose sous l'airain,
 Quand luira le soleil de la race future,
 L'étranger, qui lira cette antique gravure,
 Apprendra qu'en ces lieux, un parfait citoyen,
 Un ami du pays, un vrai canadien,
 N'a cessé d'employer ses talents et son zèle
 A doter le pays d'une ville nouvelle.
 L'enfant dont le génie a déjà pris l'essor ;
 Qui voit dans la vertu, plus d'appas que dans l'or ;
 Qui sent que pour l'honneur, son jeune cœur bouil-
 [lonne,
 Retrempera son âme au pied de la colonne,
 En admirant le nom du mortel merveilleux
 Que la Grèce payenne eût mis au rang des dieux.

Des feux encor cachés que son âme recelle,
 Il sentira soudain jaillir une étincelle
 Qui l'échauffant bientôt de la plus vive ardeur,
 Le couvrira plus tard de gloire et de splendeur.
 C'est ainsi qu'Alexandre, aux plages de l'Égée,
 Après avoir gravi les hauteurs de Sigée
 Du vainqueur d'Ilion admirant le tombeau,
 Désirait devenir un Achille nouveau.
 Oh ! puisque c'est pour toi qu'il prolongeait ses
 Et que son grand génie enfantait des merveilles ;
 Puisque pour ta grandeur il prodiguait son or,
 Et qu'il te promettait de l'enrichir encor.
 Tu devras, Industrie, après ces jours funestes,
 T'acquitter des honneurs, que tu dois à ses restes !"

Disons-le, encore une fois, l'organisation
 seule a manqué à cette entreprise qui entoure
 ra d'une même gloire, et le Fondateur de l'an-
 cienne Industrie et les citoyens de Joliette.
 Par cette solennelle manifestation, ces derniers
 prouveront une fois de plus, que s'ils savent
 faire fleurir chez eux, la science et les arts, le
 commerce et l'industrie, ils n'oublient pas d'y
 cultiver aussi avec un soin particulier, la plus
 belle, la plus embaumée des vertus : la re-
 connaissance.

En attendant ce beau jour, où chacun se fe-
 ra un devoir pieux d'apporter son offrande pour
 élever la pierre monumentale qui rappellera la
 vie et les œuvres de l'honorable B. Joliette, où,
 réunis dans un même sentiment d'affection et

de gratitude, les habitants de la paroisse de St. Charles Borromée rendront un dernier hommage à leur bienfaiteur ; saluant une dernière fois, cette grande figure de l'histoire qui vient de passer sous nos yeux, nous ferons des vœux ardents pour que la jeune cité de Joliette, née sous l'inspiration de la foi, du dévouement et du patriotisme, ne cesse de se montrer la digne héritière des vertus de son illustre Fondateur.

GENEALOGIE

DES FAMILLES JOLIETTE ET DE LANAUDIÈRE.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici, la généalogie complète des deux familles Joliette et de Lanaudière.

Monsieur l'Abbé Cyprien Tanguay, l'auteur du savant *dictionnaire des familles canadiennes*, voudra bien agréer le témoignage de notre reconnaissance pour cet intéressant travail qu'il a eu l'obligeance de faire pour nous.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE JOLIETTE.

JOLLIET.

- I.—JEAN, fils de Claude Jolliet, né en 1596, à Sezanne, Province de Brie, Département de la Seine, charron de la Compagnie des Cent Associés, marié à Québec le 9 Octobre 1639, à Marie D'abancour, fille d'Adrien D'abancour dit Lacaille et de Simone d'Orgeville. (*Dict. Gén. P. 324*) de St. Vaux, diocèse de Soissons.
- II.—ADRIEN, fils du précédent, (et frère de Louis JOLLIET, hydrographe du Roy, qui en 1673 découvre le Mississipi,) marié en 1664 à Jeanne Dodier, fille de Léon Dodier et de Françoise Lemaire, des Trois-Rivières. (*Dict. Gén. P. 324.*)

- III.—JEAN-BAPTISTE, fils du précédent, né en 1667, marié à Jeanne Cusson, fille de Jean Cusson et de Marie Foubert, des Trois-Rivières, *Dict. Gén. P. 151.*)
- IV.—FRANÇOIS, fils du précédent, marié le 11 Novembre 1748 à Montréal, à Cécile Papin, fille de Gilles Papin ⁽¹⁾ et de Marie Bernard.
- V.—ANTOINE, fils du précédent, marié le 30 Mai 1785 à Ste Geneviève de Berthier, à Marie Catherine Faribault, (fille de Barthélemi Faribault, Notaire et de Catherine Véronneau.)
- VI.—BARTHELEMI, fils du précédent, né le 9 Sept. 1789 à St. Thomas de Montmagny, marié le 27 Septembre 1813 à Lavaltrie à Delle Marie Charlotte Tarieu de Lanaudière et décédé à Joliette le 21 Juin 1850.

GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE DE LANAUDIÈRE A LAQUELLE APPARTENAIT MADAME JOLIETTE.

TARIEU DE LANAUDIÈRE.

- I.—THOMAS, fils de Jean Tarieu de Lanaudière, chevalier de l'Ordre royal, et militaire de St. Louis, et de Jeanne de Samalins, de N. D. de Mirande, diocèse d'Auch, en Gascogne, épouse à Québec le 16 Octobre 1672, Marguerite Denys, fille de Pierre Denys Sieur de la Ronde et de Catherine Lencuf.
- II.—PIERRE THOMAS, fils du précédent, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St. Louis, né en 1677, épouse en 1706 Marie Madeleine Jarret de Verchères, fille de François Jarret de Verchères ⁽²⁾ et de Marie Perrot. ⁽³⁾

(1) Fils de Gilles Papin, *Dict. Gén. P. 460.*

(2) Seigneur de Verchères.

(3) Fille de Jacques Perrot-Vildaigre. (*Dic. Gén. P. 47.*)

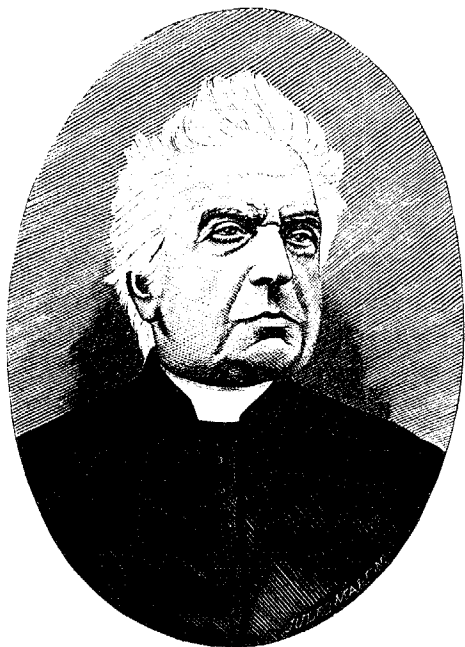
- III.—CHARLES FRANCOIS-XAVIER, fils du précédent, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St. Louis, épouse en 1764 à Montréal, Marie Catherine Lemoyne de Longueuil, fille de Charles Lemoyne de Longueuil, second baron de Longueuil et administrateur en 1752. (1) Sa mère Catherine Charlotte était fille de Louis Joseph Le Gouès, chevalier Degrais, et capitaine d'un détachement de troupes. (2)
- IV.—GASPARD, fils du précédent, épouse en 1792, Suzanne Antoinette Margane de la Valtrie, fille de Pierre Paul, Seigneur de la Valtrie (3) et d'Angélique De Chapt de la Corne. (4)
- V.—MADEMOISELLE CHARLOTTE, fille du précédent, épouse le 27 Septembre 1813, Barthélemi Joliette.

(1) Dict. Gén. P. 389.

(2) do P. 371.

(3) Petit-fils de Séraphin Margane. (Dict. P. 411.)

(4) Fille de Louis De la Corne, Seigneur de Terrebonne et d'Elizabeth de Ramezay. (Dict. P. 167.)



Ant. Mansson M. g.

MONSIEUR LE GRAND VICAIRE

A. MANSEAU.

Monsieur le Grand Vicaire A. Manseau.

M. Manseau naquit à St. Antoine de la Baie du Fèbvre, district des Trois-Rivières, le 12 Juillet 1787, et il reçut le nom d'Antoine, au baptême qui lui fut administré le même jour.

Comme il n'y avait, à cette époque, aucune école régulière établie dans sa paroisse natale, il dut sa première éducation au curé du lieu, Monsieur Victor Archambault, qui, un an auparavant, avait été transféré de la cure de Lavaltrie à celle de la Baie du Fèbvre.

Ce digne prêtre était né à la Pointe-aux-Trembles, et avait été compagnon de *classe* de feu Mgr. Panet, de sainte mémoire. Il reçut ses premières leçons à l'âge de six ans, en récompense de son exactitude à se rendre tous les matins à l'Eglise pour servir la messe de son bon curé !

Ayant perdu cet instituteur zélé qui mourut à la fin de l'année 1796, il ne fut plus question de son éducation jusqu'à l'âge de 16 ans. Il avait alors neuf ans ; et il lui fallut s'appliquer

comme tous les autres membres de sa famille aux travaux de la campagne, chez son père qui était un bon cultivateur fort à l'aise et père de huit enfants : cinq garçons et trois filles.

Ce métier lui répugnait beaucoup, parce qu'il se sentait fortement appelé à un autre état. Son père le comprit de bonne heure ; et pour se conformer au goût de son fils pour quelque profession libérale, il le mit en 1803, sous brevet, chez Monsieur Etienne Ranvoizé, notaire aux Trois-Rivières.

Tout en remplissant ses devoirs, le jeune étudiant en loi put suivre les écoles anglaises du lieu : car bientôt, il se fit remarquer par des talents et par une application sérieuse à l'étude. Cependant, ce genre de vie lui offrait des dangers, il s'en dégoûta. Il pensa donc sérieusement, après trois ans d'épreuves, à ce qu'il pourrait faire de mieux. Car le dégoût et l'ennui d'une profession à laquelle il ne se sentait pas appelé, le rendaient très-malheureux. Mais il se trouvait lié par un brevet et par la volonté d'un père absolu et sévère qui avait appris de bonne heure à ses enfants à ne rien faire sans sa permission, pas même aller se promener chez un voisin. Il se décida toutefois à informer ses parents du fâcheux état auquel il était réduit, et de son ardent désir de

faire des études régulières, pour pouvoir se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. A sa grande satisfaction, son père entra volontiers dans ses vues. En conséquence, il obtint la résiliation de son brevet et fit tous les préparatifs nécessaires pour son entrée au Collège. C'était au mois de mai 1806 qu'il abandonnait ainsi l'étude de la loi, et le 15 juin suivant, il commençait ses études classiques au Collège de Nicolet. Il était alors dans sa dix-neuvième année.

Au moyen de quelques leçons privées, il put en deux mois, faire avec un succès remarquable, les éléments de la grammaire latine.

L'on ne s'étonnera pas de ce progrès rapide dans la science, si l'on fait attention à ses talents distingués et à l'application avec laquelle il se donnait tout entier à une étude qui était si conforme à ses inclinations et qui faisait ses délices.

Il était doué malgré son âge, d'une très-heureuse mémoire, et son jugement était déjà exercé par d'autres études sérieuses. Son amour pour l'étude était avec cela excessif. Aussi, ne perdait-il jamais un moment, même pendant les vacances, qui étaient pour ses condisciples un temps de délassement et de repos bien mérités. Avec de telles dispositions, il put faire

en cinq ans, d'excellentes études, et dans le mois d'Août 1811, il avait fini son cours d'études classiques.

Au mois d'Octobre suivant, de l'avis de monsieur l'Abbé de Calonne, frère du ministre de l'infortuné LouisXVI, mort aux Trois-Rivières, en odeur d'une éminente sainteté, il descendit à Québec pour y recevoir la tonsure. Mgr. Plessis, alors Evêque de cette ville, eut bientôt découvert le mérite et la capacité du jeune clerc. Il lui donna de suite sa confiance, en l'appelant, après quelques semaines de Grand Séminaire, au Secrétariat, à la place de Mr. Flavien Turgeon, devenu plus tard Archevêque de Québec, qui venait de s'agrèger au Séminaire de cette ville. Il remplit donc l'office de secrétaire, à la grande satisfaction de ce digne Evêque et de son Clergé, jusqu'au commencement de Janvier 1814.

Voici les époques de ses ordinations : Il reçut les ordres moindres, le 21 Décembre 1811 ; le sous-diaconat, le 13 Mars 1813 ; le diaconat, le 30 Octobre de la même année ; et la prêtrise, le 2 Janvier 1814. Il avait alors vingt-six ans et demi.

Le jour même de sa prêtrise, il fut nommé Vicaire de Mr. Griand, curé de Ste. Anne de la grande Anse. Arrivé à son nouveau poste,

il comprit qu'il était plutôt desservant que Vicaire, car son curé était malade depuis plusieurs mois et incapable de remplir son ministère, ne pouvant pas même sortir de sa maison, et il mourût le 2 mai suivant, à l'âge de 56 ans, avec toutes les infirmités de la décrépitude la plus avancée.

Mr. Manseau, se trouvait donc seul chargé de la desserte d'une cure qui comptait alors 1300 communians. Pour surcroit de besogne et d'affaires, il lui fallut préparer la paroisse à la visite pastorale, que M. Plessis fit cette même année, et donner en conséquence, des instructions à tous les enfants qui avaient fait leur première communion depuis 4 à cinq ans, afin de les bien disposer à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Aussi, se trouva-t-il, à la fin de la visite de l'Evêque, très fatigué, ce qui ne surprendra pas ceux qui savent ce qu'il en coûte de sollicitude à un nouveau prêtre, pour conduire seul une grande paroisse, et y faire faire les Pâques, puis, préparer les enfants à la première communion et à la Confirmation. Cependant son Evêque annonça qu'il l'enverrait bientôt dans les missions lointaines, quoiqu'il eût à peine sept mois de prêtrise.

Il fut en effet, à la fin du mois d'Août 1814,

nommé Missionnaire de Tracadie, Pomquette et Hâvre-à-Boucher, sur la Nouvelle-Écosse, et aussi de Chétican et de Mâgré, sur le Cap-Breton. Ces missions se trouvaient à une trentaine de lieues l'une de l'autre.

Quelque difficile que pût lui paraître cette nouvelle tâche, il n'y avait pas à reculer devant la volonté de son Evêque. Aussi, l'accepta-t-il de bon cœur ; et même il se crut trop heureux d'avoir été ainsi choisi pour travailler à la plus grande gloire de Dieu, en procurant le salut des âmes.

Tous ses préparatifs étant terminés, et ses adieux faits à ses parents et amis, il s'embarqua avec la bénédiction de son bon Evêque, à bord d'un *brick* anglais, qui devait le débarquer à la Pointe à la Croix, au milieu du détroit de Canso. C'était vis-à-vis ce point du Cap-Breton que commençait la mission du Hâvre-à-Boucher, en remontant de là, sur la Nouvelle-Écosse jusqu'à Pomquette, sa troisième mission.

Mgr. Plessis lui avait donné un excellent compagnon de voyage dans la personne de Mr. Joseph Cécil qui, après avoir rétabli sa santé, fut ordonné prêtre, l'année suivante, et devint lui aussi, missionnaire dans l'Île du Prince-Edouard où il passa six ans. Puis, étant ren-

tré dans le Diocèse, il gouverna plusieurs Cures et mourut au cap St. Ignace en 1859 ou en 1860.

Durant le voyage, ils furent témoins d'un singulier combat, celui de la baleine avec un espadon dentelé, qui se livra à une quinzaine d'arpents du vaisseau et dura plus d'une demi-heure. On en fut averti par un grand bruit que firent les combattants, et tout le monde courut sur le pont pour jouir d'un spectacle aussi curieux que terrible.

La baleine, qui n'a que sa queue pour se défendre de son ennemi, cherchait à le saisir pour l'écraser d'un seul coup. Comme apparemment, l'espadon échappait à ses coups, à cause de son agilité, elle entra en fureur, et les coups qu'elle frappa sur l'eau, ainsi que ses mugissements faisaient un fracas épouvantable. A la fin, l'espadon bondit en l'air et retomba sur son adversaire en présentant le dos. Il parut d'une longueur de quinze pieds, et il s'éleva à environ dix pieds en l'air. A ce moment, le combat cessa, du moins on ne vit plus rien, et le bruit ne se fit plus entendre. .

Arrivé à Tracadie, où il devait hiverner, le nouveau Missionnaire y trouva encore son prédécesseur, Mr. Pichard, prêtre français, qui y résidait depuis plusieurs années. Comme on était alors au 10 Novembre et qu'il n'y avait

plus moyen pour ce vieux et vénérable prêtre de partir pour Québec où l'appelait son Evêque, Mr. Manseau prit le parti d'aller passer l'hiver à Chétican qui est à trente lieues de Tracadie. Il en fit avertir les habitants de cette mission, par un nègre qui dut faire le trajet à pied, et qu'il fallût en conséquence payer fort cher.

A la nouvelle d'un Missionnaire qui allait résider au milieu d'eux, les bons Acadiens poussent une goëlette à flot, lui rendent ses agrès et se mettent en route pour Tracadie, où, douze jours après, ils arrivent à pleines voiles.

Comme tout le petit bagage du Missionnaire était prêt, il ne se fit pas attendre; on remit donc à la voile sans perdre de temps, et dès le lendemain au soir, on jetait l'ancre dans le Hâvre de Chétican.

C'était le 28 Novembre, et il était grand temps d'arriver au port, car dès la nuit suivante, l'hiver s'établit tout de bon par un vent de foudre accompagné de neige et avec une des plus furieuses tempêtes qu'on puisse voir sur cette plage.

Pourtant, on ne s'étonnera pas que cette tempête ne se soit ainsi élevée qu'après l'arrivée du missionnaire; car tous les dévots Acadiens s'étaient mis en neuvaine pour lui obtenir

une bonne et heureuse navigation ; et au dernier jour de ce pieux exercice, le vaisseau entra dans le Hâvre, ce qui ne s'était jamais vu dans une saison si avancée.

Aussi les bons Acadiens étaient-ils dans une grande anxiété, en le voyant exposé si tard, à toutes les fureurs des vents et de la mer. Quelle ne fut donc pas leur joie en apprenant l'heureuse traversée de leur Missionnaire. Du Hâvre à la Chapelle qui en est distante d'une demi-lieue, ce n'était qu'une procession continuelle de ces fervents chrétiens qui accouraient à sa rencontre pour se prosterner à ses pieds, et recevoir ses premières bénédictions. *Cher Monsieur*, lui disaient-ils, dans leur langage naïf, *je sommes bien aise de vous voir terrir (arriver) ; j'étions bien évantés du temps que n'y avait de vous voir tenir la mer si tard."*

Ce fut le premier dimanche de l'Avent, que le Missionnaire se trouva pour la première fois, environné de ses nouveaux paroissiens. Ce fut une scène vraiment touchante et pleine d'émotions.

La joie la plus pure se peignait sur toutes les figures ; et il ne manquait rien au bonheur du pasteur qui, longtemps après, en était encore tellement impressionné, qu'il avouait que

dans ce moment, *il se sentait parfaitement heureux*. Tant il est vrai, qu'un bon peuple fait le bonheur de son pasteur !

Il passa six mois au milieu de ces braves gens qui, par leur docilité, leur foi et leur piété, adoucissaient et lui faisaient même oublier tout ce qu'il y avait de pénible dans sa position. Il se trouvait placé entre deux montagnes qui ne lui laissaient voir le soleil que depuis 10 heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, ces montagnes ne se trouvant qu'à cinq à six arpents l'une de l'autre.

Mâgré, où se trouvaient des chrétiens aussi fervents, est situé à 6 lieues de Chétican. M. Manseau devait se rendre à cette mission au moins toutes les trois semaines, y faire l'Office le Dimanche, y cathéchiser les enfants, y administrer les malades, y faire faire les Pâques. Or, toutes les excursions devaient se faire à pied, accompagné seulement d'un homme ou de deux.

L'hiver se passa à voyager ainsi d'une mission à l'autre, à instruire les enfants, à administrer les sacrements aux adultes et à donner des leçons de chant à de bons jeunes gens qui devinrent pour ces missions, d'excellents chantres.

Enfin, au commencement de Mai 1815, il

vint se fixer à Tracadie que venait de quitter le vieux Missionnaire. Il eut, sur ces entre-faites, la douleur de perdre Mr. Cécil qui s'en retourna à Québec, pour son ordination, mais il en fut dédommagé par la consolation qu'il eut de rencontrer à Arichat, Mgr. Plessis qui, par ses bonnes paroles, releva son courage et le ranima dans la pratique de ses devoirs de Missionnaire.

L'Evêque de Québec, en faisant en 1815, la visite des missions du Golfe, avait amené avec lui Mr. Rémi Gaulin, qui est devenu depuis Evêque de Kingston. A son retour, il laissa ce Monsieur au Golfe et le chargea de la desserte d'Antigonish et de plusieurs autres missions sur la Nouvelle-Ecosse et sur le Cap Breton.

Ce fut alors que Mr. Mansseau se vit obligé de desservir plusieurs postes sur l'Atlantique ; ce qui lui fut très pénible, parce qu'il était forcé de n'exercer le ministère qu'en Anglais ; ce à quoi, il n'était point encore accoutumé ; et il lui fallut en outre, parcourir pendant deux ans, des postes éloignés les uns des autres de près de 60 lieues. Un de ces postes était Sidney, capitale du Cap-Breton, qui a 25 lieues dans sa plus grande largeur.

Après ses trois années de missions dans le Golfe, c'est-à-dire en 1817, Mr. Mansseau

se rendit à Québec vers la fin du mois d'Août, et dans le mois de Septembre suivant, il fut nommé à la cure des Cèdres. Cette paroisse avait alors un territoire très-étendu qui, divisé plus tard, a été trouvé suffisant pour former sept paroisses savoir : Les Cèdres, ou St. Joseph de Soulanges, St. Ignace, St. Clet, St. Polycarpe, St. Zotique, St. Timothée et Ste. Cécile. La population de ce vaste territoire était alors de 3,800 âmes, donnant 2,400 communians.

Il fallait parcourir 5 et 6 lieues pour visiter les derniers habitants. D'autres se trouvaient au Sud du St. Laurent dont la traversée est très-pénible en cet endroit, à cause de la rapidité des courants. Ces difficultés et d'autres encore que le nouveau Curé rencontra dans l'exercice de son ministère, lui firent regretter ses bonnes missions du Golfe, et plusieurs fois, il se repentit de les avoir quittées si tôt. Toutefois, il fut déchargé en 1819 de la desserte de St. Polycarpe qui fut confiée à Mr. Pierre Nicolas Leduc. Deux ans plus tard, on bâtit une chapelle à St. Timothée qui, cependant, resta à la charge du Curé des Cèdres jusqu'en 1826.

Il est à remarquer ici en passant, que Mr. Manseau accompagna en 1821 Mgr. Plessis

dans la visite Pastorale qu'il fit dans la Baie des Chaleurs ; et qu'en 1822, il descendit aux Trois-Rivières pour assister à la Consécration de Mgr. Provancher, Evêque de Juliopolis, fondateur et premier Evêque des Missions de la Rivière-Rouge. En 1823, il fut nommé Grand-Vicaire et Visiteur de toutes les missions du Haut-Canada, pendant l'absence de Mgr. Alex. McDonell, qui était allé en Europe pour affaires importantes, malgré toutes les objections qu'il pût faire pour ne pas être chargé d'une responsabilité qui lui paraissait accablante. Comme bientôt après, l'Evêque de Québec le pressait de partir, il l'informa qu'il ressentait au bras un mal qui semblait préluder à la paralysie et que pour cette raison, il retarderait son départ. L'Evêque lui répliqua : " Nous n'avons pas le temps d'être malade ; partez sans délai. "

Nous partirons donc, répondit-il, puisque nous n'avons pas le temps d'être malade.

Le docile administrateur se mit donc en route pour faire sa visite ; et il put pendant les deux années qu'il fut chargé de cet important office parcourir toutes les missions qui existaient alors dans le Haut-Canada, et il disparut ensuite pour toujours, après le retour de Mgr. McDonnell.

En l'année 1826, Mgr. Panet, qui était devenu Evêque de Québec, offrit à Mr. Manscau sa cure de la Rivière-Ouelle ; mais comme cette paroisse était considérable, il crut devoir prier l'Evêque de ne pas le charger de ce fardeau.

Mais en 1827, il accepta la cure de Contre-cœur, avec beaucoup de reconnaissance parcequ'elle était plus petite et qu'elle ne lui paraissait pas au-dessus de ses forces, et que d'ailleurs, il y retrouvait dans la belle simplicité de ses habitants, ses bons Acadiens, qu'il continuait à affectionner tendrement. Pendant les sept ans qu'il demeura avec eux, ces bons paroissiens lui donnèrent constamment la même satisfaction.

Comme avec une bonne santé, il avait du loisir, il se mit à faire l'école à six jeunes gens du Village auxquels il enseigna le chant, la grammaire, et les premiers éléments du latin.

Il établit une bonne école, car il n'y en avait point quand il arriva dans cette paroisse. Il consacra une partie de ses loisirs à former son chœur, car alors, il n'y avait pas chez lui un seul enfant capable de servir même une messe basse. De son école, sont sortis quatre Notaires. Il a donc bien réparé la perte qu'il

avait pu causer au Notariat en abandonnant cet état, comme il a été dit plus haut.

Aux Cèdres, il s'était également chargé de l'éducation de jeunes gens choisis dont l'un est devenu prêtre et l'autre Shérif de l'un de nos districts.

Cependant les supérieurs ecclésiastiques trouvaient que le curé de Contrecoeur n'était pas occupé selon ses forces et ses talents distingués. Ils voulurent donc le tirer de l'état un peu obscur dans lequel ils le voyaient placé dans la modeste cure de Contrecoeur. La bonne opinion qu'avait conçue de sa capacité Mgr. Signaï lui fit croire que la cure de Québec était un théâtre digne de lui, et il la lui offrit; mais il éprouva de la résistance de la part de ce prêtre qui ne cherchait qu'à se cacher. Il fait là-dessus connaître ses vrais sentiments en des termes aussi modestes que plaisants, et nous les reproduirons ici avec complaisance.

“ C'est avec une sorte de confusion, et pour dire toute la vérité, puisqu'on m'y oblige, que j'avoue que Mgr. Signaï m'a offert la cure de Québec, lorsqu'il l'a quittée pour s'occuper plus particulièrement de ses nouveaux devoirs. Certainement qu'une cure aussi importante ne va pas à ma taille, c'est évident. L'Evêque

devait savoir qu'il pouvait faire mieux, comme en effet, il l'a fait en nommant Mr. Baillargeon.

Le premier choisi a dû refuser, et on a heureusement trouvé ses excuses plausibles. J'en ai remercié le bon Dieu qui n'a pas voulu m'exposer sur un si brillant théâtre."

Cependant, Mgr. Lartigue répétait en toute occasion au curé de Contrecoeur qu'il n'était pas assez occupé, et qu'il menait la vie d'un paresseux, quoiqu'il fût seul à desservir une paroisse de treize-cents communiants. Voyant que c'était un parti pris de le tirer de sa cure, pour le faire passer à une autre plus grande et qui lui imposerait plus de travail, il exposa à Mgr. Signaï qu'il se chargerait de la cure de Longueuil devenue vacante par la mort de Mr. Chaboillez. L'Evêque le prit au mot, et le nomma en 1834 à cette cure importante. Il la gouverna pendant six ans au milieu de toutes les sollicitudes que lui causèrent les événements de 1837 et de 1838 que tout le monde connaît. Dans la pensée que son ministère ne pouvait plus être aussi avantageux à cette paroisse, il demanda à en être déchargé.

L'Evêque actuel de Montréal, qui voulait attirer auprès de lui un homme aussi éminent, lui accorda volontiers sa démission, en lui

offrant une place honorable à l'Évêché. Il fut très-sensible à cette nouvelle marque de confiance. Aussi, écrivait-il, plusieurs années après : " La reconnaissance exige que je dise que j'ai toujours été traité avec bonté par les Evêques de Montréal. Mgr. Lartigue m'a fait son Grand Vicaire en 1837, et après sa mort, son successeur me continue dans cette qualité et me témoigne toujours la plus grande confiance." Sa modestie l'a empêché d'ajouter que le premier Evêque de Montréal lui donna en 1836, une nouvelle preuve de sa confiance en voulant faire de lui son coadjuteur et son successeur : honneur qu'il trouva encore moyen d'éviter.

Ainsi, à l'époque de la St. Michel en 1840, le curé de Longueuil se rendit à l'Evêché pour prendre possession de son nouveau poste qu'il considérait comme heureux et très-honorable pour lui. Aussi, désirait-il que ce fut sa dernière demeure dans ce bas monde. Mais il n'en fut pas ainsi, comme on le verra bientôt.

Cependant Mgr. de Montréal, qui avait été autorisé par le St. Siège à établir un chapitre dans sa Cathédrale, se trouva en mesure de réaliser ce projet, environ un an après qu'il eût pris possession de son siège. Ce fut le 21 Janvier 1841, que se fit l'installation des

premiers Chanoines par le célèbre Evêque de Nancy, Mgr. Forbin-Janson qui, à cette époque, terminait la grande mission qu'il avait donnée à Montréal, et qui a produit de si heureux fruits, comme tout le monde sait. Ces six premiers Chanoines furent MM. Manseau, Hudon, Prince, Trudeau, Lavoie et Paré. M. Manseau, qui était le plus ancien d'âge et de prêtrise, et qui déjà était Grand Vicaire, devint tout naturellement doyen du nouveau chapitre.

“ La sympathie, écrivait à ce sujet M. Manseau, qui existait entre tous les chanoines et les autres habitués, faisait de l'Evêché un séjour charmant, disons mieux, délectable.” Sur le printemps, tout allait à l'ordinaire, pour le mieux, excepté la santé du doyen du chapitre, qui, accoutumé à une vie active, ne pouvait guère s'accommoder de la vie sédentaire qu'il lui fallait mener à l'Evêché.

Cependant, il lui fallut se charger de l'administration du Diocèse, pendant le premier voyage que Monseigneur fit à Rome et qui dura depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre. Mais au retour de l'Evêque, il se déchargea de l'administration dont il s'était acquitté avec succès, comme de tous ses autres devoirs, et il se retira, avec les titres de Vicaire-

Général et de Chanoine honoraire, d'abord à Longueuil, chez son neveu M. L. M. Brassard qui lui avait succédé dans cette cure, et ensuite chez son intime ami, M. Primeau, curé de Varennes.

Sa santé s'étant rétablie parfaitement, et son zèle ne lui permettant plus de demeurer inactif, il se fit un devoir d'exposer à l'Evêque qu'il se croyait capable de se remettre au travail. C'était au mois d'Octobre 1843.

L'Evêque lui offrit la cure de St. Charles de l'Industrie, qui était la seule vacante ; et il lui dit gracieusement que plus tard, il pourrait lui procurer un autre poste plus convenable. Mais le fait seul de la pensée de l'Evêque à cet égard, lui fit croire à une inspiration du ciel, et lui persuada que c'était le bon Dieu qui le voulait à l'Industrie.

Il accepta donc cette nouvelle paroisse qui n'avait encore été desservie que pendant 18 mois, par voie de mission. Elle offrait peu d'avantages, humainement parlant.

L'église était la propriété privée de l'Honorable Joliette, qui l'avait construite à ses propres dépens. Elle n'avait donc ni fabrique, ni fabriciens. Ce ne fut qu'en 1850, que ce Monsieur en fit don à la corporation épiscopale de Montréal, qui en est depuis ce temps, l'uni-

que propriétaire. Les Curés en administrent les revenus sous la direction de l'Evêque, et les paroissiens ont droit d'y être desservis et inhués.

L'Evêque seul fait les règles qui doivent y être suivies ; le donateur lui-même ne s'était pas réservé le droit d'intervenir dans cette administration.

Le principe de cet homme vraiment sage dont le monde connaît et admire les grandes œuvres, était : " Tout pour le peuple, rien avec lui." Ce système a parfaitement fonctionné jusqu'ici à Joliette, parce qu'il ferme la porte à de fâcheuses divisions qui souvent bouleversent les autres paroisses. Pour aider à supporter les charges de cette nouvelle cure, M. Joliette avait encore donné 100 arpents de terre, qui, divisés en lots ou emplacements, formeront avec le temps, une dotation honnête pour le soutien de l'établissement.

Lorsque M. Manseau arriva à l'Industrie en 1843, on n'y comptait que 1400 âmes et 800 communicants. Au recensement de 1862, il s'y est trouvé 4,200 âmes et 2,400 communicants.

Le village seul contenait plus de 3,000 âmes. Cette paroisse n'était, pour ainsi dire, qu'une terre en friche, et sans culture. Il ne s'y

trouvait qu'une petite école qui ne tint que quelques mois. Point de chantres pour les offices publics ; point d'enfants de chœur exercés pour les cérémonies de l'Eglise.

L'Eglise elle-même, quoique bien bâtie, manquait de mobilier : point d'autel décent, point de tableau, point de rétable, point de stalles, point de tapis. La sacristie était aussi dénuée d'ornements, de linges et de tout ce qui contribue à donner de la solennité aux saints offices.

Le nouveau curé comprit donc tout d'abord qu'il avait une rude tâche à remplir et qu'il lui fallait se multiplier, s'il voulait répondre à tant de besoins.

Il commença par établir une école dans la sacristie, où il réunit une demie-douzaine de jeunes garçons à qui il donna lui-même des leçons de lecture, d'écriture et de chant, en insistant surtout sur les cérémonies de l'Eglise qu'il apprit à ses heureux élèves à bien exécuter. Ce moyen lui réussit à merveille, puisque dans l'espace de quelques mois, il put se procurer le personnel absolument nécessaire pour célébrer décemment les saints offices. Il continua cette école, deux fois par jour, pendant quatre années. Par ce moyen, il put doter son Eglise de chantres et de servants très-habiles.

Le village ayant pris un accroissement très-considérable, les rues se trouvaient remplies d'enfants qui ne pouvaient que se démoraliser en errant et en vagabondant à l'aventure, parce qu'ils n'avaient aucun moyen d'éducation. Il fallait en conséquence penser sérieusement à fonder un établissement scolaire. M. Joliette, dont les vues étaient si profondes pour tout ce qui tenait à la prospérité de son village d'Industrie, comprit qu'il fallait le doter d'un vaste édifice, qui put répondre pour un temps donné, aux besoins présents et à venir. C'est ce qui l'engaga à bâtir un Collège à deux étages de 80 pieds sur 40, connu aujourd'hui sous le nom de Collège Joliette. Mais il fallait d'habiles maîtres pour en prendre la direction. M. le Grand Vicairc Hudon fut chargé d'en chercher quand il passa en Europe en 1843 et en 1844, mais il ne put en obtenir. Ce fut Monseigneur l'Evêque de Montréal qui, dans son second voyage d'outre-mer en 1846 et en 47, fit des arrangements avec M. Querbes, curé de Vourles, (près de Lyon,) et fondateur des Clercs paroissiaux de St. Viateur, pour faire un établissement de ses frères à l'Industrie.

Trois ou quatre de ces religieux suivirent l'Evêque à son retour au Canada, et arrivèrent dans le mois de mai 1847.

Deux prêtres de la même Congrégation, savoir : le Père Thibcaudier et le Père Lahaye qui, après avoir demeuré six ou sept ans à St. Louis de Missouri, s'en retournaient en France, se réunirent à leurs frères du Canada qu'ils étaient venus visiter en passant. Au mois de septembre 1847, ils prirent possession du Collège Joliette qui était depuis un an en opération, sous la direction de trois ecclésiastiques que Mgr. l'Evêque de Montréal y avait envoyés pour en prendre soin, en attendant l'arrivée des frères.

Cet établissement, si modeste dans son principe, est devenu avec le temps, un Collège classique, où l'on comptait en 1863, 150 élèves, faisant un cours d'études régulier, en y étudiant le latin, le grec, le français et l'anglais.

Il restait à faire pour les filles ce qui avait été accompli avec succès pour les garçons. M. Joliette y avait pensé, mais la mort l'ayant surpris en 1850 au milieu de ses vastes entreprises, le curé se trouva seul chargé de mettre ce projet à exécution ; malheureusement, il n'avait pas à sa disposition les mêmes moyens pécuniaires.

Toutefois, il se mit à l'œuvre, en comptant sur les fonds que la divine Providence laisse à la disposition de ceux qui mettent en Elle toute

leur confiance. Moyennant une somme empruntée à la banque, et quelques souscriptions qu'il recueillit dans le village, il put bâtir en 1854, un petit couvent qui fut ouvert l'année suivante, sous la conduite de cinq sœurs de la Providence qui avaient à instruire les petites filles, à élever les orphelins et à visiter les malades à domicile.

Ce modeste couvent prit bientôt des développements considérables ; et dès l'année 1863, 250 filles y recevaient une bonne éducation chrétienne : Huit orphelines y étaient entretenues et instruites, et on prodiguait les soins de la charité à huit pauvres femmes et à deux vieillards infirmes. En outre, les sœurs de la Providence de Joliette, comme celles de Montréal, font des visites journalières chez les riches pour en solliciter les largesses, et chez les pauvres pour faire couler dans leur sein les sources de la charité qui, au sein de cette nouvelle ville, sont vraiment intarissables.

Elles ont recours pour les faire jaillir, à des bazars et autres moyens qu'invente une charité vraiment ingénieuse. Un hôpital a été bâti sur le terrain de l'Asile de la Providence. On doit ce nouvel établissement à la générosité de feu M. Ed. Scallon et de sa dame. La ville est aussi intervenue pour sa part, à cette belle

œuvre. Des conférences de St. Vincent de Paul, une Association de l'Union St. Joseph et une des dames de la charité y fonctionnent parfaitement bien. Feu M. Ed. Scallon a laissé une riche succession pour y fonder plus tard, une maison d'Industrie.

La nouvelle ville de Joliette que l'on a vue si petite quand M. Manseau en fut nommé curé en 1843, se trouve donc maintenant richement dotée d'établissements, et en voie de progrès. Son Collège ne pouvant plus suffire au grand nombre d'élèves qui y affluaient de toutes parts, il a fallu y ajouter d'abord une aile, puis l'élever d'un étage, et bientôt il sera nécessaire de lui donner une seconde aile.

C'est ce zélé pasteur qui a heureusement dirigé les opérations qui ont amené de si grands résultats. Son amour ardent pour son peuple et son zèle constant pour la religion ont soutenu son courage au milieu des épreuves qui ne lui ont pas manqué ; car elles sont et doivent être le cachet des œuvres de Dieu dont elles assurent le succès et la permanence.

Mais enfin, ce bon pasteur voyait ses forces diminuer, et craignant que, avec ses forces physiques, le feu divin qui l'avait toujours animé pendant sa longue carrière dans le sanctuaire, ne vint à s'éteindre, il songea tout d'abord

à sa retraite, et la demanda avec instance à son Evêque. Il voulait après plus de cinquante années d'exercice et de travaux dans le saint ministère, se recueillir quelque temps, pour méditer les années éternelles dans la paix et le calme de la solitude.

Ayant obtenu sa démission le 2 Février 1864, il se prépara à quitter Joliette et à venir à l'Hospice St. Joseph, pour y mourir tranquille au milieu des vétérans du sanctuaire. En demeurant dans sa cure où tout devait humainement parlant, le retenir, il aurait été dans la nécessité de voir beaucoup de monde et de recevoir de fréquentes visites. Or, il voulait être seul avec Dieu seul, pour se mieux préparer à la mort afin d'entrer dans son éternité avec une humble confiance dans les infinies miséricordes de Dieu.

D'ailleurs, il voyait avec bonheur que son successeur dans la cure de Joliette remplissait parfaitement ses vues par les succès qu'obtenait son zèle ; ce qui lui faisait croire dans son humilité, qu'il pourrait réparer toutes les fautes qu'il y avait commises. En outre, il voulait, en venant finir ses jours à Montréal, se rapprocher de son Evêque qui, disait-il, ne manquerait pas, en l'assistant à la mort, de lui

donner une bonne *passé*, pour se présenter au souverain juge et en être bien reçu.

Il entra avec de si beaux sentiments à l'Hospice de St. Joseph, le 1er d'Octobre 1864, et depuis ce moment, il ne cessa de se préparer plus prochainement au grand passage du temps à l'éternité.

Il se familiarisa tellement avec la pensée de la mort, qu'il en était tout préoccupé. Cependant cette sérieuse pensée, loin de l'attrister, en le rendant sombre et mélancolique, semblait ajouter un nouvel agrément à son caractère naturellement enjoué et aimable. Aussi parlait-il de sa mort prochaine, comme on parle d'un jour de fête et s'entretenait-il avec ceux qui le visitaient, comme d'un événement qui ne l'aurait pas regardé.

Tous ont admiré en lui, jusqu'à ses derniers moments, ce calme profond dans lequel son âme était si solidement établie. Il pouvait donc dire avec St. Jérôme : " C'est bien à tort, ô mort, que l'on te représente si terrible ; car je ne te considère que comme une bonne *sœur* avec laquelle je vais entrer dans mon éternité."

Avec un homme si bien disposé, il ne fallait pas user de beaucoup de ménagements, pour l'avertir qu'il était temps de recevoir les derniers sacrements. A la nouvelle que lui en donna

l'Évêque, il se recueillit quelques instants, puis fit sa confession après laquelle il reçut le St. Viatique et l'Extrême-Onction. Avant de recevoir la sainte communion, il sembla s'abîmer devant son Sauveur qui venait à lui avec tant de bonté. Il lui adressa de touchantes paroles pour lui exprimer sa foi, son amour et sa reconnaissance. Il lui demanda pardon de toutes ses fautes, en lui représentant qu'il s'appuyait sur la puissante protection de la Bienheureuse Vierge Marie qu'il avait toujours aimée et dont il n'avait jamais cessé de répandre la dévotion. Il témoigna aux assistants qu'il regrettait beaucoup de n'avoir pas toujours été aussi édifiant qu'il aurait dû l'être. Enfin, il remercia les sœurs qui, pendant sa maladie, l'assistaient avec tant de charité

Il vécut encore huit jours, après avoir reçu les derniers secours de l'Eglise, conservant sa parfaite connaissance, excepté les deux dernières journées qui furent pour lui des jours d'une agonie longue mais douce. Enfin, il expira, ou plutôt il s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 7 Avril 1866, à 9 heures et dix minutes du matin. Il était âgé de 79 ans, et avait passé cinquante-deux ans au service de l'Eglise.

Un premier service lui fut chanté par Mon-

seigneur Bourget dans l'Eglise de la Providence le dix Avril, après lequel son corps fut transporté à Joliette et inhumé dans l'Eglise paroissiale, le douze du même mois. C'est là que sa mémoire, qui est celle du juste, sera éternelle. *In memoria æterna erit justus; ab auditione mala non timebit.*

Pour la satisfaction du lecteur, nous donnons ici, dans toute son étendue, le compte rendu des funérailles solennelles que lui firent les citoyens reconnaissants de la ville de Joliette.

Ce morceau, publié dans le temps, dans les journaux, et dont l'auteur a voulu disparaître sous le voile de l'anonyme, renferme des détails trop touchants pour ne pas intéresser vivement tous ceux qui ont connu le regretté M. Manseau.

“ Elle pleure, elle verse des larmes amères, cette patrie pleine de foi, sur un membre distingué du clergé, sur monsieur le Grand-Vicaire Manseau, Chanoine honoraire, ancien curé de Joliette, et retiré depuis deux ans, à l'hospice de St. Joseph. C'est dans cet asile béni, qu'assisté de Monseigneur de Montréal et de plusieurs prêtres, il a rendu sa belle âme au Dieu dont il s'était efforcé de répandre partout la gloire.

La mort, qui le frappa le sept de ce mois, à

neuf heures et dix minutes du matin, fut loin de l'effrayer. Les témoins de ses derniers moments pleins de calme, furent plongés dans la plus grande douleur ; de profondes angoisses accablèrent les Messieurs Brassard.

Cette triste nouvelle affligea aussi profondément bien d'autres cœurs. Les citoyens de Joliette, avertis que leur ancien pasteur est aux prises avec la mort, se lamentent, se désolent, leur douleur s'accroît quand, par la voie télégraphique, ils apprennent qu'il n'est plus de ce monde.

Ils manifestent alors un vœu bien légitime, celui de posséder au milieu d'eux les restes mortels de celui qui, pendant vingt-deux ans, avait été pour eux, un bienfaiteur et un père. Mr. le Curé en fait part à Sa Grandeur, et reçoit aussitôt une réponse favorable de sa bonté.

Le huit, la ville de Joliette députe à Montréal, M. C. Beaudry, directeur du Collège ; M. de Lanaudière, maire de la ville, et M. J. W. Renaud, Conseiller. Beaucoup de personnes désirent les accompagner ; mais que faire dans une pareille saison et par de pareils chemins !

Le neuf, un service solennel est chanté dans la chapelle de la Providence ; Monseigneur lui-même célèbre et fait l'oraison funèbre ; les mem-

bres du clergé présents sont au nombre de trente.

Le dix, le corps du vénérable défunt laisse Montréal pour être transporté à Joliette. Quelles difficultés occasionnées par la fonte des neiges n'ont pas à surmonter les hommes généreux chargés d'apporter ce précieux dépôt ! A peine sont-ils partis de Montréal, que le corbillard se brise ; à Terrebonne, où ils passent la nuit, ils sont obligés de louer celui de St. François de Sales. Avant d'arriver à St. Roch, le corbillard verse, et le choc fait briser le cercueil. A St. Roch et à St. Jacques, plusieurs citoyens de Joliette attendent les restes de leur vénérable pasteur, leur nombre s'accroît peu à peu, et bientôt, ils forment une suite nombreuse et imposante.

A force de persévérance, d'énergie, les difficultés sans nombre sont vaincues et le convoi atteint Joliette vers les six heures du soir. Un courrier est détaché pour informer les gens de la ville de l'arrivée de leur père chéri.

Toutes les cloches se mettent en mouvement ; la voix de la tristesse, du deuil, de la mort se fait entendre partout. Le cortège funèbre s'avance dans les rues de la ville. Oh ! quelle scène déchirante se présente en ce moment à tous les regards !

Plusieurs riches citoyens et surtout un grand nombre de pauvres sont là, de chaque côté du chemin ; quelques-uns sont à genoux, d'autres montrent à leurs enfants le cercueil : tous pleurent, tous font entendre des sanglots.

C'est ainsi, qu'entouré du peuple en pleurs, le cercueil parcourt les rues de Lanaudière, St. Charles, Notre-Dame et va déposer dans la grande salle de l'Hôpital, les dépouilles mortelles de M. le grand Vicaire Manseau.

Aussitôt, la bière est ouverte, et l'on voit avec bonheur, que les traits du regretté défunt se sont bien conservés, et, qu'à la grande satisfaction de tout le monde, il pourra être exposé jusqu'au lendemain.

Quel n'est pas l'empressement de ces braves gens à venir contempler les traits vénérables de leur père et à répandre de ferventes prières pour le bonheur de son âme, ou plutôt à l'invoquer, tant il est considéré comme un saint. Dire combien d'objets ont touché les mains de ce saint prêtre, est chose impossible. Pendant toute la nuit, il reçut mille témoignages d'affection, d'estime et de vénération.

Le lendemain, les cloches annoncent la solennité funèbre. Le vénérable curé de Berthier, Messire J. F. Gagnon, fait la levée du corps, accompagné des élèves du collège et d'un

grand concours de prêtres parmi lesquels on remarque les Révérends : Champagneur, supérieur des Clercs de St. Viateur, N. Barret, supérieur du Collège de l'Assomption, E. Labelle, F. Dorval, M. Charron, C. A. Loranger, D. Laporte, J. O. Chiccoine, L. Brassard, M. Brassard, J. Barret, L. J. Martel, A. Dupuis, H. Coutu, F. X. Laberge, A. Brien, P. Beaudry, A. Gravel, J. St. Aubain, D. Maréchal, E. Laporte, J. Michaud, L. Langlais, L. Lèvesque et nombre d'autres dont les noms échappent à mon souvenir.

La procession funèbre commence sa marche solennelle. Les sociétés de "Secours mutuels" et de "Bienfaisance," le chœur, le corps porté par quatre cultivateurs et quatre citoyens de la ville, la foule silencieuse et recueillie forment un spectacle imposant. La figure de ce vieillard plein de mérites qui, à Joliette comme ailleurs, a passé en faisant le bien, se montre à tous les regards. Qu'il est touchant de le voir parcourir pour la dernière fois, les rues de la ville qu'il a vu grandir par les efforts de son zèle !

Le cercueil est déposé sur le catafalque élevé au pied du chœur.

En peu de temps, l'Eglise est remplie de fidèles. Tout l'intérieur du temple est pavoisé de symboles de deuil, d'emblèmes de la mort.

Un dais surmonté d'une couronne est suspendu au-dessus du maître-autel, une autre au-dessus du tombeau. La messe commence ; elle est célébrée par M. le Grand-Vicaire A. Truteau assisté de MM. J. L. Huot et C. Beaudry faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

La religion dans la personne de quelques citoyens et des élèves du Collège fait alors entendre ses plus tristes comme ses plus solennels accents.

Sa voix pleine de majesté, de puissance, de douceur et d'espérance excite, remue tous les cœurs. Les terreurs du jugement dernier les espérances du ciel exprimées dans les paroles sacrées assiègent tour à tour les esprits des assistants.

Tout à coup le silence se fait dans l'église. Un prêtre paraît dans la chaire. Un manteau romain couvre ses épaules, sur sa figure se lit une profonde tristesse ; c'est M. P. Lajoie, successeur de M. A. Manseau à la cure de Joliette.

Après la lecture d'une lettre de Monseigneur de Montréal, dans laquelle Sa Grandeur permet, quoiqu'à regret, aux bons paroissiens de Joliette de garder au milieu d'eux leur digne pasteur, l'orateur commence l'oraison funèbre.

Il montre M. A. Manseau, tantôt enfant au sein

de sa famille, tantôt au collège, tantôt secrétaire de l'Évêque de Québec, tantôt missionnaire chez les Acadiens. Puis, arrivant aux dernières années de cette carrière si dignement remplie, il le dépeint curé aux Cèdres, à Longueuil, à Contrecoeur, et enfin à l'Industrie.

Il fait assister l'auditoire à toutes les scènes de cette vie pleine de dévouement, de sacrifice, de cette vie sanctifiée par toutes les vertus sacerdotales.

On voit briller tour à tour, un grand amour de l'Église, surtout une charité et une humilité sans bornes. L'orateur est en famille ; il parle à ses enfants bien-aimés ; sa parole va droit aux cœurs ; les pleurs coulent de tous les yeux. Il leur dit de bien considérer cette tête vénérable qui, sans la profonde humilité du regretté défunt, serait ceinte de la mître. Il ne leur reste plus que quelques moments et la tombe va se refermer sur l'objet de leur amour. Avant de terminer, il exprime une pensée qui le frappe. Ce vieillard aimé dont ils considèrent avec vénération les traits augustes, se lèvera de sa poussière au jour du jugement et dira à Jésus-Christ qu'il a déployé tout le zèle possible pour le salut de leurs âmes. Conseils, exhortations, larmes, prières, supplications, rien n'a été épargné : Qu'auront-ils à répondre ?

Cette pensée est restée dans les esprits comme un trait de flamme. Les larmes augmentent, les sanglots redoublent.

Que de ferventes prières s'élèvent des cœurs ! que de gémissements et de soupirs s'échappent des poitrines oppressées ! Après l'absoute, M. le curé annonce à l'assemblée que pour sa satisfaction, M. le Grand-Vicaire Manseau restera exposé jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Les généreux citoyens ne peuvent se rassasier de voir leur père tendrement aimé.

Enfin à quatre heures, les Vêpres des morts sont chantées solennellement. Le Libéra a lieu encore une fois, et Monsieur le curé Lajoie adresse de nouveau la parole aux assistants. Il leur parle de la dévotion à St. Joseph, du regretté défunt. Puissent tous imiter ses vertus ! La main sur le cercueil il dit adieu à son vénérable prédécesseur et lui demande les secours de ses lumières pour conduire au port du salut, les fidèles confiés à ses soins.

A cette pensée qu'ils ne reverront plus leur ancien pasteur, les assistants fondent en pleurs. Mais il faut se résigner ; la tombe se ferme, on la descend au caveau, et, c'en est fini, c'en est fini pour toujours ici-bas ! Ah ! ville inconsolable ! pleure, pleure, car tu ne le reverras plus celui qui t'a prise au berceau et t'a rendue si

florissante ; celui qui t'a réchauffé tant de fois sur son cœur brûlant de l'amour de Dieu ! pleure, car tu ne le reverras plus celui qui t'a conservé une belle communauté de religieux, qui t'a doté d'une belle et florissante maison d'éducation pour les jeunes personnes ! pleure, car tu ne le reverras plus celui qui pendant vingt-deux ans a été le père des pauvres, le soutien de la veuve, le bâton de l'infirme, l'œil de l'aveugle, la douceur du malade, la consolation de l'affligé, la joie et le bonheur de tous !

Mais, à ces sentiments de douleur, se mêlent aussi des sentiments de joie ; car si son corps déposé dans le sein de la terre doit se dissoudre en poussière, son âme embellie de l'aurole de la sainteté, sera là-haut, au séjour des bienheureux.

Dans son amour, elle veillera sur toi, te protégera comme une mère protège son enfant, et appellera sur tes habitants la bénédiction du Ciel.

Pour vous, citoyens de Joliette, vous garderez toujours dans vos cœurs le souvenir de votre ancien pasteur ; ce souvenir si précieux vous le transmettez à la postérité.

Vous direz qu'un saint a été le second fondateur de Joliette ; que sous sa main charitable, elle a fait de grands pas dans la voie du progrès

spirituel, comme sous la main de l'Honorable Barthélemi Joliette, dans la voie du progrès matériel.

Voilà ce qu'ont fait pour M. Manseau ses anciens et chers paroissiens. .

Ils ont montré que dans leurs cœurs sont vivaces les sentiments du devoir, les sentiments de l'honneur, les sentiments de la reconnaissance.

Au nom donc de la religion, au nom de la patrie, remercions-les de leur dévouement. Leur conduite est digne d'être publiée partout, et d'être signalée comme un modèle d'attachement à leur vénérable pasteur."

Achevons de faire le portrait de ce digne prêtre, qui fut en même temps un citoyen si distingué ! Tout annonçait chez lui l'homme de génie et destiné à de grandes choses.

Sa taille était avantageuse, ses traits nobles, son front majestueux, sa voix harmonieuse, sa démarche grave et bien dégagée. Ses manières étaient engageantes ; sa conversation pleine de charmes, ses réparties vives et piquantes. Aussi, tous, prêtres et laïques, riches et pauvres, vieux et jeunes aimaient-ils à se trouver en rapport avec cet aimable vieillard.

Sa charité pour les pauvres était sans bornes. Aussi n'avait-il rien à lui, et donnait-

il aux nécessiteux jusqu'au dernier sou. Après 52 ans passés dans l'exercice du saint ministère, il laissa à peine de quoi satisfaire pour sa pension et pour ses frais funéraires. Tout le reste se trouva déjà déposé d'avance dans le céleste trésor et caché dans le sein des pauvres.

On a pu remarquer dans cette courte biographie quel fut son amour pour l'Eglise, pendant tout le temps de sa longue carrière ; avec quel zèle, il s'acquitta de son ministère, dans les pénibles missions qu'il eût à desservir ; quel était sa défiance de lui-même, et son extrême modestie chaque fois qu'il s'est agi de le placer sur un plus grand théâtre ; combien il était habile pour manier les esprits ; de quelle estime il fut toujours honoré de la part de ses supérieurs ; quelle affection lui portèrent les fidèles qu'il eut à conduire dans les voies du salut. Partout enfin, on a vu le bon pasteur qui aime ses brebis et qui se sacrifie pour son troupeau. En récompense, il sera, espérons-le, entré dans la joie du Seigneur, et il aura été mis en possession de la terre des vivants.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Dédicace	7
Lettre de Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, en réponse à la Dédicace.....	9
Au Lecteur.....	16
L'honorable Barthélemi Joliette.....	11
I.—Naissance de B. Joliette.....	21
II.—Ancêtres de B. Joliette.....	22
III.—La famille Joliette à l'Assomption	30
IV.—Première Education de B. Joliette	30
V.—B. Joliette, Etudiant au droit.....	31
VI.—B. Joliette, admis à la pratique du Notariat.....	33
VII.—B. Joliette, Major de Milice.— Campagnes de 1812 et de 1813	38
VIII.—Mariage de B. Joliette.....	41
IX.—M. Joliette, Député du Comté de Leinster.....	44
X.—Découvertes du site qu'occupe aujourd'hui la ville de Joliette.	46
XI.—Moyens de M. Joliette.....	52
XII.—Premier travail dans la forêt.....	53
XIII.—Construction du moulin.....	56
XIV.—Voyage de M. Joliette aux Etats- Unis.....	58
XV.—Nouvelles manufactures.—Clo- che du moulin.....	59
XVI.—Premières habitations du Village d'Industrie.....	60
XVII.—Pont des Dalles.....	62
XVIII.—Chantiers.....	63
XIX.—Dans la Forêt.....	65
XX.—Amusement au Chantier.....	69
XXI.—Descente des billots.....	70
XXII.—Manoir seigneurial.....	73
XXIII.—Construction de nouveaux mou- lins en 1835 et en 1836.....	75
XXIV.—Canal pour la descente du menu bois en 1837.....	75
XXV.—Perte de vingt mille billots.....	77

XXVI.—Construction d'un marché en 1837.....	78
XXVII.—Troubles de 1837 et de 1838.....	79
XXVIII.—M. Joliette, Juge et père de la population de son village.....	83
XXIX.—Madame Joliette.....	86
XXX.—Etablissements Religieux.....	88
XXXI.—Don de trois Cloches à l'Eglise, par la famille de Lanaudière.....	99
XXXII.—Témoignage d'honneur et d'estime rendu à l'Hon. B. Joliette, par la Cour de Rome.....	102
XXXIII.—Idées de l'Honorable Joliette sur l'Education.....	105
XXXIV.—Fondation du Collège Joliette en 1845.....	108
XXXV.—Arrivée des Religieux de St. Viateur.....	113
XXXVI.—Etablissement d'une Distillerie.....	117
XXXVII.—Chemin de Fer.....	
XXXVIII.—Vue de Joliette.....	126
XXXIX.—Donation de l'Eglise, du Collège, du Noviciat et des terrains avoisinants.....	131
XL.—Maladie de M. Joliette.....	139
XLI.—Il reçoit les derniers Sacraments. Ses dernières conversations.....	142
XLII.—Portrait physique de M. Joliette.....	145
Verus Mérales.....	146
XLIII.—Verus Sociales.....	148
XLIV.—Titres d'honneur accordés à l'Hon. B. Joliette.....	149
XLV.—Deuil de sa mort.....	151
XLVI.—Funérailles.....	155
XLVII.—Souvenir reconnaissant envers l'Hon. Joliette.....	156
XLVIII.—Une dernière pensée.....	163
Généalogie des familles Joliette et de Lanaudière.....	169
M. LE GRAND VICAIRE A. MANSEAU.....	177